



MERCREDI 29 NOVEMBRE 1995

No 36127 - 115e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial



Taux hypothécaires: la SBS et le CS suivent la tendance

BCN: nouvelle baisse

La Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN) n'aura pas tardé bien longtemps à suivre le nouveau mouvement à la baisse des taux hypothécaires, amorcé le 15 novembre dernier par la Banque Cantonale de Thurgovie et suivi depuis par d'autres établissements alémaniques.

date d'entrée en vigueur aussi au 1er avril 96. Cette baisse est en revanche immédiatement applicable aux nouvelles affaires. Si la SBS maintient son taux de deuxième rang inchangé à 6%, les taux applicables aux crédits et prêts commerciaux en compte courant seront abaissés d'un quart de point au 1er janvier 96.

De leur côté, le Crédit Suisse (CS) et sa société sœur, la Banque Populaire Suisse (BPS), ont de même annoncé une baisse, sans toutefois fixer de référence précise. Ces deux banques disent vouloir poursuivre leur politique de différenciation en fonction des risques liés aux objets et clients.

RÉJOUIE

La Fédération romande de l'Association suisse des locataires (Asloca) se réjouit d'une telle baisse des taux hypothécaires. Son secrétaire, Nils de Dardel, a néanmoins regretté que les baisses de taux ne soient que rarement répercutées sur les loyers. Il est inadmissible que les procédures de demande soient aussi laborieuses pour les locataires, a-t-il dit. L'Asloca attend du Conseil fédéral qu'il prenne rapidement des mesures.

La Société suisse des propriétaires fonciers considère pour sa part que cette nouvelle baisse des taux hypothécaires constitue une suite logique. (cp-ats)

Première banque romande à le faire, la BCN a en effet annoncé hier une diminution d'un quart de point de son taux hypothécaire de premier rang pour les anciennes hypothèques avec date d'entrée en vigueur au 1er avril 1996. Suite à l'annonce déjà faite à fin septembre par la BCN, le taux hypothécaire de la banque neuchâteloise passera donc de 5,5% à 5,25% au 1er février pour atteindre 5% au 1er avril. Pour les nouvelles affaires, le taux de 5% est immédiatement applicable.

PAS LA SEULE

La BCN n'a pas été la seule à annoncer hier vouloir suivre ce nouveau round de baisse. Pour les prêts en cours, la Société de Banque Suisse (SBS) ramènera en effet son taux de référence des hypothèques de premier rang destinées à la construction de logements de 5,25 à 5% avec



Bosnie

Troupes attendues

Quelque 500 à 700 soldats américains vont arriver en Bosnie dans quelques jours, ils sont les premiers éléments du contingent de 20.000 hommes que les Etats-Unis doivent fournir à la force de police de l'OTAN.

Page 2

Suisse

Pilatus menace

Les Pilatus PC-7 et PC-9 ayant plus de deux points d'ancrage sous les ailes doivent être soumis au régime d'autorisation sévère de la loi sur le matériel de guerre, selon la commission de la politique de sécurité du Conseil national. Le fabricant menace de déplacer sa production.

Page 4

Football

Tapie: huit mois ferme

Bernard Tapie a été condamné hier par la Cour d'appel de Douai (nord de la France) à deux ans de prison, dont seize mois avec sursis, dans le cadre de l'affaire VA-OM, décision qui marque la fin de la réussite de cet homme d'affaires et politique controversé.

Page 19

Assurance-maladie

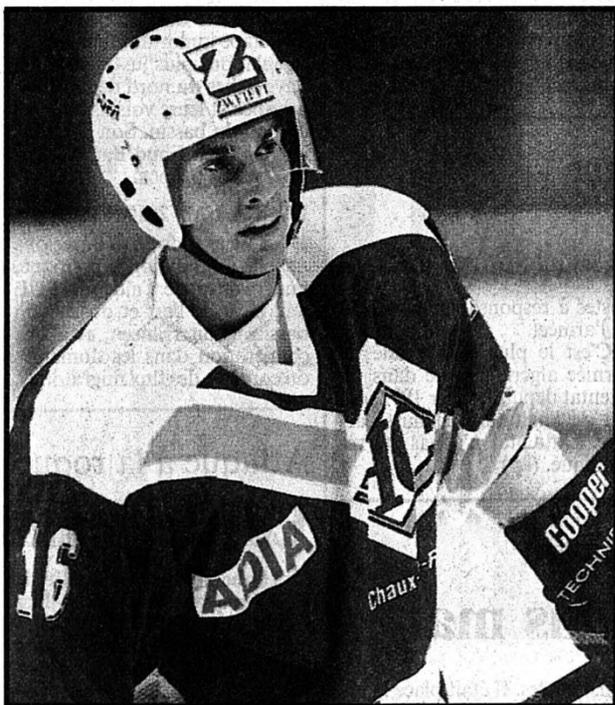
La baffe est avancée

Nous vous l'annoncions le 26 octobre: la facture sera salée. Les derniers nouveaux tarifs des caisses-maladie ont été communiqués aux autorités cantonales. Augmentations jusqu'à 57%, primes mensuelles de base dépassant allègrement la barre des 200 francs pour certaines: ça va cogner!

Page 21

Hockey sur glace - Le HCC s'impose à Herisau

Tout bon, tout neuf



Florian Chappot

Hier, Herisau a fait les frais de la série positive du HCC, qui s'est imposé 4-2. (Impar-Galley)

Page 13

OPINION

La boue ou la vie...

«Quand le bâtiment va, tout va»... Et quand la construction vacille, rien ne va plus? Comme tout ce qui est péremptoire, une telle affirmation porte sa propre contradiction, mais le fait est que l'activité du gros œuvre (génie civil et bâtiment) reste un indice économique de référence.

Nos concitoyens alémaniques, nantis en autoroutes, s'étonnent un peu de l'insistance que les Neuchâtelois mettent à exiger leur dû en matière de voies de communication, achèvement de la N5 en tête. Ce n'est pas un problème spécifiquement neuchâtelois, car il concerne tout le pied du Jura, d'Yverdon à Soleure. Six cantons se trouvent impliqués à parts équivalentes. Ils sont en train de constituer un front commun pour défendre leur cause commune.

Pour cadrer le problème d'une manière réaliste, on peut évoquer la situation dans le canton de Neuchâtel, chiffres à l'appui. Voici l'ampleur du désastre et la menace au futur.

En Suisse, le nombre de personnes occupées dans le gros œuvre et le bâtiment a diminué de 25% durant les cinq dernières années (-41.325 emplois de 1989 à septembre 1995). La baisse a été de... 54% dans le canton de Neuchâtel, durant ce même lustre, passant de 4334 emplois à 2348. La moyenne romande est de 50% et plus. Dans cette hécatombe, les étrangers payent un très lourd tribut, près des deux tiers de l'érosion.

Durant les quatre années écoulées, les salaires ont augmenté de 25% suite à la volonté des entrepreneurs de revaloriser les métiers du bâtiment et, dans le même temps, les prix ont chuté de 20% sous la pression d'une concurrence

effrénée. Les entreprises à bout de souffle, avant de sombrer, travaillent en dessous des prix de revient, pénalisant du même coup l'ensemble de la branche qui a encore de la sève.

Soyons clairs: cette situation met en péril tout le secteur du gros œuvre neuchâtelois car les entrepreneurs ne peuvent plus, longtemps encore, porter leurs entreprises à bout de bras. Un volume minima de travail doit être trouvé dans le canton afin de maintenir les structures et les capacités des entreprises.

En plus de la morosité du marché, voici que la loi sur le chômage en cas d'intempéries va porter à trois jours au lieu d'un demi-jour la carence à charge de l'employeur qui n'aura plus droit qu'à six périodes, sur deux ans, de chômage intempéries. Il suffit de faire le compte des beaux jours dans notre région pour calculer combien les mauvais vont peser lourd. Autre exemple, pris au vol: le 1er Août décrété férié par les autorités, coûte, à lui seul, 700.800 fr aux entrepreneurs neuchâtelois.

C'est dans ce contexte que se battent les entreprises qui, en plus du carcan des lois et règlements toujours plus serrés, doivent encore faire face à la pression constante des syndicats, alors que leur souci numéro un n'est pas de se chipoter avec leurs partenaires de la branche mais de trouver du travail qui seul permettra, dans une mesure relative, à faire face aux requêtes syndicales.

Si Berne ne tient pas ses promesses, s'agissant notamment de l'achèvement de la N5 dans le délai de 2001, les visiteurs de l'Expo pataugeront dans la boue des chantiers... si encore chantiers il y a!
Gil BAILLOD



Annonceurs! Dans notre supplément de fin d'année.

Transmettez vos meilleurs vœux à votre clientèle!

Parution: vendredi 29 décembre 1995
Délai de remise des annonces: vendredi 8 décembre 1995

PUBLICITAS
La Chaux-de-Fonds Tél. 039/210 410
Le Locle Tél. 039/311 442

L'opinion américaine encore partagée sur l'envoi de GI's Troupes attendues en Bosnie



Bill Clinton et la Bosnie
«L'Amérique doit choisir la paix.» Le président américain a tenté de convaincre ses concitoyens. (Keystone-AP)

L'opinion américaine est restée partagée sur l'envoi de GI's en Bosnie en dépit du discours de Bill Clinton. Pendant ce temps, les capitales européennes préparent les futurs contingents qui partiront d'ici la fin de l'année en Bosnie. A Bruxelles, les militaires de l'OTAN ont approuvé le plan de l'IFOR.

Durant une vingtaine de minutes, le président Clinton a plaidé lundi soir pour l'envoi de soldats américains en Europe. «Je demande à tous les Américains, et je demande à chaque membre du Congrès, démocrate aussi bien que républicain, de faire le choix pour la paix», a-t-il lancé. M. Clinton a insisté sur le fait que la présence des 20.000 GI's en Bosnie correspondait aux valeurs morales de l'Amérique.

Il a aussi justifié sa décision par les intérêts bien sentis de l'Amérique. «La stabilité de l'Europe est vitale pour notre propre sécurité nationale» et requiert donc la fin du conflit bos-

niaque, a-t-il dit. Or, seule l'OTAN peut faire le travail et l'OTAN, c'est d'abord les Etats-Unis. M. Clinton a assuré que les risques seraient réduits au strict minimum et que les troupes américaines répliqueraient sans pitié à tous ceux qui les attaqueraient.

CONCILIANTS

Le leader de la majorité républicaine du Sénat, Robert Dole, a jugé le discours de Clinton de «premier pas dans la bonne direction». Le leader républicain de la Chambre des représentants, Newt Gingrich, a lui aussi été conciliant en déclarant: «Je crois que les gens sont encore sceptiques, mais ils sont disposés à écouter» les arguments du président.

Mais l'opinion publique n'a pas été convaincue par la plaidoirie de M. Clinton. 40% des Américains restent hostiles à l'envoi de troupes en Bosnie, alors que 46% y sont favorables, selon un sondage. Plus de la moitié des auditeurs (52%) estimait par ailleurs que l'Amérique n'avait pas besoin de cette opération pour maintenir son leadership dans le monde. Avant le discours, 47% des

Américains étaient favorables à l'envoi de troupes et 49% y étaient opposés.

ACCÉLÉRATION

En Europe, l'Allemagne a annoncé l'envoi de 4000 soldats en ex-Yougoslavie dans le cadre de la force multinationale de paix de l'OTAN. Les forces de combat en sont exclues. Cette déci-

sion est encore soumise à l'approbation du Bundestag (chambre basse du Parlement allemand) qui prendra sa décision le 4 décembre.

L'essentiel des forces sera déployé en Croatie, à l'exception de 180 officiers envoyés à Sarajevo pour contribuer à l'installation du QG de la force de paix. La France compte dépêcher 7000 à 9000 soldats, alors que la

Grande-Bretagne prévoit d'envoyer 13.000 hommes.

Les effectifs de l'IFOR (Implementation Force) s'élèvera à 60.000 hommes. Parmi les autres pays proposant des troupes figurent la Suède, le Danemark, la Norvège, la Finlande, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Turquie, la Pologne et la Russie.

A Bruxelles, le Comité militaire de l'OTAN a approuvé le plan d'opération de l'IFOR. Le projet doit encore être transmis au Conseil de l'OTAN pour son approbation politique. Le comité militaire a également «recommandé» l'envoi des écrivains «chargés d'établir en Bosnie le cadre minimal pour l'arrivée du gros des troupes». Une décision du Conseil au sujet de ce pré-déploiement est attendue demain, selon des sources diplomatiques.

Par ailleurs, l'OTAN et la Russie se sont rencontrés pour mettre au point la participation politique et militaire de la Russie à l'IFOR. Les modalités pratiques d'intégration de troupes russes dans la force multinationale conduite par l'OTAN sont déjà réglées. Elles prévoient que Moscou mettra au total jusqu'à 5000 hommes dans l'opération. (ats, afp, reuter)

BRÈVES

Canada

Statut pour le Québec

Pour conjurer le spectre d'une nouvelle tentative de sécession du Québec, le gouvernement canadien a proposé hier à la Belle Province une reconnaissance formelle du statut de «société distincte» et l'octroi d'un droit de veto sur tout changement constitutionnel. Elle devrait être facilement votée à la Chambre des Communes grâce à la confortable majorité dont jouissent les libéraux de Jean Chrétien.

Chine

Castro accueilli

La Chine accueille pour la première fois aujourd'hui le président cubain Fidel Castro, dernière idole du communisme encore au pouvoir. La rivalité idéologique sino-soviétique a séparé la Chine et Cuba pendant plus de 30 ans. Mais l'idéologie a désormais fait place au réalisme économique.

Espace

Satellite chinois sur orbite

Une fusée chinoise Longue Marche 2E a placé hier sur une orbite basse un satellite de communications d'AsiaSat, a annoncé cette organisation. Pour la première fois depuis que la Chine est entrée dans la compétition des lancements commerciaux, le lancement n'a pas été télévisé en direct, probablement à la suite de trop nombreux ratages.

Italie

Scalfaro pas pressé

Les rivaux de la politique italienne se sont entendus hier sur la nécessité de législatives anticipées. Mais le président Scalfaro, qui ne cache pas son estime pour le chef du gouvernement Lamberto Dini, souhaite ne rien bousculer pendant la présidence italienne de l'Union européenne, du 1er janvier au 30 juin prochain.

Slovaquie

Loi sur les langues adoptée

Le président slovaque Michal Kovac a ratifié hier la loi instituant le slovaque comme seule langue officielle. Ce texte controversé interdit aux minorités l'usage de leur langue dans les lieux publics, l'administration et la signalisation routière.

Journée d'action pour la Sécurité sociale en France La guerre du rail se poursuit

Une manifestation pour la défense de la Sécurité sociale a mobilisé, hier à Paris, au moins 20.000 personnes, à l'appel du syndicat Force ouvrière (FO). La grève des cheminots français, qui doit se poursuivre aujourd'hui, a paralysé le trafic ferroviaire. Aucun train n'a pu circuler entre la Suisse et la France.

L'appel à la grève générale a été lancé par le syndicat indépendant FO. Celui-ci a reçu le soutien de la CGT (pro-communiste) pour les arrêts de travail dans le secteur public. La plupart des manifestants à Paris étaient membres de FO. Les secrétaires généraux des deux organisations, Marc Blondel (FO) et Louis Viannet (CGT, proche des communistes), ont défilé en tête mais à distance.

«La seule chose que l'on peut attendre du premier ministre dans un contexte comme celui-ci, c'est qu'il tienne compte des manifestations et comprenne

que son plan est un plan de sape de la Sécurité sociale et qu'il doit le réformer», a affirmé M. Blondel.

EMBOUEILLAGES

M. Viannet a estimé pour sa part que le gouvernement doit «reprendre sa copie concernant le plan sur la Sécurité sociale et revoir sa copie sur l'avenir de l'ensemble des services publics, à commencer par le contrat de

plan de la SNCF». Celui-ci prévoit des milliers de suppressions d'emplois.

Ce mardi noir a commencé en cauchemar dans des embouteillages gigantesques, notamment dans la région parisienne où on a enregistré le record absolu de 400 kilomètres de bouchons. Le trafic sur l'ensemble du réseau ferroviaire français (SNCF) était, en effet, presque inexistant. A Paris, le métro fonctionnait au ralenti en début de matinée pour cesser totalement en début d'après-midi. Là aussi, les employés de la RATP ont prévu de poursuivre la grève aujourd'hui.

Pour la Suisse, cette guerre du rail a provoqué la suppression de tous les TGV et trains de nuit entre les deux pays, ont indiqué les CFF. Quant à la Belgique, les liaisons ont été effectuées par l'Allemagne et le Luxembourg. Le mouvement se poursuivait aujourd'hui, la régie a prévu le même schéma. (ats, reuter, afp)

Par le bus

Les petites liaisons transfrontalières, comme Besançon-Le Locle et Delle-Porrentruy, ont été supprimées et les seront également aujourd'hui. Toutefois, les bus français ont assuré les liaisons sur ces deux tronçons, ainsi que dans la région de Bâle.

Nouvel attentat dans la capitale algérienne Un général assassiné

Le général Mohamed Boutaghène, directeur des garde-côtes algériens, a été mortellement blessé lundi par des hommes armés qui ont ouvert le feu sur lui dans un marché de Birmandreïs, dans la banlieue sud d'Alger, alors qu'il faisait ses courses, a

annoncé hier après-midi le Ministère de la défense.

Le général, 59 ans, a succombé pendant son transport à l'hôpital militaire de An Naadja.

Ancien combattant de la guerre d'indépendance (1954/1962), il a occupé divers

postes à responsabilités au sein de l'armée.

C'est le plus haut gradé de l'armée algérienne tué dans un attentat depuis janvier 1992, début de l'agitation islamiste armée. L'attentat n'a pas été revendiqué. (ap)

Grèce: deux dialyses pour le premier ministre Andreas Papandréou au plus mal

Le premier ministre grec Andreas Papandréou, hospitalisé depuis une semaine pour une pneumonie, se trouvait dans un état grave hier. Il a dû être placé sous dialyse deux fois en moins de 24 heures en raison de complications rénales.

«L'état de santé du premier ministre est stable. Il est actuellement sous dialyse afin d'améliorer

son fonctionnement rénal. Cette opération pourrait être répétée demain et après-demain», a déclaré le porte-parole de l'hôpital Onassis d'Athènes. Les bulletins de santé étaient encourageants depuis son hospitalisation mais une complication rénale survenue lundi soir est venue bouleverser les pronostics.

Le premier ministre souffre d'une infection au poumon gauche, doublée de complications

rénales. Il était placé la semaine dernière sous assistance respiratoire.

Le pneumologue suisse Peter Suter, qui s'était rendu dimanche dernier au chevet du malade à la demande de la famille de M. Papandréou, est rentré en Suisse lundi après un ultime conseil. Le chef du gouvernement grec, 76 ans, a subi en 1988 un triple pontage coronarien. (ats, reuter)

Fin de la conférence euro-méditerranéenne Une déclaration adoptée

La première conférence euro-méditerranéenne réunissant les quinze membres de l'Union européenne et leur douze partenaires méditerranéens s'est achevée hier. La Déclaration de Barcelone sur la paix, la stabilité et la prospérité en Méditerranée a été approuvée par les 27 pays à l'unanimité.

La cérémonie d'adoption s'est déroulée à huis clos. Le document a été approuvé «à l'unanimité et sans aucune réserve» mais «après d'énormes difficultés», a annoncé le ministre espagnol des Affaires étrangères, Javier Solana. Les négociations butaient essentiellement sur la définition du terrorisme qui opposait Syriens et Israéliens.

Le chef de la diplomatie algérienne, Salah Dombri, a déclaré au nom des pays arabes que la Déclaration de Barcelone était une étape importante sur la voie de relations plus justes entre les pays riches du nord de la Méditerranée et leurs voisins pauvres du sud du bassin. Son homologue israélien Ehud Barak a approuvé ces propos.

D'ICI À L'AN 2010

La Déclaration de Barcelone appelle à un dialogue politique, une relance de l'aide de l'UE aux pays de l'est et du sud du bassin méditerranéen, et à une coopération dans les domaines du contrôle des flux migratoires,

du crime et du trafic de drogue. Elle dessine également la perspective d'une zone de libre échange pour les produits industriels d'ici l'an 2010.

Le texte inclut des passages sur l'autodétermination des populations, la non-prolifération nucléaire et la lutte contre le terrorisme. Ces éléments avaient été refusés par Israël dans leur première formulation. Aucune obligation à souscrire au traité de non-prolifération nucléaire n'est inscrite dans le document. Il invite seulement les 27 pays à promouvoir «la sécurité régionale».

La déclaration prévoit encore l'adoption de trois partenariats entre les Quinze pays de l'Union et leurs douze associés, en majorité arabes, dans les domaines politique, économique et culturel. Dans le domaine économique, les 27 pays sont d'accord pour la création d'une zone de libre échange d'ici l'année 2010. L'UE a décidé de débloquer 4,685 milliards d'euros (7 milliards de francs suisses) pour financer des projets de développement dans la région.

La prochaine conférence euro-méditerranéenne se déroulera durant le premier semestre 97, au niveau des ministres des Affaires étrangères, comme à Barcelone. Elle aura lieu dans un des douze pays du pourtour méditerranéen associé de l'UE. (ats, afp, reuter)

Attaque à la roquette sur Israël

Le Hezbollah revendique

Le Hezbollah a revendiqué le tir de 27 roquettes Katioucha hier contre le nord d'Israël, où elles ont fait plusieurs blessés légers. Israël a aussitôt riposté, d'abord par des tirs d'artillerie, puis par des bombardements aériens sur les positions du Hezbollah dans le sud du Liban.

Les avions de Tsahal ont tiré plusieurs roquettes en trois vagues contre Wadi al Kaisieh, village qui fait face au secteur central de la zone d'occupation israélienne au Sud-Liban. Wadi al Kaisieh semblerait être le point

d'où les roquettes du Hezbollah ont été tirées en direction d'Israël, a-t-on déclaré de source israélienne.

Il s'agit des plus violents tirs visant l'Etat hébreu depuis plusieurs mois. «En tout, sept personnes ont été blessées – soit légèrement par des éclats d'obus, soit souffrant de chocs», a déclaré un médecin. Le vice-ministre israélien de la défense avait prévenu en matinée sur Radio-Israël que l'armée israélienne riposterait en visant des villages musulmans situés au nord de la zone d'occupation israélienne du Sud-Liban. (ats, reuter)

**100% DES PULLS,
VESTES D'HIVER,
VESTONS ET
BLAZERS SONT
CÉDÉS ACTUELLEMENT
AVEC UN JOLI
RABAIS DE 20%:**

Les 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre, nous vous accordons un joli rabais de 20% sur tous les pulls, vestes d'hiver, vestons et blazers pour dames, hommes et enfants. A l'exception des vestes de sport, de ski, de pluie et de trekking.



Exportation de PC-7 et PC-9: feu vert de Berne nécessaire

Pilatus menace de délocaliser

Les Pilatus PC-7 et PC-9 à plus de deux points d'ancrage sous les ailes doivent être soumis à la Loi sur le matériel de guerre (LMG). Cette décision a été prise de justesse par la commission de la politique de sécurité du Conseil national. Le fabricant, qui emploie 900 personnes à Stans, menace de déplacer sa production.

La commission a pris sa décision par 11 voix contre 10 et 2 abstentions: les PC-7 et PC-9 ayant plus de deux points d'ancrage sous les ailes doivent être soumis au régime d'autorisation sévère de la LMG. En revanche, les appareils n'ayant que deux points d'ancrage ne seront soumis qu'au contrôle plus simple prévu par la Loi sur le contrôle des biens. Cette dernière règle le sort des biens utilisables à des fins militaires et civiles.

La question des Pilatus a constitué un des points les plus controversés dans les discussions sur les révisions des deux lois, a expliqué hier le président de la commission du National Anton Keller (PDC/AG). Pour compléter la législation suisse, elle a appliqué le critère des points d'ancrage, qui permettent non seulement de transporter des réserves d'essence, mais des bombes et des canons. Elle a considéré que les PC-7 et les PC-9 à plus de deux points d'an-



Pilatus

Les PC-7 et PC-9 à plus de deux points d'ancrage sous les ailes doivent être soumis à la Loi sur le matériel de guerre. (Keystone)

cage étaient utilisables à des fins militaires et que leur exportation devait avoir le feu vert du Conseil fédéral.

Cette décision ne signifie pas que les PC-7 et PC-9 seront interdits d'exportation, a précisé M. Keller. En vertu des critères prévus dans la loi, le Conseil fédéral aura une large marge de manœuvre pour prendre sa décision. Outre une évaluation de politique extérieure, il pourrait

également tenir compte des intérêts économiques et régionaux.

Au vote final, la commission du National a approuvé par 17 voix contre 1 tant la LMG que la Loi sur le contrôle des biens. Ces deux objets ainsi que l'initiative socialiste «pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre» – dont la commission recommande le rejet – devraient être discutés en plénum durant la session de printemps.

MENACE

Dans une prise de position, le producteur d'avion Pilatus a indiqué qu'il serait contraint de déplacer sa production à l'étranger si la décision de la commission était retenue par les Chambres fédérales. Principal employeur de la région, l'entreprise occupe quelque 900 personnes à Stans.

L'entreprise Pilatus estime qu'il serait raisonnable que ses

modèles d'entraînement fassent l'objet d'expertises ressortissant de la Loi sur le contrôle des biens, moins sévère que la LMG. Cette variante irait dans le sens de l'harmonisation internationale souhaitée par le Conseil fédéral. Elle permettrait de garantir un contrôle à 100% des avions d'entraînement, estime le constructeur.

Il ne s'agit pas de contourner les embargos internationaux, a précisé le directeur de l'avionneur nidwaldien Oscar Schwenk. «Mais nous devons produire ce que demande le marché». Or, avec seulement deux points d'ancrage, il est difficile d'être concurrentiel. Pilatus espère que les Chambres fédérales tiendront compte de l'importance nationale de la production d'avions et se demanderont si elles veulent de Pilatus en Suisse ou non, a poursuivi M. Schwenk.

ALLER PLUS LOIN

Au contraire, la communauté pour le contrôle des armements et l'interdiction des exportations d'armes (ARW) s'est déclarée satisfaite que «l'édifice mensonger d'une entreprise sans scrupules se soit enfin effondré». Selon un communiqué, l'ARW continue toutefois d'exiger que tous les avions Pilatus servant à l'entraînement militaire soient soumis à la LMG. Les appareils à deux points d'ancrage sont aussi utilisés pour l'entraînement de pilotes militaires, ajoute-t-elle. (ats)

BRÈVES

Transports publics genevois

Négociations entamées

Réunis en assemblée générale, les conducteurs des Transports publics genevois (TPG) ont voté hier matin par 190 voix contre 41 l'arrêt du débrayage entamé à 5 h. Les délégués syndicaux ont été mandatés pour entrer en matière sur les propositions de la direction. Le travail a repris.

Assurance-grêle

Vignerons remboursés

Les dommages dus à la grêle ont été inférieurs à la moyenne à un point tel que la Société suisse d'assurance contre la grêle a décidé de rembourser jusqu'à un cinquième des primes perçues, a indiqué hier le service d'information agricole alémanique. Quelque 8500 cas de dommages dus à la grêle et aux orages ont été annoncés lors de la dernière période. Ce qui représente un montant des dégâts d'environ 32 millions de francs, nettement au-dessous de la moyenne annuelle. Les viticulteurs vont ainsi recevoir 20% des primes payées, les autres cultivateurs 15% et 10% suivant le degré de risque.

TSR

Priorité aux jeunes

Le très britannique Wallace et son chien, le non moins British Gromit, seront au menu des fêtes de fin d'année sur la Télévision suisse romande (TSR). Cette période sera placée sous le signe de la jeunesse, tant pour les films, séries et dessins animés diffusés, que pour les émissions «maison». Que les cinéphiles se rassurent, ils n'ont pas été oubliés, mais ils leur faudra zapper sur Suisse 4. Cette chaîne diffusera en effet «L'Histoire du cinéma» vue par Jean-Luc Godard.

Cinémathèque

Successeur de Buache désigné

Hervé Dumont a été nommé hier directeur de la Cinémathèque suisse. Le conseil de fondation l'a élu à la majorité absolue, a précisé son président ad interim Jean-Jacques Speierer à la presse. L'historien du cinéma Hervé Dumont entrera en fonction le premier février 1996 en remplacement de Freddy Buache.

Service civil: premiers effets de la loi dès janvier 1996

Un geste pour les objecteurs

La loi sur le service civil entrera en vigueur le 1er octobre 1996. Dans ces conditions, le Département militaire fédéral veut éviter, autant que possible, d'avoir à condamner des objecteurs avant cette date. Il a édicté, hier, une ordonnance temporaire en faveur des candidats potentiels au service civil qui doivent faire de l'armée en 1996, ou qui attendent un jugement pénal.

Berne

François NUSSBAUM

La loi sur le service civil a été adoptée par les Chambres fédérales le 6 octobre dernier. Aucun référendum n'ayant été annoncé, elle entrera en vigueur le 1er octobre 1996.

DÈS LE 1ER JANVIER

Ce n'est qu'à partir de cette date, en principe, que les objecteurs peuvent faire valoir leur souhait de remplacer le service militaire par un service civil de

remplacement. Le Département militaire fédéral (DMF) n'a toutefois pas l'intention d'appliquer ce délai à la lettre. Le nouveau chef du DMF, Adolf Ogi, a obtenu du Conseil fédéral une dérogation pour éviter de condamner de futurs candidats au service civil à quelques mois de son introduction.

L'ordonnance édictée hier doit régler ces cas. Dès le 1er janvier, ceux qui souhaitent entrer au service civil, mais qui sont déjà incorporés et appelés à une période militaire en 1996 (ou à des tirs obligatoires hors service), peuvent envoyer une demande d'ajournement de ces obligations. Elle doit être adressée – avec exposé des motifs, curriculum vitae, extrait de casier judiciaire et livret de service – à l'autorité militaire cantonale ou au Groupe du personnel de l'armée à Berne (en cas d'incorporation dans les unités fédérales).

Les autorités militaires compétentes demanderont, dans chaque cas, l'avis de l'Office

fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT). Si l'avis est favorable, la demande est en principe acceptée. Mais le DMF précise que l'affectation au service civil n'est pas acquise pour autant: elle doit faire l'objet d'une demande et d'une procédure entièrement séparées.

Quant aux objecteurs contre lesquels une procédure pénale a déjà été engagée, mais dont le jugement n'aura pas été prononcé avant le 1er juin, ils pourront bénéficier d'une application anticipée de la loi: leur demande d'admission au service civil peut être déjà examinée et permettre l'abandon de la procédure pénale.

PAS D'EXCÈS DE ZÈLE!

Au DMF, on note, bien sûr, que les tribunaux militaires sont libres. Mais, à l'évidence, on verrait d'un bon œil qu'ils ne fassent pas d'excès de zèle en se dépêchant de condamner des objecteurs avant le 1er juin.

F.N.

La Convention des Alpes reste bloquée en Suisse

Les écologistes s'unissent

Contestée en particulier par les gouvernements des cantons alpins, la Convention des Alpes voit ses partisans unir leurs forces. 56 organisations écologistes de ces régions se sont regroupées en fédération. Elles veulent être associées aux processus de décision, ont-elles exigé hier à Berne.

Ces organisations sont décidées à procurer une plus large audience à ce qu'elles appellent «l'autre voix» des régions alpines pour ce qui concerne la réalisation des objectifs de la Convention des Alpes. La Fédération des organisations écolo-

gistes des cantons alpins qui s'est présentée hier lors d'une conférence de presse vise à coordonner leurs efforts par une étroite collaboration par-dessus les frontières des cantons.

COLLABORATION

Dans une déclaration commune, les organisations écologistes des cantons alpins ont exprimé trois exigences. Comme premier pas, elles demandent au Conseil fédéral de passer à la ratification de la Convention. Elles appellent aussi les gouvernements des cantons alpins à renoncer «à leur obstruction sans fondement» et à collaborer «de

façon constructive» aux discussions sur la question. Enfin, elles veulent être appelées à participer aux débats au même titre que les représentants officiels des cantons.

La Fédération des organisations écologistes des cantons alpins est persuadée que la population de ces régions a un intérêt vital à la ratification de la Convention des Alpes. Son rejet en bloc par la Conférence des gouvernements des cantons montagnards n'est «objectif» pas justifiable, selon Hans Fritsch, président d'une des organisations écologistes de l'Oberland bernois. (ats)

Le Conseil fédéral n'a encore rien décidé

Timbres à 90 en vente

Quatre nouveaux timbres-poste, dont celui à 90 centimes destiné au courrier A l'an prochain, sont en vente depuis hier dans les bureaux de poste et les clubs philatéliques. Le Conseil fédéral n'a toutefois pas encore décidé des taxes postales applicables en 1996. Il pourrait les annoncer aujourd'hui.

En faisant imprimer à l'avance les nouveaux timbres, les PTT n'ont pas voulu préjuger de la décision du Conseil fédéral d'augmenter les tarifs du courrier A à 90 centimes, a expliqué

Oskar Hänni, porte-parole des PTT. Les raisons invoquées sont les délais d'impression et de mise en service. Les PTT doivent absolument être prêts le 1er janvier 1996.

Si le Conseil fédéral devait renoncer à une hausse du courrier A, les timbres à 90 centimes ne pourraient bien sûr pas être utilisés pour ce type d'envois, a ajouté M. Hänni. Il pense en revanche que les philatélistes seront alors intéressés par la valeur de ce timbre qui devrait donc s'écouler auprès d'eux. (ats)

Fonds Marcos: initiative des banques

Un «sommet» à Hong Kong

Les banques suisses prennent l'initiative pour régler l'affaire des fonds Marcos bloqués en Suisse depuis bientôt une décennie. La SBS et le Crédit Suisse préparent en effet une séance de conciliation qui réunira toutes les parties concernées en janvier prochain à Hong Kong. La Confédération y participera.

C'est un médiateur américain, Chester Crocker, l'ancien suppléant du ministre des Affaires étrangères, qui a été pressenti pour diriger cette tentative de conciliation, a indiqué hier le porte-parole du Crédit Suisse Helmut Reincke, confirmant une information parue dans le «Los Angeles Times». Deux autres personnalités étaient sur les rangs: l'ancien conseiller du président américain Lloyd N. Cutler et l'ancien ministre britannique des Affaires étrangères Sir Geoffrey Howe.

L'initiative des banques est exceptionnelle à deux points de vue. En premier lieu, après être restées de longues années sur la défensive, elles décident de jouer un rôle actif afin de trouver une solution à cette affaire. En second lieu, c'est la première fois

qu'une personnalité internationale de haut rang est désignée comme médiateur.

OBSERVATRICE

Le but de cette rencontre est d'amener autour d'une seule table les représentants du gouvernement philippin, des victimes du régime Marcos et des héritiers de l'ancien président Ferdinand Marcos mort en exil à Hawaï (USA), souligne Helmut Reincke. L'ambassadeur Matthias Kraft, chef de la Direction du droit international public au Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE), a précisé à l'agence AP que la Confédération et le procureur zurichois Peter Cosandey étaient d'accord d'y participer à titre d'observateurs. Berne déléguera probablement un collaborateur de l'Office fédéral de la police et un représentant du DFAE.

Un des avocats américains d'Imelda Marcos, James P. Linn, a même encouragé sa cliente à participer à ces entretiens. «Il est temps que l'affaire soit entièrement liquidée», a-t-il déclaré. Les avocats suisses de la veuve du président suivent également cette initiative avec intérêt. (ap)

Jeudi 30 novembre
à 20 heures

Ancien-Stand
La Chaux-de-Fonds

Admis dès 16 ans

MATCH AU LOTO DE L'OLYMPIC

Quines, superquines, cartons, lots de consolation

132-779460

Abonnement, 40 tours: Fr. 18.-

Demi-abonnement
dès le 21e tour:
Fr. -.50 la carte

2 abonnements = 3 cartes
dès la mi-match

DIVERS



Tél. 039 31 90 30

Rue Bournot 35
Centre Migros Le Locle

VINO DA PASTO

litre

1.70

MERLOT DEL PIAVE

«Tormini» bout. 2.70

carton de 6

15.-

FENDANT DU VALAIS

AOC 1994 «Roche vineuse»

bout. 5.95

carton de 6

34.50

MARSANNAY

bout.

9.95

Rouge AC 1993 Ph. Bourgeois

HEINEKEN

6-PACK

6 X 25 cl

5.50

ARIEL

2l

Color & Normal liquide, recharge

12.70

Jusqu'à épuisement du stock

KELLOG'S

Corn Flakes

375 g

2.50

KRESSI

Vinaigre aux herbes

1l

2.25

LAIT ENTIER

UP brik

1l

1.60

AUTOS - MOTOS - VELOS

MAINTENANT CHEZ OPEL

UNE VALEUR ETALON: ASTRA COMFORT SAFE-TEC

Son nom l'indique: confort accru et sécurité rassurante sont les caractéristiques principales de l'Astra Comfort Safe-Tec, qu'un équipement de série particulièrement riche lui confère. En font partie par ex. les Airbags Opel full size, les prétensionneurs des ceintures à l'avant, le siège conducteur réglable en hauteur, la direction assistée et un équipement supplémentaire exceptionnellement complet (voir tableau ci-contre). La Caravan illustrée dispose en outre d'un vaste espace de chargement (1630 l.) qui la prédispose à transporter toutes sortes de biens. Il n'y a pas à dire, l'Astra Comfort Safe-Tec vous offre tout ce dont vous pouvez rêver pour rouler de manière détendue. OPEL ASSISTANCE, la prestation de services gratuite pendant 3 ans pour toutes les voitures neuves Opel, vient parfaire ce sentiment de sérénité.

- 1. Astra Comfort Safe-Tec 1.4i (60kW/82 ch)**
Caravan 5 portes Fr. 24'050.-*
Limousines avec hayon
3 portes Fr. 22'450.-*
5 portes Fr. 22'950.-*
4 portes à coffre classique Fr. 23'350.-*
- 2. Comfort:**
Lève-glaces électriques à l'avant
Rétroviseurs réglables et chauffables électriquement
Radiocassette stereo avec 6 haut-parleurs
- 3. Safe-Tec:**
ABS
Airbags Opel full size conducteur et passager
Phares antibrouillard
- 4. Offre supplémentaire:**
Climatisation sans CFC pour seulement Fr. 975.-*
Moteurs turbodiesel de faible consommation

MODÈLES EXCLUSIFS POUR LA SUISSE



Confortable, sûre et économique: l'Astra Comfort Safe-Tec 5 portes avec hayon. Equipement comme sur la Caravan.



OPEL 
LE N°1 EN SUISSE.

La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Couvet: Autoservices Currit; Le Locle: Garage du Rallye SA; Villeret: Garage Gerster.
et les distributeurs locaux à: Le Noirmont: Garage Walter Salzmann; La Sagne: Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz: Garage P. Hürzeler.

Harley-Davidson: la demande a largement dépassé l'offre

Un mythe qui a son prix

29 novembre 1314
Petit-fils de saint Louis, Philippe IV, surnommé le Bel, meurt à l'âge de 46 ans. Par son mariage avec Jeanne de Navarre, il élargit le royaume à la Champagne, le Brie, le comté de Bar et la Navarre. Le procès et le supplice des Templiers ont terni son règne. L'ordre fut dissous en 1312. Le grand maître prédit, sur le bûcher, la mort du roi. Et huit mois plus tard, le roi mourut de langueur après une chute de cheval.

BRÈVES

Cicéron

Écrits millénaires

Le diocèse de Wurtzbourg (sud-ouest de l'Allemagne) a annoncé hier la découverte dans ses archives de la copie, vieille d'un millénaire, de lettres de l'homme politique romain Cicéron. Depuis qu'il a entrepris de remettre de l'ordre dans ses archives, le diocèse a mis au jour pas moins de 150 manuscrits du Moyen Âge. Confectionnée dans la salle des scribes de la cathédrale de Wurtzbourg vers l'an mil d'après une estimation, cette copie de lettres de Cicéron (106-43 av. J.-C.) à son ami Atticus a probablement servi à l'enseignement, selon le diocèse.

Suède

Licence ou licenciement abusif?

Une femme professeur dans un centre de formation pour adultes a gagné hier son procès pour licenciement abusif devant le Tribunal de Varmland en Suède. Elle avait été mise à pied par le directeur du centre pour s'être déshabillée devant ses élèves au chômage afin de leur remonter le moral. L'enseignante, âgée de 44 ans, s'était dévêtue devant ses élèves chômeurs pour «renforcer leur confiance en eux-mêmes» et démontrer que l'âge n'est pas un facteur aggravant.

Armée suisse

Malchance

La journée d'hier a mal commencé pour le bataillon de chars 4. Deux chars de combat 68 sont tombés de wagons de chemin de fer vers 6 h aux gares argoviennes de Boswil et Wohlen. Personne n'a été blessé et le trafic ferroviaire n'a pas été perturbé. Mais le DMF a annoncé des dégâts.

Yverdon

Explosion

Deux ouvriers ont été légèrement brûlés hier lors d'une explosion à Yverdon-les-Bains (VD). La déflagration s'est produite peu après 14 heures dans les sous-sols d'un immeuble de la rue des Utins et a été suivie d'un incendie. Selon la police cantonale vaudoise, les deux employés étaient occupés à changer une vanne d'arrivée de gaz. Ils ont entrepris de sectionner le tuyau avec une scie électrique alors que la conduite était encore sous pression.

Le mythe Harley-Davidson est plus vivant que jamais et dépasse les frontières des Etats-Unis. La demande est même si forte que de nombreux concessionnaires américains vendent les célèbres motos bien au-dessus du prix de vente conseillé.

Andrea Ginsburg, agent Harley-Davidson depuis 1972 à Brunswick, une petite ville de l'Etat de New York, a beau vendre ses engins 19.000 dollars (environ 22.000 fr) ou plus, il est souvent en rupture de stock. Et même à ce prix-là, les clients sont toujours aussi nombreux.

Mais le phénomène attire de nombreux vendeurs non spécialisés qui voient là un moyen de réaliser rapidement des bénéfices. A Brunswick, un concessionnaire automobile a l'intention de vendre des Harley-Davidson: il avait acheté une moto qu'il a immédiatement revendue avec un bénéfice de 4000 dollars (4700 fr).

«Il est impossible de dire combien d'amateurs paient plus cher pour leur moto que le prix de vente conseillé», déclare Ken Schmidt, porte-parole de l'unique constructeur américain, ins-



Motos Harley-Davidson

La demande est même si forte que de nombreux concessionnaires américains vendent les motos bien au-

tallé à Milwaukee. «J'ai entendu dire que des motos changeaient de propriétaire trois ou quatre fois avant d'avoir 15 kilomètres au compteur. Les bénéfices atteignent 10.000 dollars (11.600 fr) dans certains cas».

Pour décourager les profiteurs et renforcer les prestations

offertes aux clients, les concessionnaires habillent leurs motos avant de les exposer à la vente. Ainsi, à une «Fat Boy» (gros garçon), comme les motos sont surnommées, de 13.900 dollars (16.100 fr) peut recevoir pour 5000 dollars (5800 fr) d'accessoires chromés. Les bénéfices

(ASL)

nombreux concessionnaires vendent les motos bien au-

dessus du prix conseillé.

ont directement dans la poche du vendeur.

PEU GOUTÉ

Mais cette technique n'est pas du goût de nombreux clients. «Cela a créé un problème», admet M. Schmidt. «Beaucoup économisent pendant des an-

nées pour réaliser leur rêve de posséder une Harley-Davidson. Et lorsqu'ils vont chez un concessionnaire ou ailleurs, ils constatent qu'ils doivent payer beaucoup plus cher.»

Les Harley-Davidson se font rares depuis 1989, date où la demande a dépassé la production. Cette situation a profité à la firme: depuis qu'elle a échappé de justesse à la faillite en 1985, les ventes n'ont cessé d'augmenter, passant de 295,3 millions de dollars (environ 342 millions de fr) en 1986 à 1,1 milliard de dollars (1,27 milliard de fr) en 1994.

L'EUROPE AUSSI

La demande est également forte à l'étranger. Le constructeur exporte 30% de sa production, qui devrait atteindre 104.000 unités cette année. En Europe, premier acheteur de grosses cylindrées, l'Allemagne et la France représentent à elles deux un marché plus vaste que celui des Etats-Unis.

Harley-Davidson fait un gros effort pour satisfaire la demande. La société espère porter sa production à 115.000 unités en 1996 après avoir réalisé un programme d'expansion de plusieurs millions de dollars. Elle compte atteindre les 200.000 unités d'ici à 2003, date de son centenaire. (ap)

USA: madame voulait passer un week-end tranquille

Elle enferme sa mère dans le sous-sol

Une vieille dame âgée de 87 ans et atteinte de la maladie d'Alzheimer a passé le long week-end de Thanksgiving enfermée dans le sous-sol de sa maison pendant que sa fille se trouvait en vacances dans un autre Etat.

Beverly Petry, 50 ans, est soupçonnée d'avoir enfermé sa mère, Irene Werkheiser dans une

chambre située au sous-sol d'une personne âgée. Elle risque une amende maximale de 1500 dollars (environ 1740 francs) et une peine d'un an de prison.

La fille indigne s'était arrangée avec une voisine pour qu'elle apporte un repas à la vieille dame jeudi et vendredi mais apparemment n'avait rien prévu pour le samedi et le dimanche. (ap)

Trou d'ozone: les experts tirent la sonnette d'alarme

Expansion sans précédent

Une réunion internationale d'experts sur la destruction de la couche d'ozone s'est ouverte hier à Vienne, en présence de quelque 500 participants de 120 pays, dont la Suisse.

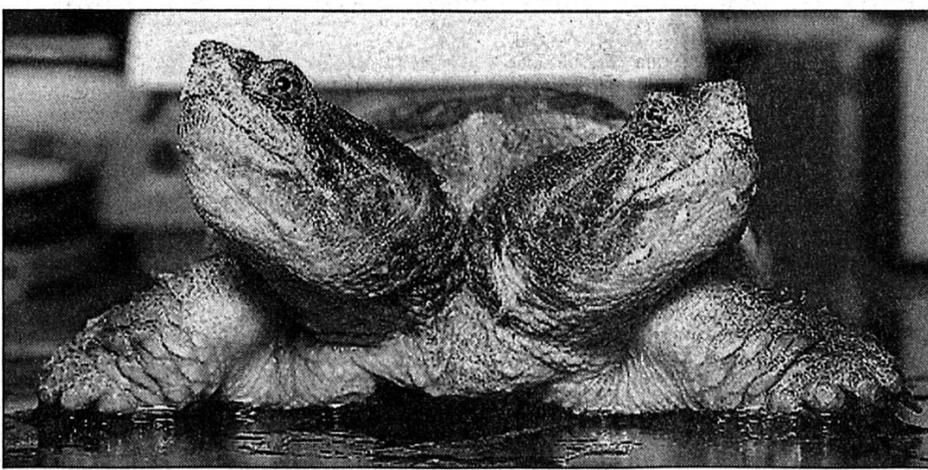
Selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le trou de la couche d'ozone a connu un développement sans précédent en 1995. Cette réunion d'experts précède une

conférence ministérielle sur la troisième révision du protocole de Montréal qui se tiendra dans la capitale autrichienne du 5 au 7 décembre. Le protocole de Montréal, adopté en 1987 et ratifié entre-temps par 149 pays, réglemente la production et la consommation des substances chimiques (CFC-chlorofluorocarbones, halons, tétrachlorure de carbone et éthane) à

l'origine de la destruction de la couche d'ozone. Les CFC et les autres substances anti-ozone entrent dans la fabrication des aérosols et de nombreux équipements tels que les réfrigérateurs, les climatiseurs, les mousses de protection d'emballage.

Le protocole de Montréal prévoit l'interdiction des CFC dans les pays industrialisés à partir de 1996. (ats, apf)

«Ce et Ça» à deux têtes



Newport en Virginie

Non, vous ne rêvez pas! La photo n'est pas truquée. «Ce et Ça», c'est son nom, est une tortue à deux têtes et dont le sexe reste inconnu. (Keystone-AP)

Toile de Gauguin adjugée en Angleterre

Huile à 5,5 millions



Une huile de Paul Gauguin a été adjugée pour près de 5,5 millions de francs, lors d'une vente aux enchères, lundi soir à Londres. L'œuvre, «Femmes au bord de la rivière» (photo Keystone-AP), est l'une des premières réalisées par l'artiste

français après son arrivée à Tahiti, a indiqué la société Sotheby's. La peinture était estimée entre 2,7 et 3,5 millions de francs. Elle faisait jusqu'alors partie d'une collection privée. Le nouvel acquéreur a souhaité garder l'anonymat. (ats, apf)

Pakistan: pour protéger les VIP

Commandos féminins

Le gouvernement pakistanais a décidé lundi de créer des commandos d'élite composés uniquement de femmes. Ils auront pour mission d'assurer la protection des personnalités de marque.

Cette décision du gouvernement - une première au Pakistan - s'inscrit dans le cadre de la politique de promotion et de défense des droits de la femme affichée par le premier ministre Benazir Bhutto. (ats, apf)

Courrier distribué en Inde: quel retard!

La petite vitesse

L'Inde détient peut-être le record du monde de lenteur du courrier: des millions de lettres postées au mois d'avril n'ont toujours pas été distribuées à leurs destinataires.

Une grève avait alors été observée par les employés chargés du tri à bord des trains postaux

et d'innombrables sacs de courrier sont restés en souffrance. Comme l'administration refuse de payer des heures supplémentaires, ils y sont toujours. Las d'attendre, un usager a porté plainte et la justice a donné deux semaines aux autorités postales pour trouver une solution. (ap)

Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds

VENTE D'UN IMMEUBLE LOCATIF

Date et lieu de l'enchère: le vendredi 19 janvier 1996 à 10 h 30, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de vente, 2e étage.
Débiteur: M. Patrice Lorimier à Chézard (NE).

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS
Article 1814: RUE DE LA DEMOISELLE (Rue Numa-Droz 47) à La Chaux-de-Fonds, bâtiments, places-jardins de 575 m².

Estimations: cadastrale (1976) Fr. 252 000.-
de l'expert (1995) Fr. 1 490 000.-

Vente requise par la créancière hypothécaire en 1er rang, 2e, 3e et 4e rangs.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 15 décembre 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la Loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE).

L'immeuble mis en vente pourra être visité sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10, ☎ 039/28 54 64

La Chaux-de-Fonds, le 29 novembre 1995.

OFFICE DES POURSUITES:
Le préposé, J.-P. Gailloud

132-776946

Office des faillites de Neuchâtel

Vente d'un immeuble comprenant 7 appartements en propriétés par étages

Date et lieu de l'enchère: le jeudi 14 décembre 1995 à 14 heures à Neuchâtel, Service des ponts et chaussées, rue Pourtalès 13, salle 203.

Failli: Zanolari Roland, anciennement Rouges-Terres 26, 2068 Hauterive, actuellement à Cully.

CADASTRE DE LIGNIÈRES

Parcelle 29. Plan-folio 1. Lignièrès. Habitation, garage, bâtiments de 324 m². Places-jardins de 55 m². Places-jardins de 5 m² et places-jardins de 202 m². Surface totale de 586 m².

Estimations assurance incendie (1994): Fr. 1 350 000.-
cadastrale (1995): Fr. 2 942 000.-
de l'expert (1994): Fr. 1 235 000.-

Dépôt des conditions de vente et de l'état des charges: 23 novembre 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Renseignements: D. Boillod. ☎ 038/39 41 61

Visite: 14 h 30, sur place.

Office des faillites de Neuchâtel: M. Vallérian, préposé

28-357727

Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds

Vente d'un immeuble locatif

Date et lieu de l'enchère: le vendredi 19 janvier 1996 à 15 heures à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, deuxième étage.

Débiteurs: Mme Cavuto Maria, Sablons 47 à Neuchâtel; M. Paiano Stefano, Parcs 97 à Neuchâtel; M. Bisanti Daniele, chemin des Sources 3 à Bevaix.

CADASTRE LES ÉPLATURES

Article 2276. Rue Morgarten (rue du Locle 22) à La Chaux-de-Fonds. Bâtiments, place, trottoir de 635 m².

Estimations: cadastrale (1990) Fr. 1 020 000.-
de l'expert (1995): Fr. 690 000.-

Vente requise par la créancière hypothécaire en premier et deuxième rangs.

Délai de production: 7 novembre 1995 inclusivement.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 15 décembre 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

L'immeuble mis en vente pourra être visité sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10. ☎ 039/28 54 64

La Chaux-de-Fonds, le 29 novembre 1995.

Office des poursuites: le préposé, J.-P. Gailloud

132-777007

Office des faillites de La Chaux-de-Fonds

Vente d'un immeuble en propriété par étages

Date et lieu de l'enchère: le vendredi 9 décembre 1995 à 15 heures à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, deuxième étage.

Faillie: **SI du Minaret SA** en liquidation, rue Guillaume-Farel 11 à Neuchâtel. Délégation de l'Office des faillites de et à Neuchâtel.

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Désignation de la part de copropriété à vendre

Parcelle 13035/E. Rue Fritz-Courvoisier (rue Fritz-Courvoisier 7) à La Chaux-de-Fonds. Appartement: 4e étage: 3 pièces de 141 m² et un galetas de 85 m² et une cave de 8 m².

Estimations: cadastrale (1989) Fr. 240 000.-
de l'expert (1994): Fr. 385 000.-

Désignation de l'article de base:

Article 7246. Rue Fritz-Courvoisier (rue Fritz-Courvoisier 7) à La Chaux-de-Fonds. Bâtiment, places de 278 m².

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 13 novembre 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE).

Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visites: sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des faillites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10. ☎ 039/28 54 64

La Chaux-de-Fonds, le 29 novembre 1995.

Office des faillites: le préposé, J.-P. Gailloud

132-779139

Office des faillites de La Chaux-de-Fonds

Vente d'appartements en propriété par étages

Date et lieu de l'enchère: le vendredi 8 décembre 1995 à 10 h 30 à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage.

Faillie: **Synergic SA** à Monthey. Délégation de l'Office des faillites de et à Monthey.

CADASTRE «LES ÉPLATURES

Désignation des parts de copropriété à vendre

Parcelle 4048/A. Ruelle Morgarten (rue des Bouleaux 15) à La Chaux-de-Fonds. Appartement: rez: une pièce de 39 m², une cave de 3 m² et un galetas de 5 m².

Parcelle 4050/C. Ruelle Morgarten (rue des Bouleaux 15) à La Chaux-de-Fonds. Appartement: rez: une pièce de 34 m², une cave de 3 m² et un galetas de 7 m².

Parcelle 4060/N. Ruelle Morgarten (rue des Bouleaux 15) à La Chaux-de-Fonds. Appartement: 2e étage: une pièce de 39 m², une cave de 3 m² et un galetas de 7 m².

Parcelle 4064/R. Ruelle Morgarten (rue des Bouleaux 15) à La Chaux-de-Fonds. Appartement: 2e étage: 4 pièces de 99 m², 2 caves de 5 et 3 m² et un galetas de 8 m².

Parcelle 4065/S. Ruelle Morgarten (rue des Bouleaux 15) à La Chaux-de-Fonds. Appartement: 3e étage: une pièce de 39 m², une cave de 3 m² et un galetas de 6 m².

Parcelle 4067/U. Ruelle Morgarten (rue des Bouleaux 15) à La Chaux-de-Fonds. Appartement: 3e étage: une pièce de 35 m², une cave de 3 m² et un galetas de 5 m².

Parcelle 4068/V. Ruelle Morgarten (rue des Bouleaux 15) à La Chaux-de-Fonds. Appartement: 3e étage: une pièce de 35 m², une cave de 3 m² et un galetas de 5 m².

Estimations: cadastrale (1986) Fr. 293 500.-
de l'expert (1995): (parcelles prénommées ensemble) Fr. 485 700.-
(parcelles prénommées ensemble)

Désignation de la parcelle de base:
Parcelle 2466. Bâtiments, places-jardins de 1678 m².

Dépôt des conditions de vente, des états des charges et du rapport de l'expert: le 13 novembre 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visites: sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des faillites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10. ☎ 039/28 54 64

La Chaux-de-Fonds, le 13 novembre 1995.

Office des faillites: le préposé, J.-P. Gailloud

132-775501

Administration spéciale de la
Nouvelle Imprimerie Courvoisier-Attinger SA en liquidation

p.a. Soresa SA, M. Alain Vuilleumier
rue de la Serre 99, 2300 La Chaux-de-Fonds

Vente d'un immeuble

Date et lieu de l'enchère: le mercredi 6 décembre 1995 à 10 h 30 à la brasserie La Channe, avenue Léopold-Robert 17, salle du premier étage.

Faillie: **Nouvelle Imprimerie Courvoisier-Attinger SA** en liquidation par M. A. Vuilleumier, Soresa SA, Serre 99, 2300 La Chaux-de-Fonds.

CADASTRE DES ÉPLATURES

Désignation:
Parcelle 2428: rue Jardinière 153 à La Chaux-de-Fonds, usine trois niveaux dont: bureaux: 90 m², ateliers: 1059 m², divers 933 m².

Estimations: cadastrale (1983): Fr. 1 600 000.-
de l'expert: valeur intrinsèque Fr. 2 318 865.-
valeur de rapport Fr. 1 406 588.-
valeur vénale Fr. 1 635 000.-
assurance incendie: Fr. 4 659 400.-

Désignation de l'article de base:
Article 2428: locaux industriels (823 m²), place (402 m²). Total: 1225 m².

Dépôt des conditions de vente et du rapport de l'expert: le 15 novembre 1995.

Etat des charges déposé le 5 avril 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE).

Des garanties de paiement sont exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite: sur rendez-vous préalable.

Renseignements: A. Vuilleumier, Soresa SA, Serre 99, 2300 La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/23 21 66

132-778653



Notre cadeau de Noël 17,00% de remise spéciale

sur toutes les **VW GOLF** de notre stock en version limousine, break ou cabriolet livrées avant la fin de l'année.

Venez découvrir le chiffre qui se cache derrière le ? et calculez votre avantage!

Encore plus fort: si votre véhicule n'est pas

équipé d'un catalyseur, quel que soit son état, nous vous le reprendrons à un prix exceptionnel!

Le vent des affaires folles souffle sur les:

Sporting Garage SA, Crêtets 90
2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/26 44 26

Garage Pandolfo & Cie, Girardet 37
2400 Le Locle, tél. 039/31 50 00

Garage Touring, Baptiste-Savoie 16
2610 Saint-Imier, tél. 039/41 41 71



132-779469

SPECTACLES - LOISIRS

ALAIN MORISOD & SWEET PEOPLE

CONCERT DE NOËL

Invité spécial: **John Starr**

LA CHAUX-DE-FONDS

GRAND-TEMPLE

Lundi
11 décembre
1995
à 20 h 30



14-776171

Vente des billets:

Supercentres ville
Serre 37-43
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 89 01

DIVERS

CHERCHE montres de marque déposée **À ACHETER** si possible avec atelier ou entreprise de fabrication de montres de poche ou montres-bracelets mécaniques pour l'exportation. Ecrire sous chiffre K 210-38364 à ofa Orell Füssli Werbe AG, case postale, 5200 Brugg AG. 210-38364

Dimanche 3 décembre

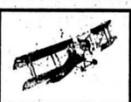
JOURNÉE DU TIMBRE

Brasserie de la Channe

132-779162

SPECTACLES - LOISIRS

Restaurant de l'Aéroport



Aimé Bongard-Sedjan
Bd des Eplatures 54
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 82 66
Salle pour société et repas de famille

Jeudi dès 14 h 30:

MATCH AUX CARTES KREUZ

132-779312

DIVERS

Bippo di Roma SUPER MARCHÉ
Au 1er: self-service
10 000 paires de chaussures à choix
19.-, 29.-, 39.-, 49.-, 59.-
Av. L.-Robert 51, La Chaux-de-Fonds

Cadeaux pour entreprises

Cadeau convivial par excellence, le vin fait toujours plaisir.

LA COMÈTE & HERTIG VINS SA, outre un assortiment de plus de 1200 sortes de vins, champagnes et spiritueux, vous offre un service cadeau à la carte quel que soit votre budget.

Conseil, emballage, envoi
☎ 039/25 95 65

LA COMÈTE & HERTIG VINS SA
Rue Blaise-Cendrars 13, 2304 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/25 95 65

132-779139

ENSEIGNEMENT

Un An d'Etudes à l'Etranger

Cours de langues - départ janvier 96
**LOS ANGELES
SAN DIEGO
BOSTON**

Appelez dès maintenant!

EF Education
Rue du Midi 18
1003 Lausanne

Tél: 021/312 39 06 Fax: 021/323 21 68
22-362579/4x4

Police-secours: 117

DIVERS

FUST ELECTROMENAGERS
CUISES/BAINS, LUMINAIRES
TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD

Look attrayant et bronzage toute l'année grâce à votre **solarium d'appartement**

Nous avons, dans différentes marques, le modèle adapté à vos besoins... et à votre budget!

Visitez notre grande exposition de **solarium d'appartement!**

- Garantie des prix les plus bas (votre argent est remboursé si vous trouvez dans les 5 jours un appareil identique à un prix officiel plus bas)
- Location ou achat • Paiement contre facture • En permanence, modèles d'exposition avantageux

5-248588

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44, 039/26 11 50
Bienne, Hyper-Fust, route de Soleure 122, 032/52 16 00

Publicité intensive, Publicité par annonces

VACANCES - VOYAGES

Le catalogue 96 est arrivé!
MAJORQUE

UNIVERSAL c'est génial!

Départs les dimanches dès le 4.2.de GVE/BSL/ZRH
Mais en hiver également! Hôtel Sillot, départs le 2.1 et 14.1. de ZRH
Seulement Fr 750.- p/pers./sem, pens. comp., chamb. double, vue mer.

universal 075 / 231 11 88 Demandez
ou Martorey 5, 1005 Lausanne - 021 / 320 60 71 le catalogue!

Nom, Prénom:

Adresse:

CP: Localité: 10A

174-709903/ROC

Le mot mystère

Définition: conclusion d'un ouvrage littéraire, un mot de 8 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 29

L	U	E	S	T	E	S	U	T	N	I	O	P	M	E
S	I	A	I	R	E	A	I	E	E	E	M	I	S	E
E	U	C	T	R	E	T	N	A	L	P	L	I	E	R
T	E	O	O	S	S	I	N	I	L	L	B	L	T	R
R	P	S	S	R	S	E	O	E	E	E	I	P	O	E
A	S	A	O	P	N	T	V	I	T	E	G	U	M	P
E	G	A	Y	O	V	E	E	I	E	N	U	R	O	I
E	L	R	M	N	O	A	T	E	R	R	E	U	R	M
T	T	E	O	E	T	O	N	I	B	G	R	E	R	G
E	N	Y	G	O	S	I	M	I	U	E	I	E	A	G
A	E	A	A	I	T	S	M	E	T	R	R	L	I	U
R	T	S	Y	A	T	E	R	I	V	E	B	L	E	L
O	T	S	S	A	L	I	V	E	D	E	A	E	U	T
E	E	E	B	A	T	E	L	I	R	E	C	U	L	E
N	I	A	T	E	I	E	S	E	R	I	A	L	A	M

- | | | | |
|---|---|---|--|
| A Abats
Anémone
Apôtre
Asseau
Bise
Bretelle
Cabri
Eberlué
Ebruité
Entente
Erreur
Essai
Essayer
Essoré
Etain
Etayant | G Galber
Germe
Gilet
Grives
Guérir
Guérite
Imité
Innové
Lévrier
Licorne
Lierre
Litigé
Malaire
Mille
Misogyne | M Mouillé
Myosotis
Nette
Noyer
Otage
Otite
Perré
Plant
Plier
Pointu
Pollen
Récit
Reculé
Rivet
Sage
Salive | S Satiété
Satinée
Saut
Seul
Sidérer
Sous
Timide
Toast
Toile
Trypsine
Vanité
Vite
Voyage |
|---|---|---|--|

roc-pa 274

L'annonce, reflet vivant du marché

AUTOS - MOTOS - VELOS



Gérold Andrey SA

Garage + carrosserie
51, boulevard des Eplatures
2300 La Chaux-de-Fonds
039/26 40 36

132-779458

AVIS OFFICIEL



Office des faillites de La Chaux-de-Fonds

Révocation d'enchères publiques d'immeuble en propriété par étages

Les enchères publiques de l'immeuble dépendant de la masse en faillite de **SI du Minaret SA** en liquidation, rue Guillaume-Farel 11 à Neuchâtel. Délégation de l'Office des faillites de et à Neuchâtel, formant la parcelle **13012/H** du cadastre de La Chaux-de-Fonds, sise rue du Parc 83 au dit lieu, annoncées pour le **vendredi 8 décembre 1995 à 15 heures** à l'Hôtel judiciaire, av. Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, deuxième étage

N'AURONT PAS LIEU

La Chaux-de-Fonds, le 29 novembre 1995.

Office des faillites, le préposé: J.-P. Gailloud

132-779140

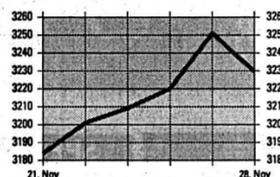


Réservé à votre annonce
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/21 04 10 - Le Locle, tél. 039/31 14 42

PUBLICITAS

BOURSE

Swiss Market Index

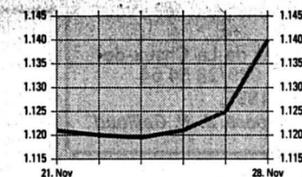


Indices

	27/11	28/11
SPI	2082.61	2073.38
SMI	3251.00	3229.50
Dow Jones	5070.88	5078.10
DAX	2238.10	2241.51
CAC 40	1889.76	1870.34
Nikkei	18543.10	18688.40



Dollar US



Billets

	Achat	Vente
USA	1.11	1.2
Angleterre	1.73	1.85
Allemagne	79.5	82
France	22.75	24.05
Belgique	3.84	4.04
Hollande	70.75	73.75
Italie	0.07	0.075
Autriche	11.25	11.75
Portugal	0.72	0.8
Espagne	0.89	0.99
Canada	0.81	0.89
Japon	1.09	1.19

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

	Achat	Vente
USA	1.14	1.174
Angleterre	1.773	1.825
Allemagne	79.67	81.37
France	23.21	23.71
Belgique	3.878	3.958
Hollande	71.09	72.69
Italie	0.0716	0.0736
Autriche	11.325	11.565
Portugal	0.7595	0.7845
Espagne	0.932	0.962
Canada	0.843	0.867
Japon	1.123	1.157
ECU	1.476	1.508

Métaux précieux

	Achat	Vente
\$ Once	388.3	388.8
Lingot	37.85	14550
Vreneli 20.-	81	91
Napoléon	78	88
Souver new	90.96	94.5
Souver old	90.53	94.07
Kruger Rand	440	455

	Achat	Vente
ARGENT	5.26	5.28
\$ Once	189	204
Lingot/kg		

	Achat	Vente
PLATINE	15325	15575
Kilo		

	Achat	Vente
Convention Or		14700
Plage or		14280
Achat		240
Base argent		

Source
TELEKURS
Transmis par Consultas SA, Lausanne
(Cours sans garantie)

Taux d'intérêt suisses

	3 mois	6 mois	12 mois
Crédit Suisse			
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	1.50	1.50	1.37
3 ans			
5 ans			
8 ans			
Oblig. de caisse	2.50	3.25	3.75

Obliq. de caisse

	3 mois	6 mois	12 mois
Banque Nationale Suisse			
Rendement moyen des obligations de la Confédération	3.62	3.63	
Taux Lombard	4.25	4.25	

Taux d'intérêt étrangers

	3 mois	6 mois	12 mois
Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-			
CHF/Sfr	1.87	1.75	1.75
USD/US\$	5.71	5.56	5.50
DEM/DM	3.74	3.68	3.62
GBP/£	6.37	6.31	6.24
NLG/HLG	3.50	3.56	3.56
JPY/YEN	0.25	0.40	0.37
CAD/CS	5.62	5.62	5.62
XEU/ECU	5.21	5.25	5.15

Bourse suisse

	27/11	28/11
Adia p	199	198.5
Agie n	80t	80t
Alusuisse p	960	947
Alusuisse n	961	948
Amgold C.S.	92.25	94
Ares Sersono	775	785
Ascom p	1100t	1080
Attisolz n	720	720
Banque Coop	870d	872
Bâloise n	2400	2360
Baer Holding p	1375	1370
BB Biotech	2510	2530
BBC p	1380	1363
BK Vision p	1515	1505
Bobst p	1840	1840
Buehrle p	90t	92.75
Bucher Holding p	690d	690
CFN	450d	450d
Ciba-Geigy n	1059	1044
Ciba-Geigy p	1052	1040
Clariant n	375	370
Cortaidod p	368	365d
CS Holding n	115	114
Electrowatt p	362	358
Elco Loser n	440	450
EMS Chemie p	5270	5230
Fischer p	1590	1580
Fischer n	310t	306
Forbo n	458	449
Fotolabo p	380	378d
Galenica n	356	349
Hero p	548	550
Hero n	135	135
Hilti bp	910	905
Holderbank p	883	876
Immuno	676	676
Interdiscout p	108	90
Jelmoli p	525	525
Kuoni n	1710	1670
Landis & Gyr n	733	736
Lindt Sprüngli p	18600	18600
Logitech n	111	112
Merck	1075	1075
Mercurie n	251	250
Michelin	550	539
Motor Col.	2000	1990
Mövenpick p	425	425d
Nestlé n	1225	1228
Pargesa Holding	1390d	1400d
Pharmavision p	5750	5800
Phonak	940	935
Pirelli p	138	133
Publicitas bp	1015	1010
Publicitas n	1170	1160
Rentch Walter	190	185
Reassurance p	1281	1273
Reassurance n	1281	1276
Richemont	1670	1665
Rieter n	330	325

Avant bourse

	27/11	28/11
Astra	18.5	18.5
Calida	860d	860
Ciment Portland	605d	605d
Danzas n	1120	1105d
Feldschlöss. p	3200a	3200f

Amsterdam (HFL)

	27/11	28/11
ABN Amro	72.5	72.6
Akzo	182.3	180.2
Royal Dutch	208.9	207.8
Unilever	207.1	207.5

Tokyo (Yen)

	27/11	28/11
Canon	1750	1770
Daiwa Sec.	1340	1400
Fuji Bank	2070	2090
Hitachi	1020	1040
Honda	1790	1810
Mitsubishi el	1050	1050
Mitsubishi Heavy	812	815
Mitsubishi Bank	2220	2250
Mitsui Co	844	857
NEC	1270	1270
Nippon Oil	550	552
Nissan Motor	745	748
Nomura sec	1960	1980

Londres (ESTG)

	27/11	28/11
Amgold	-	52
Anglo AM	38.25J	38.5
B.A.T.	5.67	5.62938
British Petrol.	5.05	5.045
British Telecom.	3.76	3.765
BTR	3.32	3.37
Cable & Wir.	4.51	4.52375
Cadbury	5.56	5.51375
De Beers P	18.5625	18.625
Glaxo	8.875	8.8225
Grand Metrop.	4.35	4.39
Hanson	1.86375	1.87
ICI	7.53	7.63

Frankfurt (DM)

	27/11	28/11
AEG	144.5	143.5
Allianz N	2773	2772
BASF	319.2	319
Bay. Vereinsbk.	41.35	41.25
Bayer	374.5	377.1
BMW	780	783
Commerzbank	334	332.3
Daimler Benz	719.3	717
Degussa	455	462
Deutsche Bank	68.33	68.36
Dresdner Bank	38.95	38.95
Hoechst	364	369
MAN	412.5	412
Mannesmann	466	465.8
Siemens	750.5	752
VEBA I	58.89	59.04
VWV	465	469.7

Paris (FF)

	27/11	28/11
AGF	165	162.5
Alcatel	438.2	432.8
BSN	814	800
CCF	100.6	98
Euro Disneyland	13.7	13.6
Eurotunnel	7.65	7.6
Gener.des Eaux	491	491
L'Oréal	1263	1255
Lafarge	343.1	335.2
Total	309	304.3

New York (SUS)

	27/11
--	-------

BMW Z3

Un roadster de feu!

En plein renouveau, le roadster stimule la créativité des constructeurs. Firme à longue tradition sportive, BMW n'échappe pas à la règle. Le constructeur allemand lancera au printemps prochain son propre modèle, le Z3. Une petite merveille qui, compte tenu de son prix et de ses qualités, devrait s'imposer sur le marché helvétique. James Bond, lui, l'a d'ores et déjà adoptée!



Avec une telle voiture, James ne peut pas faire faux.

vous obtiendrez une petite merveille. Habitué aux bolides de classe - rappelons-nous seulement de l'Aston Martin et de la Lotus Esprit turbo -, James Bond a d'ores et déjà adopté le Z3. Pierce Brosnan en pilote en effet un modèle dans le nouvel épisode de ses aventures («Goldeneye»), qui sortira sur les écrans suisses en décembre. Alors...

DEUX MOTORISATIONS

Présenté au grand public en mars 1996 lors du Salon de l'auto de Genève, le Z3 sera disponible dès le printemps prochain. Il sera proposé en deux variantes de motori-

sation: un moteur de 1,8 litre à culasse conventionnelle, développant 115 CV, et un moteur multi-soupapes de 1,9 litre d'une puissance avouée de 140 CV. A en croire les responsables de la firme bavaroise, un moteur six cylindres devrait à terme compléter la gamme. La transmission est assurée par une boîte mécanique à 5 rapports. Sur la version 1,9 litre est disponible en option une boîte automatique à 4 rapports.

Le nouveau Z3 conjugue la ligne classique d'une voiture de sport biplace avec des éléments de style moderne typiquement BMW. Son allure se singularise par un capot moteur très allongé,

un pare-brise droit, un «cocon» compact pour les passagers, un arrière court, de grandes roues et un essieu arrière reculé. Les ouïes de refroidissement aménagées entre les passages de roues avant et les arrêts de porte appartiennent à la tradition et rappellent de belle façon le légendaire 507 apparu à la fin des années 50.

LE PLAISIR DE CONDUIRE

L'ambiance dégagée par l'intérieur du Z3 est à la fois sportive et teintée de classicisme. Les différents éléments de l'habitacle sont agencés clairement et sont réduits à l'essentiel. La capote, très fonctionnelle, est aisément ouverte et

refermée sans avoir besoin de quitter son siège. Sur le modèle testé de 1,9 litre, le confort régnait en maître: lève-glaces électriques, régulateur de vitesse, climatisation, sièges chauffants et hard top. N'est pas BMW qui veut...

Outre ses nombreuses qualités esthétiques et techniques, le roadster Z3 se signale par une tenue de route exemplaire. Les tests que nous avons effectués dernièrement sur les routes sinueuses et vertigineuses des Appalaches révèlent un comportement routier exceptionnel. Même dans des courbes négociées à vitesse un brin déraisonnable, la voiture reste en ligne sans sourcilier. Les qualités de cette propulsion font merveille en toutes circonstances.

Comme un bonheur ne vient jamais seul, le Z3 sera commercialisé en Suisse sur des bases tout à fait abordables. Le prix de vente pour la version 1,8 litre a été fixé à 35.600 francs y compris l'ABS, direction assistée, airbag conducteur et passager, verrouillage central avec dispositif antivol et capteur d'impact, protection latérale, ceintures avec rétracteur, vitres teintées, rétroviseurs à commande électrique, sièges réglables électriquement et structure «Leatherette». L'équipement de base pour la version 1,9 litre est enrichi d'une commande électrique pour les vitres et de jantes en aluminium, le tout pour un prix de 39.800 francs.

J.-F. KRÄHENBÜHL/ROC



COURS SUR LES PNEUS

Les garagistes s'engagent en faveur de la sécurité routière. De nombreuses entreprises, membres de l'UPSA, ont organisé dans leur garage des cours gratuits, consacrés aux pneus. Les participants des cours ont appris le bon usage des pneus (changement de roue, montage des chaînes de neige et pontage d'un véhicule) se sont familiarisés avec les critères importants (pression d'air, profil des pneus, qualité des pneus). Jusqu'à fin décembre 1995, des cours auront lieu chez votre garagiste. Les participants ont l'occasion de prendre part à un concours, dont le premier prix est une semaine d'entraînement sur neige en Laponie. Votre garagiste UPSA vous donnera des informations détaillées.

Profil et pression d'air: les garanties de la sécurité routière

Le profil figure en tête de liste, car moins le profil est profond, plus le risque d'aquaplaning est élevé. Le profil optimal est de 3 mm et la profondeur minimale, prescrite par la loi, est de 1,6 mm. Les pneus qui présentent un profil aussi bas devraient être remplacés immédiatement. Une bonne pression d'air est tout aussi importante. Selon les recommandations des garagistes, elle devrait être contrôlée tous les 15 jours sur les pneus froids (ne pas oublier la roue de secours). Une pression d'air trop faible est dangereuse, car les pneus s'échauffent trop et la sécurité de conduite est entravée (les pneus risquent d'éclater). Les pneus d'hiver devraient en règle générale avoir une pression d'air supérieure de 0,2 bars à celle des pneus d'été.

Hiver/été

Ne pas utiliser des pneus d'été en hiver, lorsque les températures descendent en-dessous de 7°. Le mélange de caoutchouc ne s'y prête pas. Il en va de même pour les pneus d'hiver: en raison du mélange de caoutchouc, ils sont conçus pour des températures basses et il est aussi interdit par la loi de les utiliser en été (pneus Q), à moins que la vitesse maximale du véhicule soit inférieure à 160 km/h.

Contrôle des pneus

Il faudrait régulièrement faire inspecter les pneus par le spécialiste pour détecter d'éventuels corps étrangers, entailles, coupures, fissures ou bosses. Les corps étrangers ayant pénétré dans le pneu peuvent aussi l'endommager à l'intérieur. En cas de doute, remplacer les pneus. On peut aussi endommager les pneus en montant sur un bord de trottoir. Il faut éviter de rouler sur des bords aigus ou coupants.

(comm. ups)

Volvo 850 R et TDI

Objectif puissance



Objectif puissance pour Volvo! Le constructeur suédois a en effet mis le turbo (doux euphémisme...) pour l'année 1996. Deux nouveaux modèles de la 850 ont en effet vu le jour dernièrement, les exécutions «R» et «TDI». Point fort de ces deux modèles: la puissance, principalement avec le modèle frappé de la lettre «R»: 250 CV pour un moteur de 2,3 litres. Impressionnant, non?

Volvo n'y est pas allé par quatre chemins. Lorsqu'il fait de la puissance son cheval de bataille (sans toutefois négliger les autres aspects), le constructeur suédois n'y va pas avec le dos de la cuillère. Afin d'obtenir une puissance de 250 CV pour une cylindrée de quelque 2300 cmc, les ingénieurs du groupe ont bien évidemment eu recours au turbocompresseur. Les données d'usine sont véritablement impressionnantes. Ce groupe de cinq cylindres atteint sa pleine puissance à un régime de 5400 t/min. En théorie, la 850 R accélère de 0 à 100 km/h en 6,7 secondes, alors que sa vitesse de pointe a été bloquée à 250 km/h, comme il en est presque devenu une coutume avec les voitures puissantes.

PÉDALE DOUCE

Sur route sèche, cette voiture se conduit comme une autre, quand bien même il convient de ne pas avoir le pied trop lourd sur l'accélérateur. Par contre, sur revêtement humide ou carrément mouillé, la prudence s'impose, dans la mesure où la puissance du moteur peut poser quelques petits problèmes d'adhérence à l'accélération. Volvo l'a d'ailleurs bien compris, puisqu'il a installé un système antipatinage appelé TRACS (déclenchable au bon vouloir du conducteur), qui facilite grandement le démarrage sur sol glissant. Côté habitacle, Volvo n'a absolument rien négligé. Au

contraire, il a tout soigné à la perfection. A commencer par le confort des sièges. Incontestablement de la belle ouvrage! Le tableau de bord, quant à lui, est sobre, sans fioritures. Cette Volvo 850 R sera disponible, en deux exécutions, berline et break.

UN MOTEUR AUDI...

Même remarque en ce qui concerne la TDI, dont le moteur provient de chez... Audi, moteur d'une cylindrée de 2,5 litres. Le plus frappant avec cette version TDI, c'est bel et bien le silence qui règne à l'intérieur de l'habitacle. Il faut vraiment tendre l'oreille pour constater qu'on est au volant d'un véhicule équipé d'un moteur diesel. Données caractéristiques: 140 CV à 4000 t/min et couple maxi de 290 Nm atteint entre un régime de 1900 déjà et 3100 t/min. Grâce à ses bonnes reprises, la 850 TDI peut être conduite à un rythme élevé sur des parcours sinueux et cela, sans être systématiquement pendu au levier de vitesses. Bien évidemment, la version TDI ne peut pas rivaliser avec sa grande sœur qu'est le modèle R. Il n'empêche qu'avec une vitesse de pointe de 200 km/h, elle possède de solide arguments à une époque où les contrôles de vitesse se multiplient.

UN BREAK QUI TIENT LA ROUTE

Curieusement, après un essai sur le circuit du Castellet, on a constaté une nette différence en tenue de route entre l'exécution berline et le break. Une différence de tenue de route à l'avantage du... break, aussi bizarre que cela puisse paraître. En effet, la berline est moins stable au niveau de son train arrière. C'est ainsi que le break se prête mieux à une conduite appuyée, d'autant plus qu'il ne manque pas d'arguments de puissance.

Daniel BACHMANN/ROC

Ford Fiesta

Toute pimpante pour ses vingt printemps

Contrairement à ce qu'affirme le dicton, on peut toujours faire du neuf avec du vieux. Il suffit pour cela de solides connaissances spécifiques, d'un brin de savoir-faire et d'une once d'imagination. Ceux qui auraient besoin d'exemples concrets pour s'en convaincre n'ont qu'à regarder du côté de la Ford Fiesta.

Lancée en 1976, vendue depuis à près de neuf millions d'exemplaires dans le monde, celle qui a tenu la tête du hit-parade européen des petites voitures pendant quatre années consécutives revêt un nouvel habit et se dote de nouvelles motorisations. L'équipement de base a également été amélioré.

Très attrayant et particulièrement réussi, ce nouveau modèle Fiesta sera commercialisé en parallèle avec le modèle actuel, dont la production continue sous le nom de Fiesta Classic.

UNE LIGNE AFFINÉE

Redessiner une voiture n'est pas une sinécure. Le faire avec goût et modernisme l'est encore moins. Présentée récemment dans la région de Nîmes, la nouvelle Fiesta a beaucoup plu. On a apprécié la pureté et la sobriété de sa ligne, mais aussi le choix des coloris. Aurait-on voulu séduire la gent féminine qu'on ne s'y serait sans doute pas pris autrement.

Ce renouveau extérieur et intérieur se double d'un nouveau tableau de bord, qui surprend par

son côté légèrement arrondi et par sa luminosité éclatante (modèle Ghia). Si elle gêne un peu dans un premier temps, cette dernière s'apprivoise peu à peu au point de devenir sympathique. Son côté efficacité prend alors toute sa signification.

TROIS VERSIONS

Disponible dès son lancement en trois et cinq portes, la nouvelle Fiesta débarque en trois versions différentes: la Flair (modèle familial), la Fun (modèle sportif) et la Ghia (modèle de luxe).

La Fiesta bénéficie d'un nouveau 16 soupapes Zetec-SE. D'une cylindrée de 1,25 litre, il fournit 75 CV et se verra adjoindre, d'ici au début de l'année prochaine, une version 1.4 de 90 CV. Une nouvelle mouture, appelée Endura-E, du 1.3 bien connu constitue la motorisation de base de la gamme. Un diesel de 60 CV complète la palette des moteurs.

Le premier contact avec la nouvelle Fiesta s'est révélé plutôt positif sur ce point. Compte tenu de sa modeste cylindrée, le Zetec-SE se comporte remarquablement. Légèrement supérieur en cylindrée, mais inférieur en puissance, l'Endura-E se révèle également intéressant.

EQUIPEMENT DE PREMIER ORDRE

Pour faire face à la concurrence toujours plus vive, l'équipement et

le confort prennent de plus en plus d'importance. Les ingénieurs de Ford le savent très bien. Leur désir de prendre place dans le peloton de tête se fait agréablement sentir au niveau de l'équipement de la Fiesta, qui offre bien plus que l'indispensable. En plus du traditionnel, toutes les versions offrent de série l'ABS électronique et l'airbag côté conducteur.

Ceux qui en veulent davantage opteront pour la version Fun ou pour la Ghia. La première est notamment équipée du compteur, des sièges avant sport et du tableau de bord avec cadrans blancs. Reine de la série, la Ghia offre de son côté la direction assistée.

Sur toutes les versions, la climatisation, l'airbag côté passager, la direction assistée (de série sur la Ghia) et le toit ouvrant sont proposés en option, au même titre que les multiples «packs» tels que le Travel, le Styling, le Crystal ou le Ghia. Le tout pour un prix qui défie presque toute concurrence. Le modèle de base de la Fiesta «nouvelle génération» est en effet vendu 16.700 francs seulement, soit 600 francs de moins que le premier modèle Fun. Pour la version Ghia, superbement équipée, il faudra ajouter au minimum 4050 francs.

Aujourd'hui déjà, on peut vous assurer que le jeu en vaut vraiment la chandelle.

Gérard JORIS/ROC



La Fiesta fête ses vingt ans en étrennant une robe fort seyante.

(l'dd)



35.-

1. BODY AVEC DÉCORATION PERLES. VISCOSE/ÉLASTHANNE. S-L.



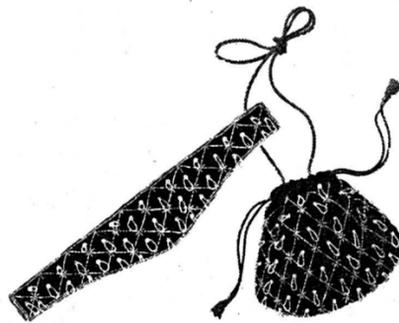
28.-

2. BODY VELOURS. AVEC PIERRES EN STRASS. POLYAMIDE/ELASTANNE. 36/38-44/46.



20.-

3. SOUTIEN-GORGE AVEC SLIP. POLYAMIDE/POLYESTER/ÉLASTHANNE. B70-C90.



18.-

4. CEINTURE EN VELOURS.

25.-

5. SAC EN VELOURS.



40.-

6. ENSEMBLE D'INTÉRIEUR. 3 PIÈCES. POLYESTER. 36/38-44/46.



60.-

7. PULLOVER. POLYESTER/CUPRO. S-L.



70.-

8. CARDIGAN. POLYESTER/CUPRO. S-L.



35.-

9. BLOUSE AVEC BRODERIES CONTRASTÉES. POLYESTER. 36-48.



60.-

10. BLOUSE AVEC GILET ATTENANT. POLYESTER/ACÉTATE. 38-46.



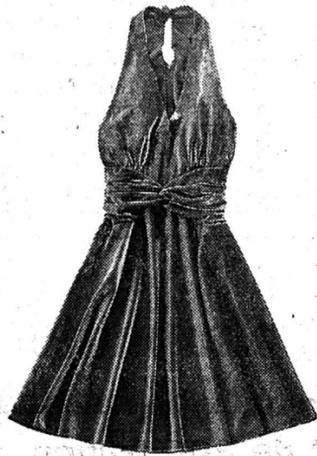
40.-

11. GILET AVEC BRODERIE. POLYESTER. 38-48.



65.-

12. ENSEMBLE DE SOIRÉE. 2 PIÈCES. ACÉTATE/POLYAMIDE. 36-44.



65.-

13. ROBE DE SOIRÉE. ACÉTATE. DOUBLURE: POLYESTER. 34-40.



98.-

14. ROBE DE SOIRÉE. POLYESTER. 34-42.



50.-

15. JUPE. POLYESTER. 36-46.



60.-

16. PANTALON. VISCOSE/COTON/ÉLASTHANNE. 34-44.



C&A, ÇA VOUS VA!

C&A LA CHAUX-DE-FONDS, MÉTROPOLE CENTRE, RUE DANIEL-JEAN RICHARD 23, TÉL. 039/24 10 40. LES JEUDIS 30.11, 7.12, 14.12 ET 21.12.95 OUVERT JUSQU'À 21H30. LES LUNDIS 11.12.95 ET 18.12.95 OUVERTURE DU CENTRE DÈS 08H00. ÉGALEMENT DISPONIBLE DANS TOUS LES AUTRES MAGASINS C&A.

ENCORE PLUS PO



Campagne C&A pour Noël 95:

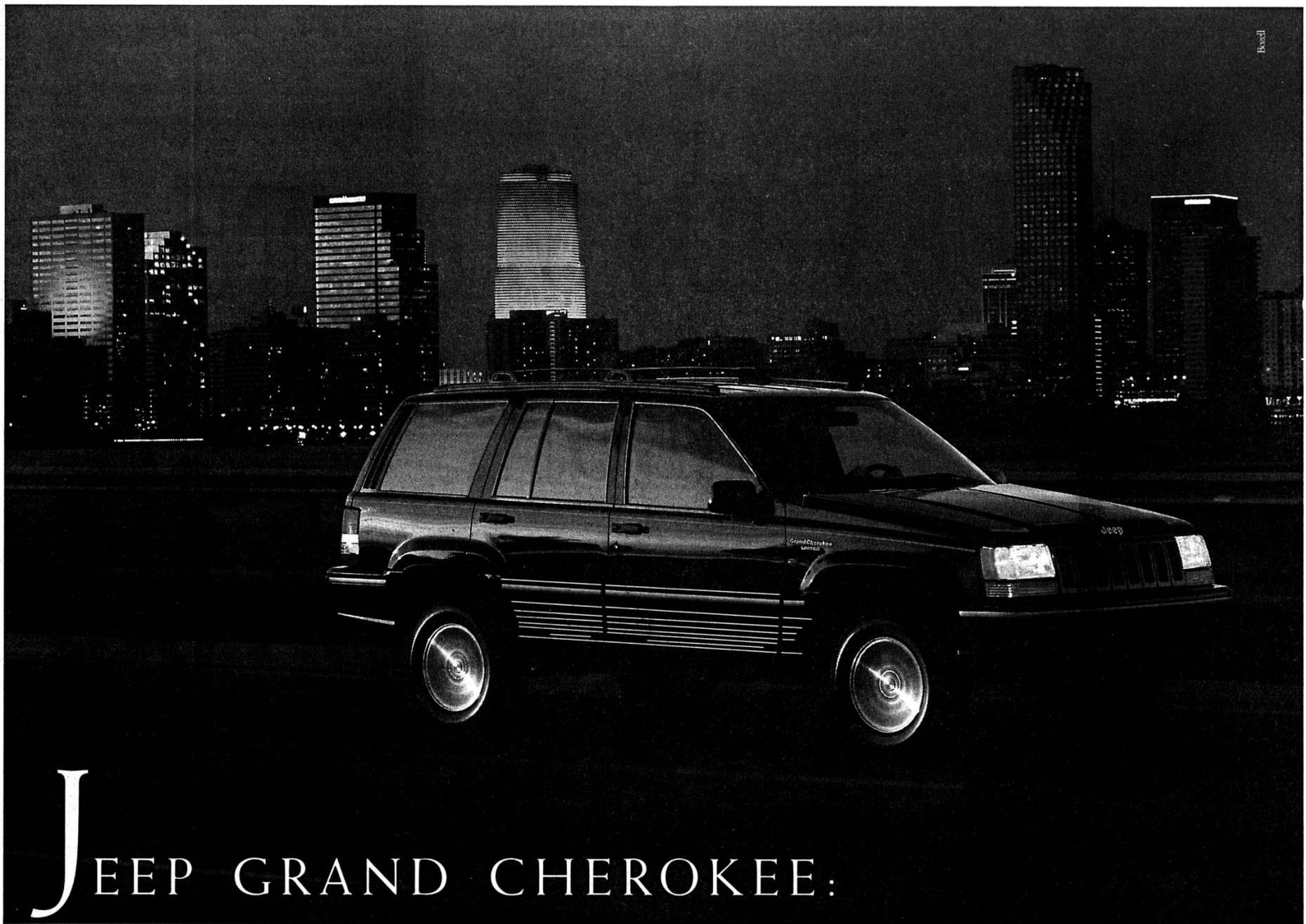


NOUS VOUS OFFRONS UN BON, VOUS EN DÉTERMINEZ LA VALEUR.

Pour remercier nos clients de leur fidélité, nous leur avons préparé une surprise bien agréable. Du 29 novembre au 23 décembre 1995, nous distribuons des bons: **10 francs à partir d'un achat de 100 francs, 20 francs à partir d'un achat de 200 francs, 30 francs à partir d'un achat de 300 francs, etc.** Vous pouvez échanger ce bon contre des articles de mode ou des étoffes mode de notre vaste collection dans tous les magasins C&A de Suisse jusqu'au 30 juin 1996. C&A vous adresse ses meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.



UR VOTRE ARGENT.



JEEP GRAND CHEROKEE:

DU RÔLE DE FAVORI À CELUI DE VALEUR ÉTABLIE.

Rares sont les constructeurs automobiles qui proposent une synthèse aussi bien réussie d'élégance et de puissance. La Jeep Grand Cherokee Limited représente l'idéal pour ceux qui recherchent tout à la fois le raffinement, le luxe et les meilleurs arguments tout-terrain. Son espace intérieur luxueux, les finitions soignées, la sélection des matériaux, ainsi que tous les attributs du confort, comme par exemple la climatisation automatique, soulignent sa générosité absolue. Le modèle Limited offre, de série, sièges en cuir, cockpit ergonomique, volant gainé de cuir réglable en hauteur, airbag, placages de bois précieux, lève-vitres électriques, rétroviseurs extérieurs électriques/dégivrants et radio/lecteur stéréo avec RDS.

Dotée de tous les atouts d'une limousine de luxe, la Jeep Grand Cherokee reste une Jeep à part entière, grâce notamment à sa remarquable maîtrise des systèmes de transmission à quatre



De série, à bord de la Limited: sièges en cuir (à commande électrique à l'avant), climatisation automatique, airbag.

roues motrices. Une course d'essai mettra en parallèle les différentes caractéristiques des modèles Limited et Laredo. La version Limited est propulsée par un impressionnant moteur de 5,2 litres développant pas moins de 155 kW (211 CV) et 400 Nm. Ce somptueux V8 se

distingue par son silence de fonctionnement et sa fiabilité. La Laredo est quant à elle équipée d'un puissant 6 cylindres en ligne de 4 litres développant 132 kW (180 CV) et 285 Nm. Limited ou Laredo, la Jeep Grand Cherokee est depuis toujours la référence. Le magazine spécialisé «auto illustrée» l'a d'ailleurs consacrée voiture de l'année 1995 dans sa catégorie. Jeep Grand Cherokee Limited 5,2L V8: Fr. 58 300.- (TVA incluse), Jeep Grand Cherokee Laredo 4L: Fr. 51 800.- (TVA incluse).

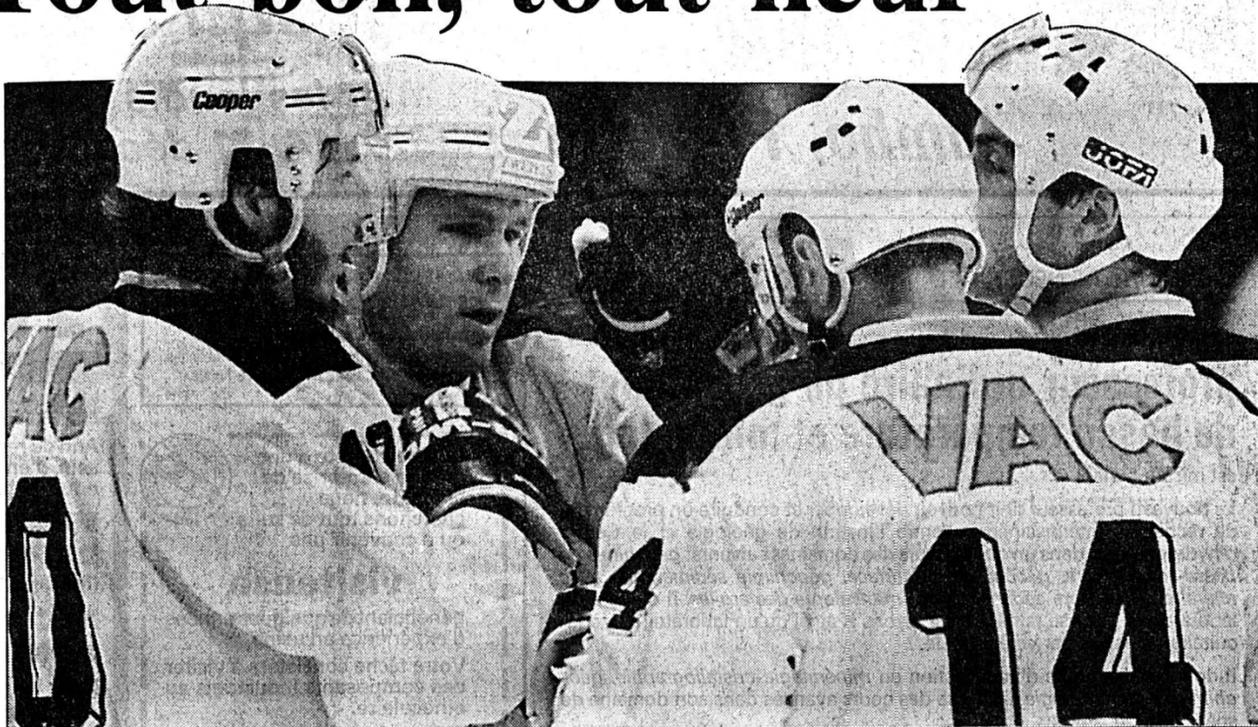


REPRÉSENTATION GÉNÉRALE POUR LA SUISSE ET LE LIECHTENSTEIN:
CHRYSLER JEEP IMPORT (SWITZERLAND) AG,
VULKANSTRASSE 120, 8048 ZÜRICH, 01/434 82 00.

VOTRE AGENT CHRYSLER JEEP COMPÉTENT:
BERNE: 2735 BÉVILARD, GARAGE DE LA BIRSE, WILLEMEN S.A., TÉL. 032/92 24 62. 2503 BIENNE, WALTER SCHWAB AG, TÉL. 032/25 70 70. 2557 BIENNE-STUDEN, GARAGE MARTINI, TÉL. 032/53 60 80/81. FRIBOURG: 1762 GIVISIEZ-FRIBOURG, GARAGE A. MARTI, TÉL. 032/26 41 81. 1716 PLAFFIEN, GARAGE E. ZAHND AG, TÉL. 037/89 23 23. 1635 LA TOUR-DE-TRÈME, SPICHER ET CIE AUTOS S.A., TÉL. 029/2 90 74. 1680 ROMONT, GARAGE DE LA GARE, TÉL. 037/52 23 04. GENÈVE: 1219 GENÈVE-LE LIGNON, GARAGE DU LIGNON EMIL FREY S.A., TÉL. 022/796 45 11. 1207 GENÈVE, COUNTRY SPORTSCAR SERVICE S.A., TÉL. 022/736 86 59. 1290 VERSOIX, GARAGE PARCA S.A., TÉL. 022/755 52 22. JURA: 2764 DELÉMONT-COURRENDLIN, GARAGE DU CASINO, WILLEMEN S.A., TÉL. 066/35 60 30-21 34 74. NEUCHÂTEL: 2300 LA CHAUX-DE-FONDS, AUTO-CENTRE EMIL FREY S.A., TÉL. 039/27 97 77. 2108 COUVET, AUTOMOBILES 3C, TÉL. 039/63 35 05. 2000 NEUCHÂTEL, GARAGE BOREL S.A., TÉL. 039/29 90 29. VALAIS: 1920 MARTIGNY, ROBERT ET ALAIN ROUGE S.A., HI-TECH AUTOMOTIVE, TÉL. 026/22 70 70. 1893 MURAZ-COLLOMBEY, CENTRE AUTOMOBILES MICHEL OPPLIGER, TÉL. 025/72 78 78. 3960 SIERRE, GARAGE CITÉ DU SOLEIL, PAUL FELLAY & FILS S.A., TÉL. 027/55 11 48-56 11 38. 1951 SION, AUTO-PÔLE, RENÉ VULTAGIO S.A., TÉL. 027/23 75 12. 3945 STÈG-GAMPEL, VEGAS GARAGE, TÉL. 028/42 11 41. VAUD: 1860 AIGLE, INTER-AUTO S.A., TÉL. 025/26 33 81. 1815 CLARENS, GARAGE DE VINET, JEAN ZWAHLEN ET FILS, TÉL. 021/964 34 46. 1804 CORSIER-SUR-VEVEY, CILO S.A., TÉL. 021/921 02 31. 1023 CRISSIER, EMIL FREY S.A., CENTRE AUTOMOBILE ROMAND, TÉL. 021/631 24 11. 1023 CRISSIER, EMIL FREY FINANZ AG, BUREAU ROMAND, TÉL. 021/631 24 30. 1266 DUILIER, GARAGE DES MARAIS, M. CORTHÉSY, TÉL. 022/361 27 41. 1037 ÉTAGNÈRES, G. CASALE, GARAGE & CARROSSERIE, TÉL. 021/731 35 22. 1606 FOREL (LAVAUX), C. DICK, GARAGE DU PRALET S.A., TÉL. 021/781 22 19. 1027 LONAY, GARAGE MARTIN BÜRGIN S.A., TÉL. 021/803 30 44. 1094 PAUDEX, GARAGE CARROSSERIE RIO S.A., TÉL. 021/791 66 22. 1305 PENTHALAZ, GARAGE DE LA VENOGÉ S.A., S. FAVRE, TÉL. 021/861 10 72-077/22 33 72. 1032 ROMANEL S/LAUSANNE, CILO S.A., CENTRE DE DISTRIBUTION CHRYSLER/JEEP, TÉL. 021/648 38 83. 1131 TOLOCHÉNAZ, AUTO-BOLLE S.A., TÉL. 021/802 22 22. 1400 YVERDON-LES-BAINS, STATION AGIP, A. IEVOLO, TÉL. 024/21 56 55. 1400 YVERDON-LES-BAINS, ALTERNATIVE CARS S.A., C. IEVOLO, TÉL. 024/24 53 63. 18-258780/ROC F K 95

Hockey sur glace - LNB: le HCC s'impose à Herisau

Tout bon, tout neuf



● HERISAU - LA CHAUX-DE-FONDS 2-4 (0-3 0-0 2-1)

Et hop, une de plus! C'était, hier soir, au tour de Herisau de faire les frais de la série positive du HCC. En Appenzell, les gens des Mélézes ont en quelque sorte mis leurs compteurs à jour, prenant le meilleur sur le seul adversaire qui ne s'était pas encore incliné cette saison face à eux. Au passage, ils ont mis fin à une longue période de disette sur une glace qui n'est plus désormais que comparable à toutes les autres dans la mesure où le HCC peut parfaitement s'y imposer. Tout bon, tout neuf...

Premier bloc en verve

Patrick Oppliger, Laurent Stehlin, Valeri Shirajev et Philippe Bozon ont frappé à Herisau.

(Impar-Galley)

Herisau
Jean-François BERDAT

Star Lausanne: démission d'Anton Stastny
L'entraîneur de Star Lausanne, l'ex-international tchèque Anton Stastny, jette l'éponge. Le comité vaudois a accepté sa démission et espère lui trouver rapidement un successeur. L'intérim est assuré par Jean-Frédérique Mirabile, qui était l'assistant de Stastny. (si)

AUTRES PATINOIRES

● GRASSHOPPER - GE SERVETTE 3-2 (1-1 1-1 1-0)

Neudorf: 412 spectateurs. Arbitre: M. Eichmann. Buts: 3e McKim (Felix, à 5 contre 3) 0-1. 15e Virta (Bruetsch) 1-1. 22e Hagmann (Virta) 2-1. 40e Wicky (McKim, Felix, à 5 contre 4) 2-2. 56e Nieminen (Hagmann) 3-2. Pénalités: 5 x 2' contre Grasshopper, 2 x 2' contre GE Servette.

● LANGNAU - COIRE 10-3 (2-1 4-1 4-1)

Ifis: 3453 spectateurs. Arbitre: M. Vuille. Buts: 6e Brechbühl (à 5 contre 4) 1-0. 14e Thoma (Cherny) 1-1. 19e Bärtschi (Glowa, à 5 contre 4) 2-1. 21e Stoller (Lambert, à 4 contre 4) 3-1. 25e Meier (Signorell, Bleiker, à 5 contre 4) 3-2. 32e Horak (Beutler, à 5 contre 4) 4-2. 33e Tschiemer (Horak) 5-2. 36e Lambert (Stoller, à 5 contre 4) 6-2. 41e Lambert 7-2. 42e Peer 7-3. 44e Glowa (Lambert) 8-3. 52e Nusspliger (Bärtschi) 9-3. 56e Brechbühl 10-3. Pénalités: 3 x 2' contre Langnau, 8 x 2' contre Coire.

● MARTIGNY-VALAIS - THURGOVIE 6-3 (2-0 2-0 2-3)

Forum d'Octodure: 1156 spectateurs. Arbitre: M. Moreno. Buts: 2e Silietti (Jelmini) 1-0. 16e Moret (Fedulov, Escher, à 5 contre 4) 2-0. 21e Rosol (Bonito) 3-0. 28e Bonito (Fedulov, à 5 contre 4) 4-0. 44e Weisser (Seitz) 4-1. 47e Schrepfer (Slehofer, Othman) 4-2. 50e Daoust (Posma) 4-3. 51e Fedulov (Bonito, Rosol) 5-3. 57e Silietti (Fedulov, Bonito, à 5 contre 4) 6-3. Pénalités: 6 x 2' contre Martigny-Valais, 6 x 2' plus 10' (Keller) plus pénalité disciplinaire de match (Keller) contre Thurgovie.

CLASSEMENT

1. Grasshop.	19	14	2	3	86	47	30
2. Chx-Fds	19	12	4	3	77	47	28
3. Thurgovie	19	12	2	5	73	50	26
4. Langnau	19	12	1	6	76	56	25
5. Martigny	19	8	4	7	71	82	20
6. Herisau	19	8	3	8	71	61	19
7. Bienne	19	6	2	11	69	87	14
8. Olten	19	3	5	11	54	88	11
9. Servette	19	4	2	13	49	66	10
10. Coire	19	3	1	15	61	103	7

PROCHAINE JOURNÉE

Jeudi 30 novembre. 20 h (match avancé de la 23e journée): Grasshopper - Coire. Samedi 2 décembre. 17 h 30: Grasshopper - Bienne. Olten - Herisau. 18 h: Coire - Martigny-Valais. 20 h: La Chaux-de-Fonds - Langnau. Thurgovie - GE Servette.

BRÈVE

Natation
Quatre ans pour les dopés

La Fédération internationale de natation a décidé, à Rio, d'infliger désormais quatre ans de suspension à tout nageur convaincu de dopage.

On pourrait presque parler de scénario idéal. «Le match s'est déroulé selon nos plans et l'équipe a parfaitement accompli ce que j'attendais d'elle» dira du reste Riccardo Fuhrer dans les couloirs du frigidaire appenzellois.

Si les gens du lieu donnèrent l'impression de partir d'un bon patin, ce fut essentiellement dû au fait que l'ami Elsener - touché à une épaule, il allait par la suite très vite disparaître du décor - s'est d'emblée retrouvé sur le banc dit d'infamie. L'occasion rêvée pour Guay, Vilgrain et consorts pour entamer ce qui n'allait toutefois être qu'un feu de paille. Ces deux minutes digérées, le HCC allait en effet résolument prendre les choses en main. Une fois de plus remarquable, Oppliger allait bientôt se charger de montrer de quel côté le vent soufflait.

La confiance décuplée par cette ouverture du score, les Chaux-de-Fonniers n'allaient dès lors laisser que des miettes à leurs adversaires. Dominant de manière parfois outragieuse, ils durent toutefois patienter jusque dans les ultimes instants de cette première période pour réa-

liser ce que les tennismen appellent le break. Et plutôt deux fois qu'une puisqu'en l'espace de trente-trois secondes, Stehlin, remarquable d'opportunisme, et Bozon triplaient la mise. Allô docteur se disaient alors des Appenzellois au bord du k-o.

DEUX POTEAUX

La pause devait toutefois permettre aux gens de Mark McGregor de retrouver et leurs esprits et quelques couleurs. Dès la reprise, les débats s'équilibrè-

rent sensiblement. Dans le même temps, la rencontre se fit plus animée, Seeholzer puis Cantoni trouvant coup sur coup le poteau de Schnegg sur deux actions qui auraient sans doute pu faire prendre une tout autre tournure aux événements.

Le match s'emballa alors. Flairant le danger, les gens des Mélézes se dirent qu'il serait peut-être plus prudent d'inscrire ce quatrième but qui aurait sans doute tempéré les ardeurs des Appenzellois. Oppliger eut ce but au bout de sa crosse avant

que Bozon, Shirajev, Bozon encore puis Bourquin ne se heurtent à Rüeger, qui réalisa en l'espace d'une poignée de secondes quatre arrêts déterminants.

Refusant résolument d'abdiquer, les Appenzellois devaient enfin trouver récompense à leurs louables efforts lorsque Cantoni, à la faveur d'une pénalité infligée à Oppliger, redonna espoir à ses couleurs. Il restait alors douze minutes à jouer et toute équipe «normale» aurait eu tout à craindre de la poussée rageuse des gens du lieu. Mais voilà, le HCC n'est plus une équipe «normale», Bozon allant rapidement se charger de le rappeler. La messe était dès lors dite et la réussite de Derungs ne prit qu'un caractère anecdotique.

DE LA PATIENCE

Si un seul doute subsistait encore quant à la valeur du HCC, il aurait été balayé d'un seul coup d'un seul hier au soir en Appenzell. Remarquablement organisée, la formation de Riccardo Fuhrer a en effet conduit les débats à sa guise, pour la plus grande satisfaction de celui qui doit sans doute être l'entraîneur le plus heureux de la catégorie. «L'équipe a bien maîtrisé le dé-

but de match, prenant rapidement le jeu en main, commentait le Bernois. En fait, le match s'est déroulé comme nous le souhaitions.»

Dans son commentaire, le druide des Mélézes soulignait les mérites des uns et des autres. «C'est sans doute le meilleur match qu'il m'ait été donné de voir entre ces deux formations. Tout a été positif de notre côté et je retiens surtout que l'équipe a évolué de manière intelligente en sachant faire preuve de patience lorsque Herisau tentait par tous les moyens de revenir au score.»

Tout en tordant le cou au signe indien, qui voulait qu'il ne s'impose plus à Herisau, le HCC a donc poursuivi sa formidable série positive qui le laisse désormais sur neuf matches sans défaite. Comme de bien entendu, les gens des Mélézes n'entendent pas s'arrêter en si bon chemin. «Nous voulons continuer sur ce rythme, demeurer le plus longtemps possible sur cette orbite victorieuse» lançait Riccardo Fuhrer. Voilà les prochains adversaires du HCC avertis.

Tout bon, tout neuf, d'accord. En attendant de passer à dix... J.-F.B.

Centre sportif: 893 spectateurs. **Arbitres:** MM. Ballmann, Hohl et Dolder. **Buts:** 5e Oppliger (Bozon, Stehlin) 0-1. 19e Stehlin (Shirajev, Bourquin, à 5 contre 4) 0-2. 19e Bozon (Oppliger, Stehlin) 0-3. 48e Cantoni (Nater, Guay, à 5 contre 1) 1-3. 54e Bozon (Shirajev, Stehlin) 1-4. 56e Derungs (Vilgrain) 2-4. **Pénalités:** 4 x 2' contre Herisau, 5 x 2' contre La Chaux-de-Fonds. **Herisau:** Rüeger; Balzarek, Maag; Freitag, Krapf; De-

rungs, M. Knecht; Cantoni, Guay, D. Knecht; Nater, Vilgrain, Seeholzer; Tanner, Weibel, Germann. **La Chaux-de-Fonds:** Schnegg; Shirajev, Bourquin; Ott, Reber; D. Dubois, Murisier; Bozon, Oppliger, Stehlin; Kohler, Pont, G. Dubois; Chappot, Elsener, Leimgruber; Bizozero. **Notes:** Herisau sans Fust (blessé). Touché à l'épaule (ligaments déchirés?), Elsener ne réapparaît plus dès l'appel de la deuxième période.

Jeu de massacre à Bienne

Exposition de mollusques!

● BIENNE - OLTEN 3-3 a.p. (2-1 0-1 1-1 0-0)

Le spectateur s'est trompé hier soir en prenant le chemin du Stade de glace. A défaut d'assister à une partie de hockey sur glace, il est retourné dans son foyer avec le sentiment d'avoir mordu à l'invitation d'une exposition de mollusques!

Face à une équipe soleuroise qui a choisi une tactique ultra-agressive (quarante-cinq minutes de pénalités) et qui attendait le moment propice pour punir les Biennois en contres, Wahl et ses potes ont connu d'invasibles problèmes.

Comme par exemple le fait de devoir encaisser les deux premiers buts en supériorité numérique... En effet, Gagné a nargué la flotte biennoise qui a pris l'eau de toutes parts. On a pourtant cru que le match allait prendre une autre dimension lorsque Malgin donna l'avantage aux siens à la 50e. Las, ce fut au contraire Olten qui s'adjugea le partage des points avant des prolongations qui resteront vaines.

Stade de glace: 3300 spectateurs.

Arbitres: MM. Simic, Wits, Hefermehl.

Buts: 7e Gagné (à 4 contre 5) 0-1. 8e Grogg (Kvartalnov, Malgin) 1-1. 13e Malgin (Grogg) 2-1. 30e Gagné (Ruedi, Ackermann, à 4 contre 5) 2-2. 50e Malgin 3-2. 54e Aebi (Siren) 3-3.

Pénalités: 4 x 2' contre Bienne, 10 x 2' plus 5' (von Rohr) plus 2 x 10' (von Rohr et Fischer) contre Olten.

Bienne: Wahl; Pfosi, Tschumi; S. Dick, Ghillioni; Cattaruzza, Schneider; Deritz, M. Dick, Mueller; Burillo, Riessen, Schümperli; Grogg, Kvartalnov, Malgin.

Olten: Aebischer; Studer, Ruedi; Siren, Gugelmann; Stucki, Weber; Gasser, Lüthi, Siegwart; von Rohr, Aebi, Keller; Fischer, Gagné, Ackermann.

Notes: Bienne sans Lutz (malade), Olten sans Schneeberger et Franzi (malades).

(rp)

LNB 1995/96		Bienne	Coire	GE Servette	Grasshopper	Herisau	Langnau	Martigny	Olten	Thurgovie
A l'extérieur ▶	HCC									
▼ A domicile	HCC									
HCC		8-2	4-1	4-3	5-4	4-4	3-4	6-1	6-1	6-2
		05.12	07.01	06.02	27.01	16.01	02.12	21.01	13.01	12.12
Bienne		4-4	7-2	7-3	1-5	2-4	3-6	5-3	6-1	2-5
		23.01	16.12	13.02	20.01	30.01	09.01	03.02	3-3	09.12
Coire		2-4	1-3	6-2	5-4	1-7	4-5	5-5	8-3	3-5
		03.02	27.01	05.12	1-6	21.01	16.01	02.12	09.01	13.02
GE Servette		1-3	5-3	5-1	2-4	8-4	4-1	1-2	2-2	0-2
		09.01	13.01	23.01	16.01	16.12	03.02	30.01	09.12	20.01
Grasshopper		6-2	6-5	12.12	3-3	4-2	5-3	7-1	8-1	1-4
		07.12	02.12	30.01	3-2	05.12	21.01	13.02	03.02	09.01
Herisau		3-0	3-4	7-3	4-3	0-2	1-4	11-1	2-2	4-1
		2-4	12.12	09.12	27.01	23.01	13.02	09.01	02.12	03.02
Langnau		3-7	7-3	6-1	7-2	1-3	2-1	1-3	2-1	3-1
		20.01	06.02	10-3	07.01	09.12	13.01	16.12	30.01	23.01
Martigny		3-3	8-5	9-6	5-2	3-4	4-3	4-4	1-3	1-3
		09.12	07.01	20.01	12.12	13.01	06.02	27.01	23.01	6-3
Olten		0-3	5-4	5-4	3-0	5-5	6-7	4-5	1-7	5-6
		13.02	16.01	06.02	21.01	07.01	20.01	12.12	05.12	27.01
Thurgovie		1-1	8-0	6-4	2-1	1-6	6-1	3-3	8-1	6-2
		30.01	21.01	13.01	02.12	06.02	07.01	05.12	16.01	16.12



Noël avec nous

**Coop, Migros,
EPA, ABM,
Jumbo, Placette**

**Pour vos idées cadeaux
les nocturnes à La Chaux-de-Fonds**

**jeudi 30 novembre
jusqu'à 22 heures**

**et les jeudis
7, 14, 21 décembre**



132-779449

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL FACULTÉ DES SCIENCES

En raison de la retraite du titulaire, un poste de

**professeur ordinaire de géochimie
de basse température et minéralogie**

est mis au concours.

Le nouveau professeur doit pouvoir développer et conduire un programme de recherche interdisciplinaire entre l'Institut de géologie et le Centre d'hydrogéologie dans un ou plusieurs des domaines suivants: *géochimie de basse température, géochimie de surface, géochimie sédimentaire avec altération, transport, sédimentation; minéralogie des argiles.* Il dirigera un laboratoire d'analyse minérale par rayons X ainsi qu'un laboratoire interfacultaire d'analyse par voie humide.

Il donnera des cours d'introduction en *minéralogie-cristallographie, géochimie, sédimentologie* ainsi que des cours avancés dans son domaine de spécialisation.

Il sera amené à donner également des cours spécialisés dans les Universités de Berne et de Fribourg, selon la déclaration du 22 juin 1995 des conseillers d'Etat responsables de l'Instruction publique des Cantons de Berne, Neuchâtel et Fribourg concernant la nouvelle structure des instituts de géologie de leurs universités (BENEFRI).

Traitement: légal.

Obligations: légales.

Entrée en fonction: 1er octobre 1996 ou à convenir.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au directeur de l'Institut de géologie, rue Emile-Argand 11, 2000 Neuchâtel 7. ☎ 038/23 26 52

Les places mises au concours à l'Université de Neuchâtel sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les candidatures doivent être présentées avec curriculum vitae, liste des publications, projets de recherche et références, au Service de l'enseignement universitaire, château, CH-2001 Neuchâtel, jusqu'au 29 février 1996.

28-35302

**Les dévoreuses de sommets:
Les nouvelles 4x4 de Ford,
à partir de Fr. 26 350.-.**



Tous les prix TVA incluse.

Ford Mondeo 2.0i
Zetec 16V 4x4:
Fr. 35 230.-.

Ford Escort 4x4
1.6i 16V:
Fr. 27 400.-.

Les atouts de la Mondeo 4x4:

- moteur 2.0i Zetec 16V de 132 ch
- standards de sécurité DSE
- ABS, airbag et protections latérales
- traction intégrale permanente
- quatre freins à disque
- contrôle de traction sur les 4 roues
- réglage électrique de la hauteur du siège du conducteur
- jantes de 15" à enjoliveurs pleins
- rétroviseurs extérieurs à dégivrage et réglage électriques et bien plus encore

Les atouts de l'Escort 4x4:

- moteur 1.6i Zetec 16V de 88 ch
- standards de sécurité DSE

- ABS, airbag et protections latérales
- traction intégrale permanente
- quatre freins à disque
- train roulant encore amélioré
- nouvel intérieur
- lève-glaces électriques à l'avant
- pare-brise chauffant
- rétroviseurs extérieurs à dégivrage et réglage électriques et bien plus encore

Les atouts de l'Escort RS Sauber 4x4:

- moteur 2.0i DOHC 16V de 150 ch
- train roulant sportif
- jantes en alliage
- sièges avant Recaro et bien plus encore



Avec airbag et ABS pour tous.

132-778599



GARAGE DES 3 ROIS SA

LA CHAUX-DE-FONDS
8, bd des Eplatures

LE LOCLE
51, rue de France

NEUCHÂTEL
11, Pierre-à-Mazel



Ford
Crédit

OFFRES D'EMPLOI

Cinéma à La Chaux-de-Fonds engagerait

UNE CAISSIÈRE

(travail à temps partiel)
Faire offre sous chiffre F 132-779471 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.
132-779471

Pour le compte d'une grande entreprise de la région, nous cherchons tout de suite ou à convenir une

visiteuse

bénéficiant de quelques années d'expérience en usine.

Votre tâche consistera à visiter des composants industriels au binoculaire.

Si vous êtes habile et que vous savez travailler à la brucelle, contactez sans tarder M. Clerc qui vous renseignera volontiers sur ce poste.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

L'annonce,
reflet vivant du marché

ECCO

POSTES FIXES

Afin de repourvoir des postes au sein d'entreprises de la place, nous recherchons:

**MÉCANICIEN
DE PRÉCISION**
(fraisage, tournage, rectifiage)

**MÉCANICIEN-
MONTEUR**

Nous vous offrons:
- poste fixe;
- travail intéressant;
- salaire motivant.

Contactez sans tarder
S. Ciavardini ou F. Chuard.

Tél. 038/25 40 50

ECCO S.A.
Grand-Rue 1a
2000 Neuchâtel

SCS
système de Qualité certifié
ISO 9002 / EN 29002
Reg. No. 11105
Membre de la FSEPT

Vous, OK, et personne d'autre

Nous cherchons pour une grande entreprise de la place des

serruriers qualifiés

capable de travailler de manière indépendante.

Pour de plus amples renseignements, contactez M. Guisolan.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

ADIA

039/23 63 83

31, AV. LÉOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Nous engageons pour un poste fixe un

MÉCANICIEN CFC

Ayant quelques années de pratique dans le réglage de machines-outils.

Pour de plus amples renseignements appeler

A. Martinez.

Système de Qualité Certifié
SCS
ISO 9002/EN 29002
Reg. N° 11735-01

CHANCELLERIE D'ÉTAT

Mise au concours

**traducteur(trice)-juré(e)
pour la langue portugaise**

Il s'agit d'une activité très partielle s'exerçant à domicile. Adresser les offres de service à la chancellerie d'Etat, Château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 20 décembre 1995.

28-35725

Rentenanstalt/Swiss life, numéro un de l'assurance vie en Suisse, cherche, suite au décès de l'un de nos collaborateurs, un

**CONSEILLER
EN PRÉVOYANCE**

disposant d'un portefeuille important sur la région du Locle et de ses environs.

Au sein d'une équipe jeune et dynamique, il conseillera la clientèle et développera le portefeuille existant.

Tout au long de sa carrière, il bénéficiera d'une formation continue de haut niveau et de prestations sociales de premier ordre.

Sachant gérer avec succès la large autonomie dont il disposera, notre collaborateur pourra se créer une situation très au-dessus de la moyenne grâce à ses compétences et son entregent.

C'est avec plaisir que nous attendons votre offre manuscrite avec copies de certificats et photo.

Rentenanstalt

Swiss Life

L'assurance-vie.

Agence générale de La Chaux-de-Fonds
Christian Gern
Av. Léopold-Robert 23-25
2300 La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/24 30 24

132-779459

Publicité intensive, Publicité par annonces

Fabrique de boîtes de montres
située dans les Franches-Montagnes
cherche un

RESPONSABLE

pour son bureau technique
ayant de bonnes connaissances dans la boîte de montre ainsi qu'en informatique. Faire offre sous chiffre G 14-777611 à Publicitas, case postale 248 2800 Delémont 1

14-777611

BLOSCHE

Nous sommes une entreprise de traitement de surface high-tech et cherchons un(e) collaborateur(trice) motivé(e)

essayeur juré

Nos exigences:

- certificat de capacité officiel
- capacité de travailler dans un team
- travail selon norme ISO 9001

Si vous êtes intéressé par cette offre d'emploi, veuillez s.v.p. adresser votre postulation à M. Renato Cervini.

**W. Blösch AG, Moosstrasse 68-78
2540 Grenchen. ☎ 065/51 51 41**
Situation à mi-chemin entre gare sud et gare nord.

145-724315

ADIA

POSTES FIXES

039/23 63 83

31, AV. LÉOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Nous recherchons une

**SECRÉTAIRE
DE DIRECTION**

Français, allemand, anglais.

Emploi à 85%.

Apte à prendre des responsabilités.

Age souhaité: de 35 à 50 ans.

Nous demandons une certaine expérience et des références.

Appeler sans tarder

M. De Bortoli qui vous en dira plus.

Système de Qualité Certifié
SCS
ISO 9002/EN 29002
Reg. N° 11735-01

Hockey sur glace - LNA: bataille rangée à Rapperswil

Digne de la NHL

Un gamin de 17 ans pilote d'essais - L'Argentin Esteban Tuero sera, l'an prochain, le pilote d'essais de l'écurie italienne de Formule 1, Minardi. Esteban Tuero n'a que 17 ans. Il a remporté, cette saison, le championnat d'Italie de Formule 2000. En 1996, outre ses activités en F1, il participera au championnat d'Italie de Formule 3. Né à Buenos Aires le 22 avril 1978, Tuero a été sacré à 14 ans champion d'Argentine de karting. (si)

PMUR

Hier à Evry, Prix de l'Handicap de L'Essone.

Tiercé: 8 - 11 16.
Quarté+: 8 - 11 - 16 - 4.
Quinté+: 8 - 11 - 16 - 4 - 2.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 658,00 fr.
Dans un ordre différent: 131,60 fr.
Quarté+ dans l'ordre: 2465,50 fr.
Dans un ordre différent: 139,40 fr.
Trio/Bonus (sans ordre): 30,00 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: 40.488,00 fr.
Dans un ordre différent: 556,60 fr.
Bonus 4: 68,40 fr.
Bonus 3: 22,80 fr.

Rapports pour 5 francs

Zsur4: 44,50 fr.

BRÈVE

Basketball

Un gros morceau pour Union NE

Dans le cadre des huitièmes de finale de la Coupe de Suisse, Union NE recevra le mercredi 13 décembre à la Salle omnisports Bellinzzone.

Réduite à quatre matches - la rencontre Zurich - Berne a été repoussée au mois de janvier en raison des Six Jours de Zurich - la dix-neuvième journée du championnat de LNA a été marquée par la confirmation de la supériorité des leaders, la victoire de FR Gottéron sur Davos et une bagarre générale mémorable lors de la partie Rapperswil - Lausanne.

Entre le premier et le dernier, les débats ont été plus chauds qu'on ne s'y attendait, et dans tous les sens du terme. Les Saint-Gallois n'ont assuré leur victoire qu'à trois secondes de la sirène finale, avec le 3-1 inscrit par Thibaudeau.

Mais, et surtout, les acteurs des deux camps ont abandonné au début du tiers intermédiaire crosses et gants pour un pugilat digne de la NHL. Avec le joli total de 242 minutes de pénalité (huit joueurs renvoyés aux vestiaires) au bilan de cette triste parenthèse...

Face à Davos, FR Gottéron s'est fait quelques frayeurs bien inutiles: l'équipe de Kjell Larsson a obtenu un succès étriqué (4-3), alors qu'elle menait 4-0 après onze minutes! Revenu à une longueur à la 31e, les Grisons se sont heurtés, dans leurs efforts pour égaliser, à un excellent Thomas Berger dans la cage fribourgeoise. (si)

● RAPPERSWIL - LAUSANNE

3-1 (2-0 0-0 1-1)
Lido: 3050 spectateurs.
Arbitre: M. Stalder.
Buts: 12e Weber (Thöny, Rufener, à 5 contre 4) 1-0. 13e Meier 2-0. 41e Marquis (Taccoz, Desjardins, à 5 contre 4) 2-1. 60e Thibaudeau (Richard, Rogenmoser, dans la cage vide) 3-1.

Pénalités: 14 x 2' plus quatre pénalités disciplinaires de match (Camenzind, Ritsch, Weber, Muller) plus pénalité de match (Bünzli) contre Rapperswil, 18 x 2' plus 5' (Lapointe) plus quatre pénalités disciplinaires de match (Robert, Simonet, Pasquini, Maurer) plus pénalité de match (Lapointe) contre Lausanne (!).

Rapperswil: Bayer; Sigg, Bünzli; Capaul, Muller; Rutschi, Ritsch; Kradolfer; Rogenmoser, Richard, Thi-



Au boulot, l'arbitre!

La rencontre Rapperswil - Lausanne a été plutôt électrique.

baudeau; Bachofner, Weber, Rufener; Meier, Werder, Hofstetter; Camenzind, Thöny.
Lausanne: Kindler; Marquis, Gagnon; Wick, Stoffel; Simonet, Guignard; Wyssen; Robert, Desjardins, Maurer; Zehnhäuser, Pasche, Monnier; Lapointe, Pasquini, Taccoz; Schläpfer, Gäuch, Reymond.
Notes: Tir sur le poteau de Hofstetter (3e). Richard manque un penalty (27e). Match interrompu au milieu du deuxième tiers pendant vingt minutes à la suite d'une bagarre générale.

● LUGANO - KLOTEN 3-4 a.p.

(1-0 0-1 2-2 0-1)
Resega: 3500 spectateurs.
Arbitre: M. Kurmann.
Buts: 11e Jenni (Eberle) 1-0. 33e Bruderer (Johansson, Pavoni, à 5 contre 4) 1-1. 41e Bruderer (Johansson, Berglund, à 5 contre 4) 1-2. 45e Della Rossa (Rothen) 1-3. 47e Tschumi (Lebeau, Jenni, à 5 contre 4) 2-3. 58e Kobel (Aeschlimann) 3-3. 63e Della Rossa 3-4.

Pénalités: 2 x 2' contre Lugano, 3 x 2' contre Kloten.
Lugano: Weibel; Sjödin, Sutter; Schafhauser, Tschumi; Bertaglia, Niederöst; Walder, Lebeau, Fair; Togni, Büttler, Kobel; Jenni, Aeschlimann, Eberle; Looser.
Kloten: Pavoni; Bruderer, Sigg; Kress, Bayer; Klöti, Schneider; Holenstein, Johansson, Della Rossa; Celio, Berglund, Rothen; Hoffmann, Diener, Holzer.

● FR GOTTERON - DAVOS 4-3

(4-1 0-2 0-0)
Saint-Léonard: 5370 spectateurs.
Arbitre: M. Gobbi.
Buts: 1re Brown (Chamolin) 1-0. 6e Rottaris (Schaller) 2-0. 7e Heim (Bächler) 3-0. 11e Rottaris 4-0. 17e Gianola 4-1. 26e Balmer (Weber) 4-2. 31e Näser (Lavalée) 4-3.
Pénalités: aucune contre FR Gottéron, 3 x 2' contre Davos.
FR Gottéron: Berger; Keller, Brasey; Bobillier, Descloux; Egli, Streit; Brown, Bykov, Chamolin; Aeschlimann, Rottaris, Schaller; Meier,

Lüthi, Leuenberger; Heim, Bächler.
Davos: Wieser; Brich, Balmer; Equilino, Honegger; Gianola, Gazzaroli; von Arx, Müller, Cramer; Alston, Weber, Hodgson; Näser, Lavalée, Stürmimann.

● AMBRI-PIOTTA - ZOUG 2-5

(1-1 0-1 1-3)
Valascia: 4113 spectateurs.
Arbitre: M. Otter.
Buts: 3e A. Künzi (T. Künzi, Antisino, à 5 contre 4) 0-1. 15e Fritsche (Chibirev) 1-1. 28e Miner (Fischer, Antisino) 1-2. 42e McDougall (Miner) 1-3. 48e Antisino (Miner) 1-4. 52e Kwartalnov (Wittmann) 2-4. 58e Miner (à 4 contre 5) 2-5.
Pénalités: 3 x 2' contre Ambri-Piotta, 5 x 2' plus 10' (T. Künzi) contre Zoug.
Ambri-Piotta: Pauli Jaks; Reinhart, Gianini; B. Celio, Riva; Szczepaniak, Guyaz; Kwartalnov, Chibirev, Fritsche; Peter Jaks, Heldner, Wittmann; Glanzmann, N. Celio, Viganò; Epiney.
Zoug: Schöpf; Miner, Schafhauser; T. Künzi, A. Künzi; Mazzoleni. Fa-

zio; Silver, Antisino, Fischer; Aebersold, McDougall, Rötheli; Giger, Steffen, Muller.

Notes: Zoug sans Yaremchuk (étranger en surnombre) et pour la première fois avec McDougall. Tir sur le poteau de Fazio (32e).

● ZURICH - BERNE sera joué le 11 janvier 1996.

CLASSEMENT

1. Rapperswil	19	12	2	5	81-63	26
2. Kloten	19	11	3	5	56-44	25
3. CP Berne	18	10	2	6	64-56	22
4. Zurich	18	9	1	8	62-65	19
5. Davos	19	8	3	8	77-68	19
6. Ambri-Piotta	18	8	2	8	69-59	18
7. Zoug	18	8	2	8	59-57	18
8. Lugano	19	8	1	10	63-62	17
9. FR Gottéron	19	5	5	9	60-61	15
10. Lausanne	19	3	1	15	43-99	7

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 2 décembre. 20 h: Berne - Rapperswil. Davos - Zurich. Kloten - Ambri-Piotta. Lausanne - Lugano. Zoug - FR Gottéron.

PMUR

Demain à Vincennes, Prix des Alpes, (trot-attelé, réunion I), 5e course, 2800 m, 16 h.

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina

Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335



Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION	
1	Delna	2800	P. Lefrançois	P. Lefrançois	15/1	3a4a4a	10 Vient de gagner avec désinvolture et au premier échelon, sa chance est sérieuse.	IMPAR-PRONO 10* 13* 14*
2	Duchesse des Vaux	2800	J. P. Thomain	non-partant				9 15 1 4 8
3	Dinga-de-Canisy	2800	J. Hallais	J. Hallais	25/1	0a7a0a	13 En plein boum, elle sait finir ses courses; bien que rendant la distance, elle devrait être devant.	*BASES
4	Diva-des-Rioults	2800	P. Gillot	P. Gillot	12/1	Da2aDa	14 Une musique d'enfer et un driver qu'on ne présente plus.	COUP DE POKER 1 AU 2/4 10 - 14
5	Datcha-Bellemoise	2800	G. Vidal	J. Fresnaye	29/1	DaDaDa	9 En retard de gains mais une classe qui ne se dément pas; mais sera-t-elle sage?	15 Sa régularité plaide en sa faveur et bien engagée, elle sera dans le Quinté+.
6	Dester-Girl	2800	P. Orriere	P. Orriere	16/1	DaDa2a	1 Ce n'est pas le meilleur engagement du meeting, mais peut pimenter les rapports.	4 Vient d'effectuer une rentrée et sur sa valeur, garde une chance pour une petite place.
7	Déesse-de-Mareuil	2800	Y. Dreux	R. Perroteau	11/1	Aa1a0a	8 Cette année elle n'a jamais fini plus loin que cinquième et n'est pas à négliger.	LES REMPLAÇANTS: 5 Avec elle c'est tout ou rien; mais comment compter sur elle... 7 C'est une chance devant, mais c'est un choix et un risque de l'éliminer totalement.
8	Denia-de-Cocherel	2800	M. Denuault	M. Denuault	14/1	4a3a0a		12 15 5 10 13 11 6
9	Dolomite	2800	J.-F. Popot	J.-F. Popot	9/1	DaDaDa		
10	Datcha	2800	B. De Folleville	B. De Folleville	7/1	1aDa5a		
11	Dromolea	2825	S. Levoy	P. Viel	18/1	0a4a4a		
12	Dragée-Blanche	2825	P. Verduysson	P. Mortagne	21/1	5aDa1a		
13	Danessa	2825	J.-M. Bazire	M. Bazire	6/1	1a2a1a		
14	Dany-Royale	2825	J. Verbeeck	L. Abrivard	10/1	0a1a1a		
15	Drôle-de-Farce	2825	J.-P. Viel	J.-P. Viel	12/1	3a5a1a		

A moitié prix!

Baisse de prix!

200'000 paquets
Crème à café Sunalp
Couvercles avec de nouveaux sujets
10 portions



Max. 5 paquets par client

Prix d'essai!

COMPARAISON DE PRIX

Jour-test: le 14.11.95 à Zurich

DENNER Crème à café Sunalp 10 portions - .85

MIGROS Crème à café 10 portions 1.15

COOP Crème à café 10 portions 1.05

-40
au lieu de -.85

Ces articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants des satellites DENNER! Me-48/29.11.1995

Demi-crème à fouetter Sunalp

2.5 dl

Baisse de prix
au lieu de 2.30

2.25
au lieu de 2.30



Crème à café Sunalp
10 portions

Baisse de prix
au lieu de 1.-

-.85
au lieu de 1.-



Crème entière Sunalp

2.5 dl

Baisse de prix
au lieu de 2.95

2.80
au lieu de 2.95



Crème à café Floralp

5 dl

Baisse de prix
au lieu de 2.80

2.60
au lieu de 2.80



Demi-crème acidulée Floralp

150 g

Baisse de prix
au lieu de 1.45

1.20
au lieu de 1.45



Crème entière Floralp

5 dl

Baisse de prix
au lieu de 5.95

5.30
au lieu de 5.95



Nous sommes toujours avantageux!

DENNER
SUPERDISCOUNT

DIVERS

Branchez-vous vite sur TXT page 851.

autotext

Le marché des bonnes occasions. TXT 851.

144-733839/ROC

Publicité intensive, Publicité par annonces

AUTOS - MOTOS - VELOS

Nouvelle Renault Laguna Break: le confort et l'élégance d'une limousine.



Dès les premiers kilomètres, une évidence s'impose, le plaisir de conduire la nouvelle Renault Laguna Break constitue à lui seul un véritable enchantement. Tout en finesse, elle se distingue par un comportement routier exceptionnel. Son habitacle extraordinairement spacieux peut être modifié selon vos besoins: vous pouvez même, selon les versions, relever la lunette arrière du hayon. Sa capacité de chargement est d'ailleurs la plus vaste de sa catégorie. Proposée avec 5 ou 7 places, elle est dotée de moteurs 83/115, 102/140 ou

encore d'un V6 123 kW/170 ch (dès avril 96). Elle est équipée en série avec deux airbags et la direction assistée. L'élégance, le confort et l'espace à partir de Fr. 27 340.- (TVA incl.). Renault Laguna Break. Rien n'est laissé au hasard.



RENAULT
LES VOITURES A VIVRE

144-733171

Garage de l'Esplanade • La Chaux-de-Fonds
P. Ruckstuhl SA. Rue Fritz Courvoisier 54 039 27 77 77

Le Locle Garage Cuenot, rue du Marais 31 12 30

Les Ponts-de-Martel Garage du Carrefour Cruchaud 37 11 23

Saint-Imier Garage du Midi SA, R. Grosclaude 41 21 25

LA REPUBLIQUE ET
CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT
DE JUSTICE DE LA SANTÉ
ET DE LA SÉCURITÉ

**un(e) employé(e)
d'administration à
temps partiel (70%)
éventuellement
de secrétaire
adjoint(e)**

pour le secrétariat des Autorités régionales de conciliation de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Celles-ci traitent de tous les litiges relatifs à des baux d'habitation ou de locaux commerciaux pour l'ensemble du canton. Les bureaux sont situés à Neuchâtel mais l'activité proposée implique des déplacements réguliers dans les divers districts du canton, en particulier dans celui de La Chaux-de-Fonds.

Nous offrons:

- un travail au sein d'une petite équipe,
- des tâches variées se rapprochant de celles d'un greffe de tribunal (gestion courante des dossiers, fixation des audiences, tenue du procès-verbal d'audience sous dictée).

Nous exigeons:

- une excellente maîtrise de la langue française et de la dactylographie,
- des connaissances en bureautique (environnement Windows),
- une aptitude particulière à travailler de manière précise, indépendante et dynamique,
- un esprit d'équipe et d'initiative,
- une expérience professionnelle, en particulier dans le domaine juridique, constituerait un atout.

Titre exigé:

- CFC d'employé(e) de commerce ou formation équivalente.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: immédiate ou date à convenir.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 12 décembre 1995.

28-35850

DIVERS

LE POD



Rosy Coiffare

Elle et lui

Av. Léopold-Robert 65, 1er étage
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 96 16

132-775091



Dans notre institut, Flavie, esthéticienne diplômée CFC vous conseillera pour vos soins du visage et du corps. Hydradermie - Feuille collagène - Maria Galland - Skintonic - Epilation - Manucure, etc.



Institut de beauté
Boutique
Léopold-Robert 53
☎ 039/237 337

Parfumerie Dumont de l'Avenue

132-77524



NIK'S BILLIARDS

Avenue Léopold-Robert 105
2300 La Chaux-de-Fonds
2e étage ☎ 039/23 98 94

Une idée originale:

Organisez votre apéritif d'entreprise chez nous à des tarifs réduits

420 m² et 16 billards sont à votre disposition

132-777209



Attractions

POD JUNIOR

Lunapark en salles
Pour les fêtes:
**OFFREZ
LE BON-CADEAU
POD JUNIOR**
Léopold-Robert 105a
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 81 01, horaire répondeur

**ENTRÉE
LIBRE!**

132-77684

BIENVENUE DANS L'AVENUE

Football - Coupe intercontinentale: l'Ajax aux tirs au but

Les jambes lourdes

Flamengo avec Romario - Washington Rodrigues, l'entraîneur-journaliste de Flamengo, a rendu publique la composition de l'équipe qui affrontera le club argentin d'Independiente, aujourd'hui à Buenos Aires, en finale aller de la «Supercopa» sud-américaine. L'attaque sera composée de Romario et Savio. La participation de Romario a été décidée, à la suite d'une série de tests physiques auxquels s'est soumis l'ex-Barcelonais, blessé lors des demi-finales. (si)

Full-contact

Aubry gagne en Belgique

Dimanche à Namur (Bel), Charles Aubry a effectué une rentrée victorieuse face au Belge Georges Dujardin. Servé de compétition depuis plusieurs mois, l'athlète de l'Atmi-Power-Club a classé l'affaire après deux rounds seulement.

Catalogué dans la catégorie des welters (-67 kg), le match a rapidement tourné à l'avantage du Locois qui a envoyé une première fois son adversaire au tapis lors du round initial. N'écouterant que son courage, Dujardin est reparti au combat mais Aubry le mettait k.o. dans la deuxième reprise.

Quatre autres Neuchâtelois ont également combattu à Namur. Chez les mi-lourds (-80 kg), Fred Bourke (Le Locle) s'est imposé par k.o. au deuxième round. En légers (-63 kg), Salla Lazraq (Le Locle) s'est incliné aux points au terme des quatre rounds de deux minutes, tout comme Massimo Galizia (La Chaux-de-Fonds) en mi-moyens (-75 kg) et Mario Fazendeiro (Le Locle) dans la catégorie des welters (-67 kg). (Imp)

● **AJAX AMSTERDAM - GREMIO PORTO ALEGRE** 0-0 a.p., 4-3 aux tirs au but

Pour remporter la deuxième Coupe intercontinentale de son histoire, Ajax a dû en passer par l'épreuve des tirs au but au Stade national de Tokyo.

Ajax Amsterdam, vainqueur en 1972, succède ainsi au club argentin de Velez Sarsfield, lequel avait gagné 2-0 contre l'AC Mi-

lan le 1er décembre 1994, sur cette même pelouse. L'édition 1995 de cette confrontation Amérique du Sud - Europe fut conforme aux prévisions et aussi aux craintes exprimées avant la rencontre. Adeptes du 4-4-2, l'équipe de Porto Alegre est plus influencée par le football britannique que par celui de Rio de Janeiro ou de Sao Paulo. Son style très dépouillé, basé sur une grande rigueur défensive et sur le recours au pressing, gêna considérablement une formation d'Ajax qui avait les jambes lourdes.

Comme le redoutait l'entraîneur Van Gaal, ses protégés ont

Stade national, Tokyo: 66.000 spectateurs.

Arbitre: M. Elleray (Ang).

Tirs au but: Dinho 0-0. Kluivert 0-0. Arce 0-0. R. de Boer 1-0. Magno 1-1. F. de Boer 2-1. Gelson 2-2. Finidi 3-2. Adilson 3-3. Blind 4-3.

Ajax Amsterdam: Van der Sar; Reiziger, F. de Boer, Blind, Bogarde; R. de Boer, Litmanen (95e Reuser), Davids;

George Finidi, Kluivert, Overmars (68e Kanu).

Gremio Porto Alegre: Darnlei; Arce, Rivarola, Adilson, Roger; Dinho, Goiano, Arilson (63e Luciano), Carlos Miguel (97e Gelson); Paulo Nunes, Jardel (80e Magno).

Notes: avertissements à Arce (20e), Goiano (44e), Rivarola (54e), Arilson (55e), Kanu (70e), Gelson (109e) et Davids (112e). Expulsion de Rivarola (57e).



Ajax Amsterdam

Une victoire en Coupe intercontinentale qui clôture une superbe saison. (Keystone-AP)

payé les fatigues d'une arrivée trop tardive au Japon. Ils manquaient d'influx. Finalement, les Hollandais ont non seulement préservé leur invincibilité, mais ils ont conquis un trophée qui couronne une année exceptionnelle.

Certes, ils ne déployèrent pas le même panache qu'en Ligue des champions. Les frères Frank et Ronald de Boer tinrent un rôle décisif. Après trois ratages successifs (Dinho, Kluivert et Arce), ils furent les premiers marqueurs lors de l'épreuve des

tirs au but. En outre, tout au long des cent vingt minutes, ils déployèrent une activité aussi généreuse que clairvoyante. Frank de Boer permuta fréquemment avec le libero Blind, lequel prit une part active à la construction. (si)

Hockey sur glace - Championnats du monde juniors

Jeannin et Marquis dans le coup

Sandy Jeannin (ex-HCC) et Philippe Marquis (ex-Fleurier) font partie du cadre de l'équipe de Suisse juniors des moins de 20 ans d'Arno Del Curto en vue du championnat du monde juniors à Boston, du 26 décembre au 4 janvier.

Arno Del Curto a convoqué trois gardiens et cinq blocs complets, soit vingt-huit joueurs (cinq devront être éliminés avant le départ pour les Etats-Unis). Sept d'entre eux avaient fait partie de l'équipe, l'an passé déjà, lors de la promotion dans le groupe A. Il s'agit du gardien Rosset (Lucerne), des arrières Aegerter (Langnau) et Guignard (Lausanne), ainsi que des avants Jeannin (Zurich), Rothen (Kloten), Rütthemann et Von Arx (Davos).

La préparation se divise en trois phases: Arno Del Curto et son assistant Hanspeter Frutiger réunissent leurs garçons à

Rapperswil, durant trois jours (du 13 au 15), puis à Kloten (18-20). Le 20, l'équipe s'envole pour l'Amérique du Nord, où elle disputera deux rencontres à Orono, les 22 et 23 décembre, face à la Suède et une sélection universitaire. Le premier match du championnat du monde est agendé au 26 décembre, face à la Finlande.

En compagnie des Etats-Unis, du Canada (tenant du titre), de la Finlande et de l'Ukraine, la Suisse fait partie du groupe A. L'autre groupe est composé de la Suède, la Russie, la Tchèque, la Slovaquie et l'Allemagne.

Il serait démesuré de songer à une qualification de la Suisse, néo-promue, en demi-finale. Elle sera probablement davantage concernée par les matches contre la relégation. La Suisse est motivée comme jamais pour obtenir son maintien, car en 1997, le championnat du monde

du groupe A aura lieu en Suisse, à Genève et à Morges.

LA SÉLECTION SUISSE

Gardiens: Della Bella (Ambri-Plotta), Rosset (Lucerne), Wüthrich (Wiki-Münsingen).

Défenseurs: Aegerter (Langnau), Guignard (Lausanne), Kamber (Lugano), Kress (Kloten), Marquis (Lausanne), Meier (Coire), Ramholt (Grasshopper-Küssnacht), Seger (Uzwil), Steiger (Zurich), Streit (FR Gottéron).

Attaquants: Badertscher (Langnau), Baldi (Ambri-Plotta), Baumann (Grasshopper-Küssnacht), Jeannin (Zurich), Müller (Wiki-Münsingen), Plüss (Kloten), Riesen (Bienne), Rizzi (Saint-Moritz), Rothen (Kloten), Rütthemann (Davos), Schneider (FR Gottéron), Tschiemer (Langnau), Vauclair (Ajoie), Von Arx (Davos), Wohlwend (Saint-Moritz). (si)

Cyclisme - Six Jours de Zurich

Risi-Betschart détrônés

L'américaine sur 200 km au programme de la deuxième nuit des Six Jours de Zurich a permis aux Danois Jens Veggerby et Jimmi Madsen de déloger les Suisses Bruno Risi et Kurt Betschart de la tête du classement général.

Américaine d'ouverture sur une heure: 1. Risi-Betschart (S) 53,950 km, 15 pts. 2. Martinello-Villa (It) 10. 3. Veggerby-Madsen (Da) 8. 4. De Wilde-Kappes (Be/All) 6. 5. Freuler-Wolf (S-All) 4. 6. à un tour: Gilmore-Woods (Aus) 2. Américaine sur 200 km: 1. Baffi-Bincoletto (It) 54'28"4 (55,072 km/h, record de la piste, ancien Freuler-Hermann, 54'37"4 en 1988) 15. 2. Veggerby-Madsen (Dan) 10. 3. Stutz-Rüegg (S) 8. 4. à un tour: Martinello-Villa 6. 5. De Wilde-Kappes 4. 6. Risi-Betschart 2. Général: 1. Veggerby-Madsen 39. 2. à un tour: Risi-Betschart 49. 3. Martinello-Villa 48. 4. Baffi-Bincoletto 28. 5. Freuler-Wolf 27. 6. De Wilde-Kappes 26. Vitesse. Positions après la première nuit: 1. Hübner (All). 2. Fiedler (All). 3. Schoefs (Be). 4. Furrer (S). 5. Nilsson (Da). 6. Paris (It).

Demi-fond. Première manche: 1. Rossi (S, entraîneur Baur), 30,960 km en 30 minutes (61,920 km/h). 2. Podlesch (All, Durst). 3. Küttel (S, Aebi). 4. Puttini (S, Walrave). 5. Königshofer (Aut, Igl). 6. Breu (S, Dippel). Puis: 8. Mächler (S, Steiger).

Amateurs. Première étape: 1. Kalenda-Vávra (Tch) 10 pts. 2. Liehner-Vonhof (All) 10. 3. Epple-Klein (All) 8. 4. Strübi-Busenhart (S) 8. 5. Kleinhans-Bösch (All) 6. 6. Diggelmann-Jörg (S) 6. Deuxième étape: 1. Kleinhans-Bösch 9. 2. à deux tours: Liehner-Vonhof (All) 17. 3. Aeschbach-Obriet (S) 10. 4. Post-Zimmermann (Ho-All) 7. 5. Strübi-Busenhart 5. 6. Sörensen-Jacobsen (Dan) 4. Puis: 9. à trois tours: Weber-Hamann (S-All) 6. 10. Neyer-Langhart (S) 4. Classement après deux nuits: 1. Kleinhans-Bösch 15. 2. à deux tours: Liehner-Vonhof 27. 3. Strübi-Busenhart 13. 4. Aeschbach-Obriet 12. 5. Sörensen-Jacobsen 8. 6. Post-Zimmermann 7. Puis: 9. à trois tours: Weber-Hamann 8. 10. Diggelmann-Peter (S) 8. 11. Neyer-Langhart 4. 14. Müller-Trabucco (S). 15. Lechmann-Hüsler (S). 16. Sidler-Pidou (S). 17. à cinq tours: Keller-Merk (S). (si)

DIVERS

OFFRES D'EMPLOI

DIVERS

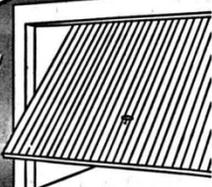
DEMAIN

10%

dans les
DROGUERIES
(articles réglementés et nets
exceptés) 132-766252

FRISBA
Garages

Toutes
dimensions,
toutes
exécutions



FRISBA SA, 1095 Lutry
Tél. 021-791 13 33, Fax 021-791 51 57

Publicité intensive, Publicité par annonces



Qui souhaite s'attaquer à de nouveaux défis?

Nous cherchons pour notre département industrialisation un ou une

responsable AVOR

capable de coordonner les activités de nos centres d'Extrême-Orient. Ainsi vous serez responsable de l'établissement des documents nécessaires à l'extension, voire à l'introduction de nouvelles activités, de la gestion de tous les documents techniques (plans, fiches d'inspections, etc.) et de la surveillance des coûts et des délais. En outre vous suivrez activement le contrôle et l'adaptation des allocations de temps, participerez à l'attribution des activités ainsi qu'aux analyses et essais avec nos lignes pilotes.

Nous souhaitons rencontrer une personne ayant une expérience professionnelle de plusieurs années, idéalement dans le secteur de

l'horlogerie, à défaut dans celui de la micromécanique, de la micro-technique ou encore de la micro-électronique.

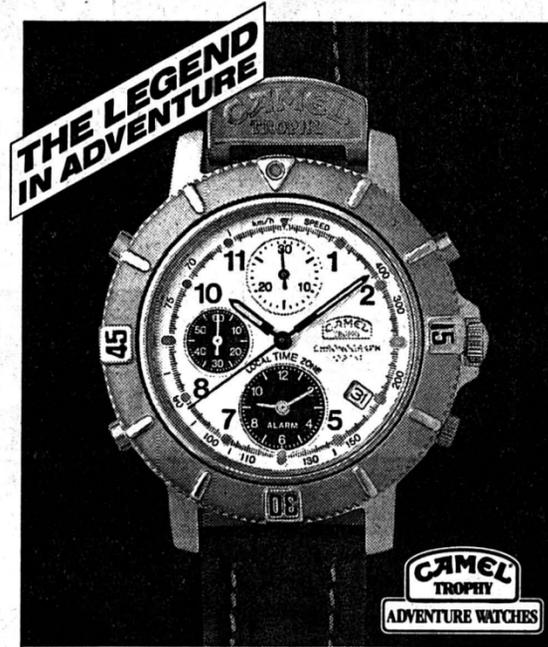
Enfin, vous êtes de langue maternelle française ou allemande avec de bonnes connaissances de l'autre langue et vous êtes à l'aise avec l'anglais courant.

Nous prions les personnes intéressées par ce poste à responsabilité de faire parvenir leur dossier complet à l'attention de Martin Geiser. ETA SA Fabriques d'Ebauches, 2540 Granges

Für den weltweiten Erfolg auf Uhren- und Mikroelektronikmärkten sind verschiedene Aufgaben anzupacken. Darunter auch jene für die wir einen Mitarbeiter mit Ihren Qualitäten suchen. Rufen Sie uns an!

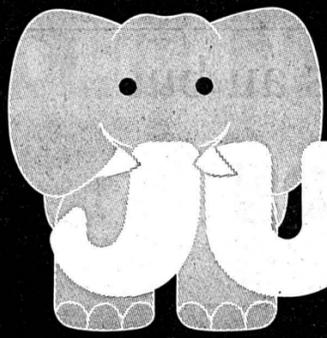
SMH

145-724323/4x4



von
gunten
Av. Léopold-Robert 23 · 2300 La-Chaux-de-Fonds

L'annonce, reflet vivant du marché



LA CHAUX-DE-FONDS

JUMBO

Mercredi, 29.11.1995

Semaine 48

L'HYPERMARCHÉ MEILLEUR MARCHÉ!

Rumpsteak

FR. 15.- MOINS CHER



1 kg
24.-
au lieu de 39.-



BANCOMAT INTERNATIONAL

Filet de bœuf



1 kg
39.-
au lieu de 59.-

Lapin
frais

1 kg
9.90
au lieu de 13.-

1 paire de cervelas 2 x 100 g

1/2 PRIX 1.-
au lieu de 2.-

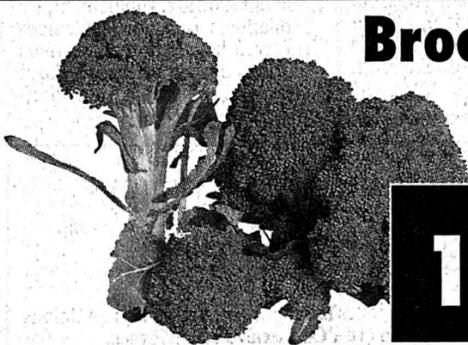
Jambon à l'os 100 g

1.70
au lieu de 2.40



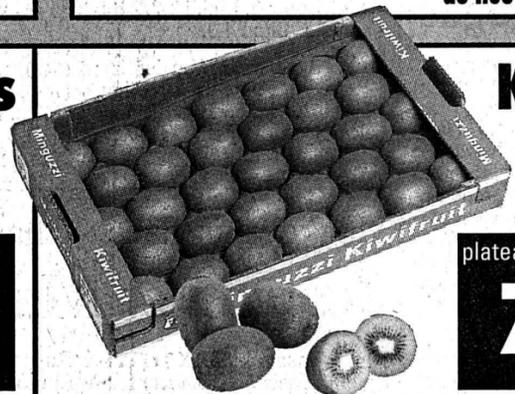
Clémentines

kg
1.65



Brocolis

kg
1.90



Kiwis

plateau 33 pièces
7.-



PASTA FRESCA Raviol d'oro

LE PRIX LE PLUS LÉGER DE SUISSE

paquet 250 g
2.60

Ravioli, Tortellini ou Agnolotti



30 œufs importés

5.95
au lieu de 7.10



2 paquets de
pâte à biscuits
LEISI

P.ex. pâte à milanaise

2 x 400 g
4.95
au lieu de 5.40



6 boîtes de
cocktail de fruits
MAJESTIC

6 x 825 g
10.90
au lieu de 15.60



Bolets séchés
SUPREMO

1/2 PRIX

500 g
16.90
au lieu de 33.80



Cuisses de poulet

Importées, surgelées

2,5 kg
13.90
au lieu de 19.90



6 bouteilles de
LA CÔTE

carton 6 x 75 cl
29.-
au lieu de 33.-



6 bouteilles de
FLEURIE «La Royauté»

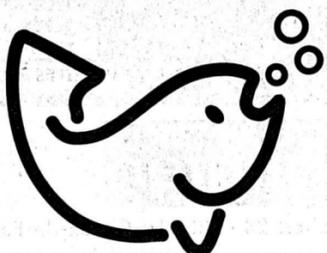
carton 6 x 75 cl
39.-
au lieu de 51.-



12 bouteilles de
CHÂTEAU PONTET-CANET
Pauillac 1992

caisse 12 x 75 cl
199.-

DE NOTRE POISSONNERIE



TOUS LES FILETS DE
POISSON FR. 5.- MOINS CHER

p.ex.
filets de cabillaud

kg
12.-
au lieu de 17.-

Football - Affaire VA-OM: huit mois ferme pour Tapie

«Je suis terrorisé»

Bernard Tapie a été condamné hier par la Cour d'appel de Douai (nord de la France) à deux ans de prison, dont seize mois avec sursis dans le cadre de l'affaire VA-OM. Son avocat a annoncé un pourvoi en cassation. L'homme d'affaires et ancien ministre bénéficie encore de son immunité de député européen.

La condamnation, confirmée en appel, de Bernard Tapie à huit mois de prison ferme, trois ans d'inéligibilité et une amende de 20.000 francs français (environ 5000 francs suisses) marque la fin de la réussite de cet homme d'affaires et homme politique controversé.

C'est en sa qualité d'ex-président du club de football de l'Olympique Marseille (OM) que Tapie est définitivement tombé de son piédestal. Il s'est dit «terrorisé» par la perspective de se retrouver derrière les barreaux.

TRUQUAGE FATAL

Bernard Tapie avait réussi à porter l'OM, en 1993, jusqu'à un titre de champion d'Europe des clubs champions, performance jamais atteinte dans l'histoire par un club français. Mais ce succès a été assombri par le truquage d'une rencontre ayant opposé peu auparavant l'OM au club de Valenciennes, le 20 mai 1993.

La victoire de l'OM à Valenciennes (1-0), dans le cadre du

championnat de France de football, aurait alors été obtenue moyennant finances versées à des joueurs de l'équipe adverse. Certains ont été payés pour qu'ils «lèvent le pied» et ne fatiguent pas trop les Marseillais, une semaine avant que ceux-ci n'aillent battre l'AC Milan en finale de la Coupe des champions.

FEUILLETON PAS FINI

«Bernard Tapie ne s'est pas borné à initier la corruption et la mettre en œuvre. Il a, pendant toute la procédure, tenté de modifier le cours de la justice en subornant les témoins et en intervenant sans cesse» ont noté ses juges. Seul un recours devant la Cour de cassation (qui ne juge que sur le respect formel des procédures, et pas sur le fond) et les immunités parlementaires dont il dispose encore en tant que député français et européen lui permettent maintenant de retarder l'échéance de son emprisonnement.

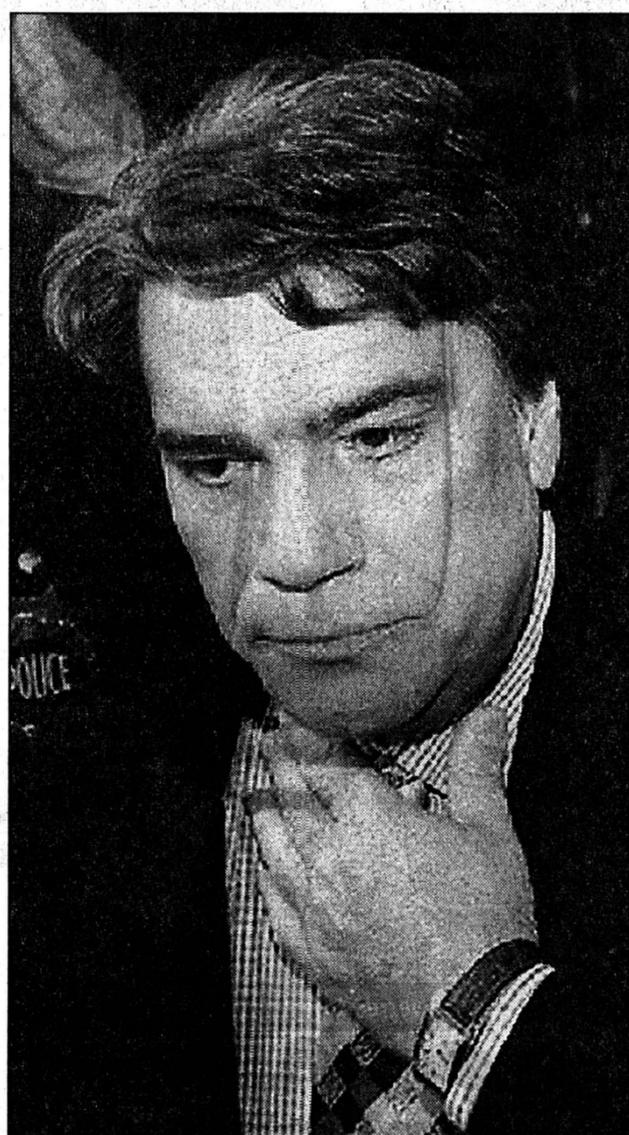
Mais le «feuilleton» Tapie est loin d'être épuisé. De nom-

breuses procédures judiciaires sont encore en cours contre lui, pour fraude fiscale et abus de biens sociaux, dont une concernant le possible détournement de 110 millions de francs français (26 millions de francs suisses) des comptes de l'OM. Les déboires en tant qu'homme d'affaires qu'il a accumulés depuis quelques années lui ont aussi valu sa mise en faillite.

Sa mise en prison pourrait être précipitée si la Cour de cassation confirmait définitivement, comme elle y sera prochainement appelée, cette mise en liquidation. La mise en faillite personnelle entraîne automatiquement en France l'incapacité à exercer des mandats électifs pendant cinq ans. (ats)

Bernard Tapie

L'ancien président de l'OM a vu sa peine confirmée en appel. (Keystone-EPA)



Mellick et Bernès: prison

Jacques Mellick, député-maire de Béthune (Pas-de-Calais), a été condamné par la même Cour à un an de prison avec sursis, deux ans d'inéligibilité et 20.000 FF (environ 5000 francs suisses) d'amende pour son rôle dans une affaire annexe. Il avait exercé des pressions sur son ancienne assistante parlementaire pour qu'elle continue à confirmer le faux alibi fourni par M. Mellick à Bernard Tapie dans l'un des volets de l'affaire de corruption.

L'ancien directeur général de l'OM Jean-Pierre Bernès a pour sa part été condamné à dix-huit mois de prison avec sursis et à 15.000 FF (environ 4000 francs suisses) d'amende. Les autres accusés de l'affaire VA-OM ont vu leurs peines confirmées par la Cour d'appel. (ats)

Schmeichel hors de combat
Peter Schmeichel, le gardien international danois de Manchester United, a dû subir une petite intervention chirurgicale à une épaule. Il sera indisponible pour au moins deux semaines. (si)

BRÈVES

Haltérophilie

Romang en forme

A l'occasion du tournoi national de Wattwil, Pierrick Romang s'est mis en évidence. En effet, le Tramelot a égalé son record personnel avec 75 kg à l'arraché. Mieux: il a réalisé une excellente performance à l'épaulé-jeté avec 90 kg, améliorant de 5 kg ses records, tant à l'épaulé-jeté qu'au biathlon.

Football

Chapuisat revient et marque

Après huit mois et demi d'absence en raison d'une blessure, Stéphane Chapuisat a fait son retour avec les espoirs de Borussia Dortmund, lors d'un match contre Schalke 04 (3-3). Dans cette rencontre disputée devant 5500 spectateurs, l'international suisse a ouvert la marque, sur coup franc. «Chappi» a toutefois exclu de pouvoir jouer cette année encore avec l'équipe d'Ottmar Hitzfeld en championnat ou en Ligue des champions.

Italie: onze étrangers par équipe?

Les clubs italiens pourront bientôt engager jusqu'à onze joueurs étrangers, à condition qu'ils appartiennent tous à des pays membres de l'Union européenne, a décidé le Sénat italien. Pour être effective, cette nouvelle mesure devra auparavant être approuvée par la Chambre des députés. Actuellement, une équipe ne peut pas compter plus de trois joueurs étrangers.

Coupe d'Italie

Italie. Coupe. Quart de finale aller: Bologne - AC Milan 1-1 (0-1).

TV-SPORTS

France 3
20.35 Tout le sport.
EUROSPORT
08.30 Patinage artistique.
10.30 Motors.
12.30 Euroski.
13.00 Football. Coupe intercontinentale.
14.30 Basketball.
15.00 Snooker.
16.00 Snooker.
16.30 Hippisme.
17.30 Bodybuilding.
18.30 Motors.
19.30 Nouvelles.
20.00 Boxe.
21.00 Rallye.
22.00 Aérobie.
23.00 Aérobie.
24.00 Hippisme.
01.00 Nouvelles.

Championnat de France: Guingamp étonne

«En avant!»

A mi-parcours de la saison, le championnat de France découvre un club au nom prédestiné, l'En-Avant Guingamp, qui occupe une remarquable cinquième place dans un championnat de France qui suscite l'intérêt hors de ses frontières avec les succès des clubs de l'Hexagone au plan européen.

Et vendredi, toute la ville sera en effervescence, entraînant avec elle la Bretagne entière, puisque l'En-Avant Guingamp recevra le leader, Paris St-Germain.

Cinquième place: une position vraiment étonnante pour ce promu en constant progrès, qui était encore il y a deux ans en National 1 (troisième division) et qui, aujourd'hui, est classé devant des clubs aussi huppés que Nantes, Monaco, Bordeaux ou Lyon.

Fin juin, lors de l'assemblée générale du club, son président, Bertrand Salomon, se voulait mesuré à la veille de l'accession de son club en Division 1: «Je n'aime pas le mot maintien, disait-il en substance. Je préfère demander à nos joueurs de se classer dans les quinze premiers du championnat.»

BILAN EXCEPTIONNEL

Avec deux ascensions consécutives à son actif, l'entraîneur Francis Smerecki peut d'ores et déjà présenter un bilan exceptionnel. Son club ne dispose pourtant pas d'un gros budget pour un club français (8 millions de francs suisses). Seul le FC Gueugnon à moins de moyens en Division 1.

Mais en travaillant sur la continuité - dix éléments de l'effectif actuel évoluaient déjà en National 1 -, avec quelques re-

touches bien senties, mais sans recrutement onéreux, l'entraîneur guingampais a pu bâtir aujourd'hui un groupe solide, avec une défense forte, un fond de jeu incontestable et une homogénéité qui ne se dément pas.

SCHEMA TRADITIONNEL

Guingamp, toujours invaincu à domicile, n'a perdu que trois fois en dix-neuf rencontres. «Avant de songer à l'exploit individuel, il faut passer par des phases collectives, avance Francis Smerecki. Et là dessus, je ne transige pas. A Guingamp, on a construit au fur et à mesure.» Le schéma traditionnel en 4-4-2 ne change pas beaucoup. Ce qui permet cette stabilité constatée dans le jeu.

«C'est à 80% des cas toujours le même, poursuit l'entraîneur guingampais. J'y tiens fermement. Chacun des joueurs peut avoir ainsi une bonne connaissance de sa zone, tant dans une position d'attaque que de défense.» Avant d'accueillir le PSG vendredi, les Guingampais voient la vie en rose, mais leur entraîneur évite de s'enflammer et d'évoquer une place pour une éventuelle Coupe européenne.

«Moi, je n'ai toujours qu'un objectif en tête pour le moment, et c'est le maintien, assure Francis Smerecki. Après, plus le championnat avancera, mieux on pourra cerner ce que nous sommes capables de faire.» Même si la blessure survenue à Fabrice Divert a paru un moment contrarier ses plans, l'entraîneur guingampais est ravi de pouvoir récupérer Xavier Gravelaine, prêté comme joker pour sept mois. Si l'ex-Parisien retrouve ses sensations, on n'aura pas fini de parler de l'En-Avant Guingamp. (si)

Gymnastique - Swiss Cup: Donghua Li étrenne son titre

Champions du monde en masse

Donghua Li, le premier champion du monde helvétique de gymnastique artistique depuis près d'un demi-siècle, étrennera son titre mondial au cheval d'arçons à l'occasion de la Swiss Cup, samedi à Zurich.

Cette compétition attire une douzaine de champions du monde, dont les tenants actuels du titre, Lilia Podkopaieva, Gregory Misoutine (Ukr), Juri Chechi (It) et Donghua Li (S). Les négociations avec l'équipe roumaine féminine sont encore en cours.

Il n'est pas nécessaire d'être champion du monde pour constituer une attraction. La preuve vivante en est le Slovène Aljaz Pegan, qui n'a encore obtenu aucun titre majeur dans sa carrière. Mais, incontestablement,

son exercice à la barre fixe est le plus spectaculaire de toute l'histoire de la gymnastique artistique à cet engin.

LE PROGRAMME

Vendredi 1er décembre. Dès 18 h: qualifications dans toutes les disciplines.

Samedi 2 décembre. Dès 14 h: finales masculines au sol, au cheval d'arçons et aux anneaux; finales féminines au saut de cheval et aux barres asymétriques.

Dimanche 3 décembre. Dès 14 h: finales masculines au saut de cheval et à la barre fixe; finales féminines à la poutre et au sol.

PRINCIPAUX PARTICIPANTS

Messieurs: Ivankov (Bié), Li-ping (Chine), Chechi (It), Mi-

soutine (Ukr), Sharipov (Ukr), Karbonenko (Rus), Yovtchev (Bul), Dounev (Bul), Supola (Hon), Urzica (Rou), Poujade (Fr), Belenki (All), Pegan (Sln), Li, Wanner, Banzer, Bollmann, Engeler (S).

Dames: Podkopaieva (Ukr), Piskun (Bié), Nyeste (Hon), Tshousovitina, Dzyunczyak (Ouz), Tousek (Can), Pioch, Klemrath (All), Schnell, Grosenbacher (S), plus éventuellement des Roumaines. (si)

LA PHRASE DU JOUR

«Cette victoire est particulièrement importante, car nous savons désormais que nous pouvons battre tout le monde.»

Riccardo Fuhrer

L'équipe de Suisse masculine n'a plus d'entraîneur

Avis de recherche...

Cherche entraîneur... Après les Mondiaux japonais de Sabae ratés (quinzième place par équipes, alors que seules les douze premières nations étaient qualifiées pour les Jeux olympiques d'Atlanta), les dirigeants gymniques suisses ont convenu qu'il fallait un homme nouveau à la tête de l'équipe nationale masculine.

Le dernier n'était pas directement responsable de l'échec helvétique au pays du Soleil levant, puisque l'Aiglon Bernard Locher avait été licencié, pour de bizarres motifs, dès avant les joutes...

La faillite collective de l'équipe de Suisse n'avait cependant pas réussi à faire trébucher Donghua Li, qui, bien que se sacrifiant complètement pour le concours par équipes, réussit in extremis à décrocher le titre de champion du monde au cheval d'arçons. Le gymnaste de Lucerne, d'origine chinoise et devenu Suisse par mariage, est le premier champion du monde helvétique depuis près d'un demi-siècle.

Il y a 45 ans, la Suisse avait glané... quatorze des seize titres mondiaux. Mais depuis 1950, les Stalder, Günthardt, Leh-

mann et Adatte, n'avaient pas trouvé de successeur. Et depuis Sabae 95, même plus d'entraîneur. Juste un «responsable de la coordination», le Schaffhousois Gerry Fuchs.

Le Russe Vladimir Popov, engagé à titre intérimaire pour que les gymnastes suisses ne se sentent pas trop orphelins au Japon, ne sera pas cet homme nouveau. Celui-ci reste à trouver. La fédération élabore un projet Sydney (JO 2000), projet qui ne pourra se passer d'un entraîneur. L'avis de recherche est en cours. (si)

COOP

Bons informal

les 6 verres à partir de

29.90

* **Beaumanoir**
en cristal de plomb, les 6 verres
v. à vin blanc au lieu de 37.- **29.90**
v. à vin rouge au lieu de 39.- **31.90**
flûtes au lieu de 39.- **31.90**

* En vente dans les
grands Centres **Coop**

les 6 verres à partir de

17.90

* **Michel Angelo**
en cristal soufflé, les 6 verres
v. à vin blanc au lieu de 22.90 **17.90**
v. à vin rouge au lieu de 24.90 **18.90**
flûtes au lieu de 24.90 **18.90**

NOUVEAU:

Pain de mie. Pain de mie normal ou pain de mie rustique pour toasts ou sandwiches. En tranches. Prix: Pain de mie, 140g, 1.10*; pain de mie rustique, 280g **2.1***



Obstgarten Danone. Fromage frais léger sur un coulis délicieux de fraise ou d'abricot. Et comme toutes les bonnes choses vont par deux... Prix de lancement: 2x100g **1.95***



Recharge Radion Micro Active de 2,2 kg. Très efficace contre les taches, même à basses températures et faiblement dosé. Chasse la saleté au plus profond des fibres et laisse une bonne odeur de propre. Prix de lancement: 2,2kg **9.90**



Rice Snack Knorr. Menu complet au riz prêt en un tournemain! Il suffit de faire cuire 6 minutes dans de l'eau, d'ajouter un peu de beurre frais et c'est prêt. Au choix: ai Funghi et Mexicana. Prix: Mexicana, 105g, ai Funghi, 92g **2.10***



Beurre au miel. Un beurre doux parfumé au miel pour des tartines délicieuses! Facile à tartiner, même lorsqu'il sort du réfrigérateur! Prix: 125g **2.40***

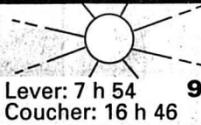
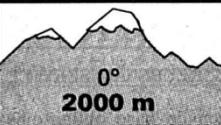


Recharge Radion Color de 2,2 kg. Une lessive efficace enrichie d'agents protecteur de couleurs. Elimine taches et odeurs. Ravive les couleurs. Prix de lancement: 2,2kg **9.90***

* Ne se trouve pas dans les
petits points de vente **Coop**

Mercredi 29 novembre

Fête à souhaiter: Saturnin

Lever: 7 h 54 9°
Coucher: 16 h 46Lever: 13 h 00 2°
Coucher: —0°
2000 mLac des Brenets
750.55 m
Lac de Neuchâtel
429.04 m

Assurance-maladie: les cotisations 1996 sont arrivées

La baffe est avancée

Les nouveaux tarifs des caisses-maladie, enfin communiqués au Service cantonal de l'assurance-maladie, confirment l'avant-goût «salé» que nous vous donnions le 26 octobre dernier. Augmentations jusqu'à 57%, primes mensuelles de base dépassant allègrement la barre des 200 francs pour certaines: ça va cogner! Si des subventions amortiront certes le choc pour les assurés de condition modeste, pour les autres, il vaut la peine de se mettre à comparer. Attention cependant aux miroirs aux alouettes...

Au 1er janvier 1996, la nouvelle LAMal entrera en vigueur. Prestations de base étendues, égalité des sexes, solidarité entre les générations mais aussi responsabilisation de l'assuré par le porte-monnaie et abandon des tarifs familiaux préférentiels comme de ceux des «collectives»: le résultat va peser lourd dans les budgets.

Les nouveaux tarifs, sur lesquels l'OFAS devra encore se prononcer au cours de l'année prochaine, laissent apparaître de méchantes envolées. A preuve le tableau ci-contre, recensant les tarifs de base des 33 principales caisses-maladie (plus de 99% de la population assurée) sur les 50 actives dans le canton de Neuchâtel.

Pour les primes de l'assurance de base, les hausses iront de 2 à 57%, voire 90% si l'on tient compte, pour Artisana, de son tarif 1995 avant l'augmentation intermédiaire qu'elle a été contrainte d'appliquer en cours d'année.

A l'intérieur des catégories, les variations sont énormes. Pour un enfant, la cotisation mensuelle varie de 43,40 fr à 65 fr selon la caisse. Chez les adultes, cela va de 137 fr à 242,50 fr et chez les étudiants – nouveau tarif «préférentiel» que les caisses entendent appliquer systématiquement dans un premier temps pour les gens âgés de 19 à 25 ans – de 57 fr à 169,80 fr, soit pas loin du triple!

Et pourtant, toutes ces catégories de tarifs recouvrent les

mêmes prestations de bases... L'explication? L'appréciation du risque varie d'une caisse à l'autre comme d'ailleurs les frais administratifs, mais cela n'explique pas tout. En fait, certaines caisses ont utilisé leurs réserves pour tempérer l'augmentation. Attention donc à l'éventuel retour de flamme: avec la nouvelle loi, les caisses peuvent en effet annoncer une hausse de primes en cours d'année avec simple préavis de deux mois.

Pour réduire la «douloureuse»,

les assurances proposeront différents systèmes. Assurance «bonus» comme dans le cas des assurances de véhicules avec engagement sur 5 ans, système «HMO» avec renonciation, par l'assuré, au libre choix du médecin, mais surtout franchise annuelle à option. Ici, par contrat, l'assuré s'engage à prendre en charge un montant plus important que celui prévu par la franchise de base avant de se faire rembourser le premier franc de ses frais médicaux et hospita-

liers. Une somme qui viendra s'ajouter aux 10% de participation, jusqu'à concurrence de 600 fr pour les adultes et de 300 fr pour les enfants, qui seront désormais exigés de tous les assurés.

Les franchises à option proposées seront de 150, 300 et 375 fr pour les mineurs et de 300, 600, 1200 ou 1500 fr pour les adultes, avec des réductions de primes respectives de 20, 35 et 40% pour les premiers et de 10, 20, 35 et 40% pour les seconds.

Avec l'introduction du libre passage – uniquement sur l'assurance de base, les réserves pouvant encore être pratiquées pour les compléments d'assurance –, il sera désormais loisible à chacun de changer de caisse. Au vu des différences de tarif, pour les familles, la possibilité de recourir à deux caisses différentes pour assurer enfants et adultes n'est non plus pas à négliger. Attention cependant aux délais et conditions de résiliation. D'ici au 31 décembre, l'actuelle loi permet aux assurés de résilier leur contrat à trois mois. Dans la nouvelle LAMal, à l'exception des contrats comportant une franchise à option qui lient les assurés pendant une période d'au moins un an, les résiliations pourront être signifiées pour le 30 juin et le 31 décembre avec préavis de trois mois. Ce préavis sera de un mois pour l'assuré s'il intervient dans le cadre de l'annonce d'une augmentation de prime.

On rappellera encore que les caisses-maladie, sur demande écrite, sont désormais tenues d'accorder une réduction de prime si le risque «accident» est déjà couvert par une autre caisse. C'est le cas de tous les salariés de plus de 16 ans travaillant plus de 12 heures par semaines, chômeurs et apprentis compris.

SUBVENTIONNEMENT

Enfin, pour les assurés de condition modeste, il est prévu un subventionnement de prime allant de 10 à 90% (100% pour les rentiers AI ou bénéficiaires de prestations complémentaires). Mais pour savoir exactement qui aura droit à cette prise en charge par le canton – 58 millions seront à disposition l'an prochain pour ce faire – il faudra attendre que l'autorité établisse sa nouvelle classification des revenus subventionnables déterminants, ce qui devrait être fait d'ici au mois de février ou mars prochain. C. P.

● Séances d'informations. Le Service de l'assurance-maladie organisera des séances d'information sur la nouvelle LAMal dans tous les districts. A La Chaux-de-Fonds, une séance est prévue le 14 décembre, à 20 h, à la Maison du Peuple. Au Locle, elle aura lieu le lundi 11 décembre, dès 20 h, au Musée des Beaux-Arts.

Cotisations mensuelles (assurance de base y compris la couverture accidents) des principales caisses du canton

Caisse	Enfants			Adultes			Etudiants
	1995	1996	+ ou -	1995	1996	+ ou -	1996
	0-15 ans (sans franchise)	0-18 ans (sans franchise)		Ref. 26-30 ans, franchise légale 150 fr.	Dès 19 ans, franchise légale 150 fr.		19-25 ans, franchise légale 150 fr.
Visana	43.40	55.40	28%	123.90	158.30	28%	102.90
CMB	35.90	55.40	54%	128.10	158.30	24%	102.90
Grütli	48.20	55.40	15%	137.70	158.30	15%	102.90
Evidenzia	50.30	55.40	10%	143.60	158.30	10%	102.90
Le Progrès	45.50	48.00	5%	130.00	192.00	48%	96.00
CSS	50.00	58.50	17%	143.00	195.00	36%	146.20
Helvetia	49.70	50.70	2%	142.00	202.80	43%	101.40
CPT	38.30	51.70	35%	136.60	172.20	26%	86.10
FTMH	49.70	50.70	2%	142.00	202.80	43%	101.40
Galenos	42.00	43.40	3%	120.00	155.00	29%	89.90
Universa	43.00	60.80	41%	120.00	185.40	55%	148.40
Concordia	38.60	53.20	38%	137.70	189.80	38%	132.90
KFW	38.20	51.50	35%	136.80	206.00	51%	103.00
Zurzach	53.90	53.30	-1%	154.00	242.50	57%	169.80
La Bâloïse	47.50	64.10	35%	135.60	183.10	35%	128.20
CMSE	52.90	61.60	16%	188.80	176.00	-7%	132.00
Amasco	35.00	61.60	76%	125.00	176.00	41%	132.00
Panorama	48.10	61.60	28%	137.50	176.00	28%	132.00
Philos	55.00	53.00	-4%	152.00	170.00	12%	114.00
La Vaudoise	46.20	53.00	15%	107.50	137.00	27%	91.20
Mutuelle VS	43.00	55.80	30%	120.00	179.80	50%	143.90
Hermes	43.00	60.80	41%	120.00	185.40	55%	148.40
Supra	51.00	65.00	27%	141.00	159.60	13%	89.80
Futura	41.00	55.80	36%	120.00	179.80	50%	143.90
Sanitas	37.60	44.20	18%	133.80	176.40	32%	105.90
Intras	55.10	54.00	-2%	151.10	179.00	18%	135.00
Mutual Ass.	49.00	60.00	22%	128.00	192.00	50%	149.00
Fonct. publ.	43.00	55.80	30%	120.00	179.80	50%	143.90
L'Avenir	49.00	65.00	33%	123.00	185.00	50%	135.00
Hotela	48.00	57.00	19%	135.00	180.00	33%	57.00
Assura	44.00	59.00	34%	124.00	182.00	47%	146.00
CFF	30.20	47.00	56%	108.00	167.20	55%	111.70
Artisana	41.70	56.50	35%	119.00	226.00	90%	150.70

Egalité et famille

Initiative lancée à Neuchâtel

Non, le BEF (Bureau de l'égalité et de la famille) ne saurait mourir sans soubresaut. Comme annoncé, une initiative cantonale a été lancée hier pour la création d'un nouveau BEF et l'établissement d'un programme de mesures concrètes.

Page 30

Métiers de la terre

Conventions signées à Cernier

Le long processus de mutation de l'ancienne Ecole d'agriculture de Cernier a vécu hier une étape décisive. C'est en effet le CPLN qui est chargé de la gestion de la nouvelle institution dévolue aux métiers de la terre et de la nature.

Page 31

Imérien à la caméra

Il filme l'électricien de réseau

Comment mieux rendre la complexité technique du métier d'électricien de réseau que par le cinéma? Michel Dessonaz, directeur de La Goule à Saint-Imier, a réalisé un film éducatif qui n'oublie pas la poésie.

Page 32

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Prévision jusqu'à ce soir: pour toute la Suisse, la couche de stratus baignant le Plateau, entre 900 et 1200 mètres, ne se dissipera que très partiellement cet après-midi. Dans les autres régions, et au-dessus du stratus, temps assez ensoleillé. Vents faibles à toutes les altitudes.

Températures en plaine, 2 degrés le matin, voire -2 en Valais et 11 degrés au sud des Alpes. Isotherme du 0 degré vers 2000 mètres.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam	6°	9°	Londres	8°	13°
Nuageux			Nuageux		
Athènes	11°	17°	Madrid	5°	13°
Nuageux			Nuageux		
Barcelone	7°	16°	Moscou	0°	4°
Nuageux			Nuageux		
Berlin	-3°	2°	Oslo	-2°	6°
Nuageux			Neigeux		
Bruxelles	5°	10°	Paris	4°	13°
Clair			Nuageux		
Copenhague	6°	8°	Pékin	-1°	11°
Nuageux			Clair		
Francfort	0°	1°	Rome	8°	18°
Nuageux			Clair		
Genève	4°	6°	Stockholm	-4°	2°
Nuageux			Clair		
helsinki	-11°	-2°	Sydney	18°	29°
Clair			Nuageux		
Jérusalem	5°	16°	Tokyo	7°	13°
Clair			Clair		
Lisbonne	11°	17°	Vienne	-4°	-1°
Nuageux			Nuageux		

Le temps qu'il va faire...

Un anticyclone centré sur la mer Baltique étend graduellement son influence sur nos régions, mais de l'air humide stagne en plaine et contribue à la formation de stratus sur le Plateau.

Evolution probable de jeudi à dimanche: pour toute la Suisse, stratus généralement persistants en plaine, avec une limite supérieure entre 1200 et 1500 mètres; au-dessus, assez ensoleillé.



Messa di Gloria Puccini
Salle de musique, dimanche 3 décembre à 17 heures

Ensemble vocal **Domenica**
Orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds
Direction: Pierre-A. Lienhard
En première partie: Grieg, direction Pierre-H. Ducommun

Avec le soutien de L'Impartial



COTISATIONS 1996

ANNONCES PAR LES ASSUREURS AU SERVICE DE L'ASSURANCE-MALADIE

Les primes correspondent à la cotisation de base obligatoire couvrant les frais médicaux et pharmaceutiques selon la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal).

Tarifs valables avec Franchise ordinaire "adultes" et "étudiants" : Fr. 150.-- par année
"enfants" : aucune

Couverture AVEC ACCIDENT

Couverture SANS ACCIDENT

CAISSES	GROUPES D'AGE			GROUPES D'AGE		
	enfants 0-18 ans	adultes dès 19 ans	étudiants 19-25 ans	enfants 0-18 ans	adultes dès 19 ans	étudiants 19-25 ans
VISANA/ GIB GRUTLI/ EVIDENZA	55,40	158,30	102,90	52,80	150,80	98,00
LE PROGRES	48,00	192,00	96,00	45,60	182,40	91,20
CSS	58,50	195,00	146,20	54,40	181,30	135,90
HELVETIA	50,70	202,80	101,40	48,20	192,60	96,30
CMBB	55,80	228,70	171,60	51,80	224,70	167,60
CPT	51,70	172,20	86,10	49,30	164,30	82,20
FTMH	primes pas déterminées					
BSK	49,00	164,00	123,00	44,00	148,00	111,00
KLUG	70,00	276,00	212,00	66,00	258,00	198,00
SULZER	37,15	148,60	74,30	33,50	134,00	67,00
ASEA B.B.	35,00	141,00	92,00	33,00	132,00	86,00
GALENOS	43,40	155,00	89,90	41,40	151,00	86,90
UNIVERSA	60,80	185,40	148,40	56,80	181,40	144,40
CONCORDIA	53,20	189,80	132,90	50,20	179,10	125,40
KFW	51,50	206,00	103,00	48,40	193,60	96,80
AGRISANO	64,00	168,00	117,60	57,60	151,20	105,80
ZURZACH	53,30	242,50	169,80	50,80	231,00	161,70
LA BALOISE	64,10	183,10	128,20	58,30	166,40	116,50
LA FEDERALE	40,00	202,00	152,00	38,00	192,00	144,00
AEROSANA	51,70	165,00	132,00	49,10	156,75	125,40
SLKK	51,60	172,00	129,00	47,60	164,00	123,00
SWICA/ GIB ANASCO/ PANORAMA	61,60	176,00	132,00	55,50	158,40	118,80
KOLPING	41,00	136,50	102,50	39,00	131,50	97,50
UNITAS	57,00	190,00	133,00	52,40	174,80	122,40
PHILOS	53,00	170,00	114,00	51,40	164,90	110,60
LA VAUDOISE	53,00	137,00	91,20	47,70	123,30	82,10
CH. FER JURA	55,80	179,80	143,90	51,80	169,10	135,30
MUT. VALAI.	55,80	179,80	143,90	51,80	175,80	139,90
HERMES	60,80	185,40	148,40	56,80	181,40	144,40
SUPRA	65,00	159,60	89,80	62,90	154,60	86,90
FUTURA	55,80	179,80	143,90	51,80	175,80	139,90
SANITAS	44,20	176,40	105,90	41,30	164,90	99,00
INTRAS	54,00	179,00	135,00	52,00	171,00	129,00
MUTUAL	60,00	192,00	149,00	55,00	182,00	139,00
CGAM	68,50	244,50	158,90	64,40	230,00	149,50
FONCT. PUBL.	55,80	179,80	143,90	51,80	175,80	139,90
L'AVENIR	65,00	185,00	135,00	60,00	175,00	125,00
HOTELA	57,00	180,00	57,00	54,00	177,00	54,00
ASSURA	59,00	182,00	146,00	51,00	159,00	128,00
BLS/BN	54,10	156,00	78,00	51,10	146,00	73,00
CFF	47,00	167,20	111,70	43,60	155,60	103,70
K.B.V.	55,00	183,00	138,00	52,00	174,00	131,00
OEKK SCHW. ville	48,90	195,80	127,20	44,50	178,00	115,70
agglomération	45,35	181,50	117,95	41,25	165,00	107,25
campagne	37,65	150,70	97,95	34,25	137,00	89,05
KUKO	49,00	164,00	123,00	44,00	148,00	111,00
ARTISANA	56,50	226,00	150,70	53,70	214,70	143,20

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DES AFFAIRES SOCIALES

Le service de l'assurance maladie de la République et Canton de Neuchâtel (SAM) et la Fédération neuchâteloise des caisses maladie (FNCM) communiquent:

Entrée en vigueur de la Loi fédérale sur l'assurance maladie (LAMal) ainsi que de la Loi cantonale d'introduction (LILAMal) au 1er janvier 1996

Du fait de l'entrée en vigueur de la LAMal et de la Loi cantonale d'introduction au 1er janvier 1996, les modalités suivantes sont portées à la connaissance de la population.

1. Personnes bénéficiaires de prestations complémentaires à l'AVS/AI
Les bénéficiaires de prestations complémentaires à l'AVS/AI (résidant à leur domicile ou dans un home) dont les cotisations d'assurance maladie, en 1995, sont versées à la caisse maladie directement par la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation continueront de bénéficier, en 1996, de la gratuité de leurs primes pour l'assurance de base des frais médicaux mais celles-ci seront dorénavant assumées par le service de l'assurance maladie. Une information personnelle leur sera adressée prochainement.
Les personnes bénéficiaires de prestations complémentaires à l'AVS/AI qui, en 1995, paient elles-mêmes leurs cotisations d'assurance maladie à leur caisse maladie doivent s'adresser au service de l'assurance maladie pour connaître leur droit à une réduction de primes pour 1996. Une information personnelle leur sera adressée prochainement.

2. LAMPA. Personnes assurées en 1995 sous le régime de la Loi de l'assurance maladie des personnes âgées (LAMPA)
La LAMPA sera abrogée avec effet au 31 décembre 1995. Les assurés LAMPA bénéficieront de la nouvelle loi (LAMal) au même titre que toute personne soumise à la LAMal et domiciliée dans le canton. Les assurés LAMPA doivent choisir leur assureur pour le 1er janvier 1996. Une information personnelle, comprenant la liste des caisses maladie, leur sera adressée prochainement.

3. Réduction des primes en 1996
La Loi cantonale d'introduction de la LAMal prévoit les catégories suivantes:
Taux de subsides 1996 (en 1995)

Personnes non bénéficiaires	Taux de subsides 1996	(en 1995)
Personnes assistées	100%	(100%)
Bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI	100%	(100%)
Autres bénéficiaires selon le revenu déterminant	90%	(100%)
Autres bénéficiaires selon le revenu déterminant	75%	(75%)
Autres bénéficiaires selon le revenu déterminant	50%	(50%)
Autres bénéficiaires selon le revenu déterminant	25%	(25%)
Autres bénéficiaires selon le revenu déterminant	10%	(—)

Dès le 1er janvier 1996, pour la catégorie des «autres bénéficiaires selon le revenu déterminant», le taux de subside maximal est ramené à 90% (précédemment à 100%). Une information personnelle sera adressée prochainement aux personnes concernées.

Les personnes bénéficiaires d'un taux de subside de 75%, 50% ou 25% au 31 décembre 1995 conservent le même taux au 1er janvier 1996 (sous réserve d'une modification communiquée par écrit dans le courant de l'année 1996).

Au fur et à mesure des taxations fiscales 1996, les personnes dont le revenu déterminant (combinaison du revenu effectif et d'une part de la fortune) se situera dans les «normes de classification 1996» (fixées par le Conseil d'Etat dans le courant du premier trimestre 1996) seront informées de leur classification pour autant que celle-ci subisse une modification par rapport à la classification de 1995. Pour les personnes devenant bénéficiaires en 1996 d'une aide fondée sur leur taxation fiscale 1996, le subside aura un effet rétroactif au 1er janvier 1996.

Dès le 1er janvier 1996, les personnes majeures âgées de moins de 25 ans révolus, célibataires, ainsi que les personnes majeures dont le revenu effectif n'atteint pas la limite fixée par le Conseil d'Etat seront classifiées d'office dans la catégorie des personnes «non bénéficiaires». Elles seront informées personnellement si elles se trouvaient au bénéfice d'un subside en 1995. Les personnes concernées peuvent solliciter une révision de leur classification en s'adressant au service de l'assurance maladie.

Pour autant qu'ils résident au domicile familial, les enfants majeurs n'ayant pas terminé leur formation professionnelle initiale seront, sur demande d'eux-mêmes ou de leurs parents auprès du service de l'assurance maladie, réintégrés dans la classification de leur famille.

3.1 Classification intermédiaire
En cas de modification sensible et durable de la situation financière ou familiale dans le courant de l'année 1996, une révision intermédiaire de la classification peut être sollicitée auprès du service de l'assurance maladie.

4. Obligation d'assurance
Toute personne domiciliée ou prenant domicile dans le canton doit s'assurer dans les trois mois. Les parents sont tenus d'assurer leurs enfants dès la naissance. Le service de l'assurance maladie renseigne sur les conditions particulières de dispense ou de non-soumission à l'obligation d'assurance.

5. Organe de contrôle de l'obligation d'affiliation et de réduction de primes
Service de l'assurance maladie, faubourg de l'Hôpital 3, 2000 Neuchâtel
☎ 038/39 66 30

6. Renseignements complémentaires
Aux termes de la Loi fédérale sur l'assurance maladie (LAMal)
- les enfants jusqu'à 18 ans révolus paient une prime, identique au sein d'une même caisse, inférieure à celle des adultes;
- les adultes, dès 19 ans révolus, paient une prime identique au sein d'une même caisse;
- les jeunes gens, âgés de 19 à 25 ans révolus, pour autant qu'ils soient encore en formation ou en études, peuvent bénéficier d'une prime inférieure à celle des adultes mais supérieure à celle des enfants, sur demande formulée auprès de leur assureur;
- les personnes soumises intégralement à la LAA (loi fédérale sur l'assurance accident) pour les accidents professionnels et non professionnels peuvent, sur demande auprès de leur assureur maladie, obtenir une suspension de la couverture «accident», ce qui correspondra à une réduction correspondante de leur prime maladie;
- les assureurs renseignent sur les réductions de primes liées à la franchise à options ou d'autres formes d'assurance proposées;
- sur demande, le service de l'assurance maladie tient à disposition de la population la liste des assureurs ainsi qu'un tableau comparatif de leurs primes.

Service de l'assurance maladie Fédération neuchâteloise des caisses maladie

FINANCE

1000

Veuillez me verser Fr. _____ Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au 039-23 16 12

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____ Rue _____ No _____

NPA/Domicile _____ Date de naissance _____ Signature _____

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

BANQUE Procrédit

Pour un crédit de Fr. 5000 - p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total des frais de Fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre I de la LCD) - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

AUTOS MOTOS VÉLOS

Achète au plus haut prix
VOITURES
BUS,
CAMIONNETTES
Kilométrage, état sans importance
Paiement comptant
☎ 077/47 61 89
28-8409

L'annonce, reflet vivant du marché

Le Centre africain inaugure son local

Pour casser les clichés

Une poignée d'Africains établis à La Chaux-de-Fonds ont fondé voici quelques années une association, le Centre africain. Jusqu'ici dépourvus de local de réunion, ils vont combler cette lacune vendredi, lors d'une fête qui marquera leur entrée dans leurs meubles, rue du Collège 85.

Raymond Teguzza et Diamantino Rodrigues se considèrent comme des «privilegiés». Diplôme, emploi, domicile fixe, permis d'établissement: ces deux Africains installés depuis plus de 10 ans en Suisse ont tout ce qui fait défaut à la plupart des personnes originaires du continent noir qui débarquent en Europe la tête pleine de rêves et d'illusions. «Cela nous fait du tort, à nous qui vivons ici, que l'on assimile les Africains à des gens qui se baladent toute la journée sur le Pod avec des vêtements chers», remarquent-ils. De l'autre côté de la Méditerranée, pourtant, le regard que l'on a de la Suisse et des pays voisins est conditionné par «Dallas» et compagnie. C'est en quelque sorte le miroir des préjugés que



Rue du Collège 85

C'est là que le Centre africain prendra (provisoirement) ses quartiers vendredi, grâce à la bonne volonté du propriétaire.

(Impar-Gerber)

peuvent avoir les Européens, pour qui, souvent, Afrique ne rime qu'avec famine, massacres et sous-développement.

Les membres du Centre africain veulent combattre les clichés et casser la peur de l'autre. Leur local sera ouvert les vendredis, samedis et dimanches. Les Africains de passage, pour la plupart des demandeurs d'asile, y trouveront accueil, compagnie, aide et conseils dans leurs démarches administratives. «Même s'ils ne font que passer, leur séjour doit s'effectuer de la manière la plus harmonieuse possible», affirme Raymond Teguzza. Le centre se veut apolitique et ouvert à toutes les nationalités.

L'ouverture du local rue du Collège 85, dans un bâtiment destiné à accueillir des entreprises, est due à la bonne volonté du propriétaire de l'aile où s'installera le Centre africain. En effet, l'association n'aura aucun loyer à payer, mais risque de devoir quitter les lieux si l'immeuble est vendu. Pour l'instant du moins, l'important, c'est la fête qui se prépare! A.M.

● Inauguration du Centre africain, vendredi 2 décembre dès 20 h, rue du Collège 85.

Rédaction

LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

BRÈVE

Amis des arts

Biennale de la société

La 62^e biennale de la Société des amis des arts aura lieu du dimanche 3 décembre au 7 janvier 1996. Elle se tiendra simultanément aux Musées des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds (peinture, sculpture, installations et vidéo) et du Locle (dessin, gravure et photographie). Les artistes ayant travaillé ou travaillant dans le canton ont été conviés à présenter leurs œuvres. Elles ont été soumises à un jury nommé par le comité de l'association. Edmond Charrière, conservateur du musée des Beaux-arts de la ville, son homologue loclois Claude Gfeller, l'écrivain Claude Darbellay, la responsable bisontine des arts plastiques Geneviève Hartmann, le peintre René Myrha et Claude-André Moser de la SAA ont eu la difficile tâche de décider des admissions et de la remise des prix. Leur décision sera dévoilée lors du vernissage des œuvres, qui aura lieu samedi 2 décembre, à 17 h 30, au Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds. (Imp)

BRAVO À

Olivier Berset...

... qui a brillamment réussi ses examens pour l'obtention du diplôme de flight-attendant chez Swissair. (Imp)

AGENDA

Club 44

Héros et Monstres

Le Club 44 accueillera le biographe Jean Lacouture, jeudi 30 novembre, dès 20 h 30. L'auteur vient de publier un livre où sont dépeints les hommes et femmes qui ont contribué à l'histoire de ce siècle. L'ouvrage ne se veut pas discriminatoire. Des monstres comme Adolf Hitler ou Benito Mussolini y côtoient des héros comme Winston Churchill ou Charles de Gaulle. (Imp)

Conseil des Jeunes
Deuxième chambre

La deuxième chambre du Conseil des jeunes se réunira, jeudi 30 novembre, 18 heures, au Centre d'animation et de rencontre (CAR), rue de la Serre 12. La réunion sera principalement consacrée à l'élection du bureau. (Imp)

En marge de la survie des ours

Vivarium: conservateur agressé

L'inquiétude quant au sort des ours du Bois du Petit-Château peut inspirer des actes condamnables. Ainsi, un groupe d'inconnus ont physiquement agressé, il y a une quinzaine de jours, le conservateur du Vivarium, Frédy Guerne, qui n'en peut mais...

M. Guerne a été pris à partie, à l'intérieur de l'institution qu'il dirige, par quatre à cinq personnes, «des hommes et des femmes dans la quarantaine», selon lui.

«Vous travaillez là?», lui ont-ils demandé. Comme il acquiesçait, les inconnus se sont jetés sur l'herpétologue et l'ont frappé avant de prendre la fuite en lançant: «C'était de la part des ours!» Ils ont également proféré des menaces.

«Cela s'est passé tellement vite que je n'ai presque pas eu le temps de les regarder», dit

l'herpétologue, qui n'a eu que des bleus. Il se dit en revanche plus affecté sur le plan moral et a l'intention de déposer plainte. «Une chose est sûre», conclut-il, «ce n'est pas une discussion qui a dérapé, puisqu'ils m'ont frappé immédiatement. Ils étaient venus pour ça.» Apparemment, les agresseurs s'en sont pris à la première personne qu'ils ont rencontrée, et sans savoir à qui ils s'en prenaient. En effet, le Vivarium et le Bois du Petit-Château, s'ils partagent le même site, sont administrés séparément.

Rappelons que la survie des trois jeunes ours du Bois du Petit-Château est assurée. La commune a décidé en effet qu'ils ne seraient en aucun cas euthanasiés, dût-on leur construire de nouvelles cages (voir notre édition d'hier). (am)

«Hair» au Théâtre de la ville

La foule, un lundi soir...

Le Théâtre de la ville était rempli, jusqu'au poulailler, lundi soir. Moyenne d'âge: 25 ans. La représentation de «Hair» avait un air de manif pacifiste. Un quart d'heure après la fin du spectacle, de jeunes spectateurs, toujours sur les lieux, continuaient de chanter: «let the sunshine in...»

Les spectateurs étaient venus, par cars, des villes avoisinantes. Car sous ses airs extravagants, «Hair» est une pièce sérieuse. «Hair» véhicule la protestation de la jeunesse contre l'intolérance, la violence, la guerre, le service militaire. «Hair» propose la philosophie hippie où l'amour, le bonheur, la liberté, seraient les seuls objectifs à atteindre, où l'on répondrait à son ennemi en lui offrant des fleurs.

Claude Hooper Bukowski, figure centrale de l'œuvre, est intelligent, il réfléchit; que pourra-t-il faire pour changer le monde? Berger est son antithèse, il vit en conflit avec l'establishment, hypocrite. Sur fond de guerre au Vietnam se déroulent les scènes, provocatrices ou joyeuses.

Depuis sa première exécution en 1968, «Hair», de Galt MacDermot pour la musique, Gerome Ragni et James Rado pour les textes, a été représenté plus de 1800 fois, seulement à New York («downtown et uptown»). La «Broadway musical company» de New York - musiciens, chanteurs, acteurs et danseurs - un peu à l'étroit sur la scène du théâtre, a fait de son mieux. La philosophie hippie que l'on croyait ringarde fait toujours courir les foules. D. de C.

Groupe Sida à l'Ecole d'art

Exposition de «quilts»

Suivant l'exemple américain du «Names Project», l'Aide suisse contre le sida et les PWA (personnes vivant avec le sida) ont élaboré le «Projet des noms». Le Groupe sida Neuchâtel (GSN) s'est distingué en organisant sa propre exposition, dont le vernissage avait lieu hier soir, à l'Ecole d'art appliqué (EAMN).

Le sida sévit toujours, il serait trop facile d'oublier ceux qui y ont déjà succombé. Un «quilt» (3,60 m²) est composé de huit panneaux, chacun consacré à la mémoire d'une, voire de plusieurs personnes disparues. Le concept des «quilts» nous vient des Etats-Unis. Le «Projet des noms» (The names project) y a vu le jour à San Francisco afin que les dizaines de milliers de malades déjà décédés ne tombent pas dans l'oubli. Du reste, ils permettent aux familles et proches des défunts de les hono-

rer et d'exorciser la douleur du deuil.

Produits de six ateliers disséminés en Suisse, dont l'un récemment établi dans le canton, les «quilts» exposés à l'Ecole d'art appliqué n'ont rien à envier à leurs cousins américains. Des panneaux avec l'historique du mouvement et des citations de personnalités, ornés ça et là de bougies, achèvent de donner le ton.

Claude Bonjour, collaboratrice sociale au GSN, a choisi une école «pour la proximité de la jeunesse». Le vendredi 1er décembre, journée mondiale du sida, a aussi eu son importance dans le choix des dates de la manifestation. L'exposition se tiendra dès aujourd'hui, à partir de 9 heures, au 1er étage de l'EAMN, rue de la Paix 60, et durera jusqu'au samedi 2 décembre. (db)



Ecole d'art appliqué

Fragment d'un des six «quilts» de l'exposition, hommage à un être cher disparu. (Impar-Gerber)

La Promenade fait son cinéma

Stars à l'école

Le collège de la Promenade prépare activement sa kermesse, qui se tiendra aujourd'hui et demain de 17 à 21 heures. A l'enseigne de «La Promenade fait son cinéma», la manifestation sera consacrée, on l'aura deviné, au centenaire du 7e art.

Les enfants se sont activés depuis plusieurs jours pour décorer les couloirs et les classes.

Chacun des trois étages du bâtiment représente un genre: western pour le premier, dessin animé pour le second, comédie pour le troisième. On passe ainsi du monde de Clint Eastwood à celui de Charlot, en serrant la pince au Capitaine Crochet au passage.

Les gosses ont passé une semaine formidable. Du dessin,

du travail manuel, des déguisements, et surtout, pas de devoirs. La fête, quoi! On ne s'ennuiera pas durant ces deux jours, puisqu'il y aura des animations et des projections. Et bien sûr, on pourra manger et boire. Bref, ce sera «Eau et gags à tous les étages!»

(am - photo Impar-Gerber)



NAISSANCE

Entre un coup de brosse et deux coups de crosse j'ai décidé de pointer le bout de mon nez

Je m'appelle

SÉAN

je suis né le 25 novembre 1995

pour le plus grand plaisir de mes parents

MIRIANA et PATRICE

Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds

Bourse aux timbres de la société Timbrophilia

Ça colle!

Depuis l'émission du premier timbre cantonal en 1843, la philatélie suisse a tenu la dragée haute. En tout cas jusqu'à ces deux dernières décennies. A présent les associations voient leurs effectifs fondre comme neige au soleil. La société Timbrophilia, regroupant les philatélistes chaux-de-fonniers, ne fait pas exception. Mais elle ne baisse pas les bras pour autant. La preuve, le restaurant de la Channe valaisanne accueillera dimanche 3 décembre, une bourse du timbre.



Exposition et bourse aux timbres

C'est l'occasion de faire des échanges et de dénicher les pièces manquantes.

(Impar-Gerber-a)

Les jeunes ne voient plus d'intérêt à chasser les perles rares. Le déclin de la philatélie semble dater de la spéculation dont elle fut victime en 1970. Frédéric Tavier, président de Timbrophilia, en fait lui-même le constat. «Les jeunes ne se sentent plus concernés par les timbres. La vulgarisation des collections n'y est pas étrangère. Collectionner des bocks de bière ou des briquets les intéresse davantage. De plus, bien des collectionneurs isolés ont abandonné leur passion, faute de trouvailles intéressantes. Faire partie d'une association leur aurait évité cette amertume.»

SERVICES UTILES

Et pourtant, ermites de la philatélie, Timbrophilia vous serait bien utile. En effet, la société propose, à ses membres, des échanges, un service des nouveautés, des catalogues et même un abonnement au journal philatélique suisse. De plus, nombre d'ouvrages spécialisés sont

mis à disposition par la Bibliothèque de la ville. Sans oublier pour autant une collection des faux, ni les services de l'Office de protection des collectionneurs. En outre, des séances se tiennent, au 1er étage du restaurant de la Channe valaisanne, deux jeudis par mois, à 20 h 30.

EXPOSITION ET BOURSE

A l'occasion de la Journée du timbre suisse, l'établissement accueillera une exposition et une bourse aux timbres, dimanche 3 décembre, de 10 h à midi et de 14 h à 16 h 30.

Outre ces activités, l'association Timbrophilia proposera la

vente de cartes commémoratives. Ces dernières partiront pour Bienne, d'où elles seront retournées, oblitérées au cachet officiel de la manifestation nationale. Un timbre unique parce

qu'il ne sera propriété de la ville concernée qu'une seule année. Ce fut d'ailleurs La Chaux-de-Fonds qui eut l'honneur de le conserver, lors de la journée nationale du timbre de 1959. D.B.

Historique

Tout a commencé par la création de deux associations: la Société philatélique, fondée en 1906, et le Club timbrologique d'échanges, fondé en 1914. Timbrophilia naquit de la fusion des deux sociétés en 1958. Forte de l'expérience et du long passé de ses «parents», l'association compte aujourd'hui 120 membres. Malgré ses effectifs vieillissants, elle est prête à accueillir les jeunes qui aimeraient constituer la nouvelle garde. (db)

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

BRÈVES

Gardiens de zoo Petite précision

En écrivant, dans notre article d'hier sur les ours du Bois du Petit-Château, que «la mort fait partie du travail quotidien» des gardiens de zoo, nous n'avions aucunement l'intention de les comparer à des bouchers. Nous avons peut-être imprudemment extrapolé à partir des propos de François Salz, assistant de direction au Zoo de Bâle, qui nous a déclaré que «pour pouvoir travailler chez nous, il faut être capable de tuer un animal». Ce qui, nous le concédons, ne doit pas occulter la part principale du travail du gardien, qui consiste à soigner et veiller au bien-être des pensionnaires. (am)

Hockey sur glace

Championnat des non-licenciés

Voici les résultats du dernier tour du Championnat de hockey des Montagnes neuchâteloises, réservé aux non-licenciés. Big Ben - Puck, 8-5. Golden Pommes - Siberians, 17-0. Gorons - Tchums, 0-5. Canacks - Convers, 5-5. Gussabobs - Fines Lames, 4-3. Mont-Cornu - Sabres, 1-18. Nesty Boys - Sombaille, 5-5. Crosettes - Sagne, 1-9. PTT - Rubis, 6-5. (Imp)

Roulotte en feu au Reymond

La faute au radiateur

Nous avons relaté dans notre édition de hier l'incendie d'une roulotte de chantier, à l'ouest de la ferme Humbert sise Reymond 47, incendie survenu lundi soir. Selon le communiqué de police, il semble que l'origine du sinistre soit due à une défectuosité technique du radiateur électrique.

AGENDA

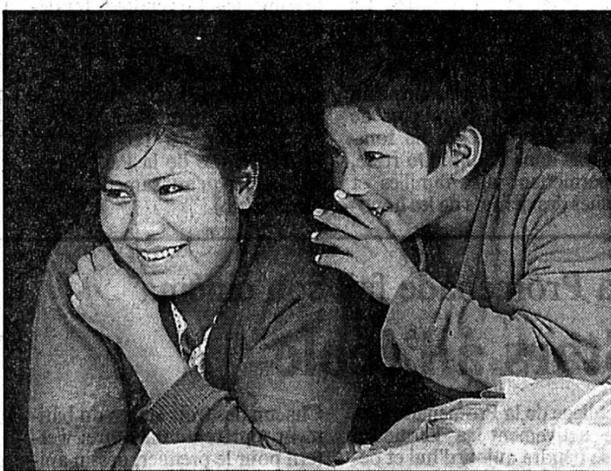
Sinopia 10e anniversaire

Compagnie Lampart de Zurich

Les manifestations marquant le 10e anniversaire de Sinopia débuteront jeudi 30 novembre, 20 h, au Théâtre de la ville. La Compagnie Denise Lampart de Zurich, trois danseuses dont Cathy Dethy et deux danseurs, présenteront en création «Ubu», un voyage dans le fantastique, à la découverte du comportement humain. (DdC)

Photographies à l'Ecole-Club Migros

Une saga indienne



De A à Z, en vingt-six photographies noir-blanc ou couleur, Olivier Ziegler, photographe professionnel, offre les meilleures pages de ses carnets de voyage en Amérique du Sud (Pérou, Equateur et Bolivie).

En plans et cadrages poussant loin la recherche esthétique, ces tirages témoignent de ce qui est, de la nature, des hommes, dans un continent dont l'histoire a basculé voici cinq siècles, entre «ombre et lumière», ainsi que le précise l'auteur.

Une station de ski symbolisée par une maison suspendue dans le ciel à 5221 m d'altitude contraste avec l'Indien assoupi au soleil, ni bien ni mal, dans l'attente d'un hypothétique miracle. Sous la lettre G, le photographe a fixé un visage d'Indien symbolisant les millions de mineurs qui, depuis des siècles, exploitent au mépris de leur vie la mine de Potosi en Bolivie. C'est

Geminal! Plus loin, de puissants paysages silencieux et éternels défient le temps et la condition humaine, changeante. Aux Galapagos, sur une tache de sang se répandant dans la mer, des enfants profitent de jouer, pour une fois, sur un support fourni par le hasard: une vache agonisante, qui n'a pas réussi son embarquement dans un bateau. Cruel et sujet à un original instantané. Olivier Ziegler, dont on sent l'émerveillement face à la découverte des pays indiens, accompagne chacune de ses photographies d'un court texte percutant. Il témoigne, il ne dénonce pas. Au-delà du partage de ses émotions et souvenirs de voyage avec le public, ce photographe entend vendre son travail en faveur de Terre des Hommes, pour moitié.

(sg - photo O. Ziegler-sp)

● Jusqu'au 28 mars 96.

Tribunal de police

Méli-mélo

L'audience du tribunal de police du mardi 11 novembre dernier méritait, à juste titre, l'appellation de sac de nœuds. En effet, un agent de police avait porté plainte, contre trois personnes, pour voies de faits, menace contre les autorités et scandale. Un membre du trio avait fait de même à l'encontre du policier. Une quatrième personne avait, en outre, été incriminée par sa tante, pour lésions corporelles simples. La cour s'y est tout de même retrouvée et le jugement a été rendu hier matin.

La nuit du samedi 10 au dimanche 11 septembre 1994 fut chaude pour tous les participants. Après un repas arrosé, J.F. M., F. B. et sa fille C. B. vont voir un concert pour ensuite terminer la soirée au Cesar's. A la fermeture de l'établissement, le trio fait scandale. Un membre de la famille, T. W., intervient et donne involontairement un coup de coude à sa tante, F. B. Devant la discothèque, se déclenche rapidement une bagarre.

Une patrouille de police, présente sur la demande du gérant, tente d'effectuer un contrôle d'identité. F. B. refuse et s'enfuit. Sa fille empêche alors la poursuite en giflant puis mordant l'agent J.-P. F. J.-F. M. s'élance pour intervenir... et se fait empoigner par l'autre agent. A l'arrivée de renforts, la jeune femme se débat et L. B. écope d'un coup de pied au visage. Loin d'être en reste, les révenus injurient et menacent encore les fonctionnaires, lors de leur passage au poste.

Les esprits se sont refroidis une année après les faits. J.-F. M. a retiré sa plainte contre l'agent de police et T. W., qui ont fait de même à son égard. Toutefois, l'inévitable procédure pour voies de faits condamne J.-F. M. à 600 francs d'amende. Le jeune T. W. devra s'acquitter de la somme de 200 francs. Quant à sa cousine, en raison de son absence de remords, le président, Laurent Margot, la condamne à cinq jours d'emprisonnement et 100 francs d'amende. (db)

Université du 3e âge

Le temps danse!

Le temps, fuyant comme poisson d'argent, concret comme le mur de briques, a fait mardi l'objet du cours hebdomadaire de l'Université du 3e âge. Oratrice d'un jour, la psychologue Claudine Rosselet-Christ, chargée de cours à l'Université de Neuchâtel.

La pétillante psychologue n'a pas manqué de rappeler la conception humaniste de Le Corbusier, qui jugeait l'homme au travers de quatre fonctions distinctes, soit celles d'habiter, de travailler, de se recréer et de circuler. Autant de variables liées au temps.

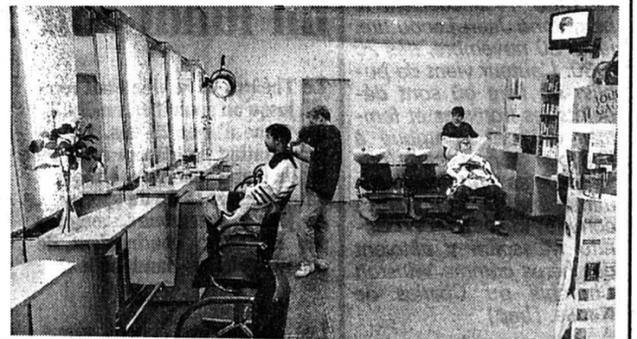
Pour ce qui est de la stricte psychologie, deux théories fondamentales s'opposent. Celle dérivée des travaux de Freud se fonde sur le temps. Le patient revit son enfance et son vécu sur le mode fameux des mécanismes de transfert. Plus récente, originaire des USA, l'approche humaniste postule «ici et le maintenant». Pas de retour sur le passé, mais une approche systémique qui cherche à analyser les relations interpersonnelles. Le temps comme donnée de base, ou relégué aux oubliettes, avec pour conséquence évidente deux approches thérapeutiques distinctes.

Pour Claudine Rosselet-Christ, la manière de percevoir le temps et de le vivre est attachée à la personnalité de chacun. On appréhende évidemment le temps en fonction de l'espace, du sexe, de la génération qui nous réunit ou nous sépare. «On pourrait penser que les vieux, qui disposent de moins de temps, sont plus pressés que les jeunes. L'opposé est vrai!». La personnalité et les rythmes personnels – «je suis plutôt un nocturne, toi quelqu'un du matin...» – engendrés par une horloge interne propre à chacun ont également leur rôle à jouer. De même que «le pouvoir sur soi». C'est-à-dire la possibilité d'agir de son propre chef sur ses rythmes personnels, «que beaucoup de managers confient avoir du mal à maîtriser».

L'appréciation du temps dépend également de la culture et de la place qu'elle lui accorde. Paradoxal – «le présent n'existe pas, puisqu'il passe, et passe...» – le temps n'existe bientôt plus. Ou plutôt, il risque l'oubli sous le coup de «la fantastique révolution de l'information». Mais ce monde du «tout, tout de suite» n'est pas exempt de risques. Celui par exemple d'une rupture entre adaptés et réfractaires aux modes de vie et d'action à venir... (pfb)

PUBLI-REPORTAGE

Courant Coiffure



Installé depuis une année à Espacité, Courant coiffure offre un espace délimité.

Le lieu devait avant tout refléter la philosophie du responsable. Celle qui s'exprime par une perception aiguë de la notion de service.

Courant Coiffure est membre de l'ACC.

Masculin/féminin avec ou sans rendez-vous.

Ouvert le lundi après midi.

Courant Coiffure, Espacité, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 48 67

Avis important aux téléspectateurs du Locle,
de la Brévine et des Brenets.

" Chose promise, chose due.
Suisse 4 arrive. "

TELECOM PTT, Direction Neuchâtel, vous informe que les émetteurs de télévision ci-dessous diffusent également Suisse 4 depuis la mi-novembre 1995. A cet effet, les postes de télévision doivent être réglés sur les canaux suivants :

Emetteur	Canal	Région
Le Locle	63	Le Locle
La Brévine	67	Le Cachot, La Châtagne
Villers-le-Lac	30	Les Brenets

Les abonnés à un réseau câblé recevant déjà Suisse 4 ne sont pas concernés par cette nouveauté.

Informations : tél. 155 0 113
Télécom PTT
Direction Neuchâtel
Division Radiocom

TELECOM PTT
Le bon contact

28-35708

à noter!

Horaires spéciaux de fin d'année

La Chaux-de-Fonds
les jeudis 30 novembre ainsi que les 7, 14
et 21 décembre
NOCTURNES jusqu'à 21.30h.
Les lundis matins 11 et 18 décembre
ouvert dès 8.00h.

Le Locle
les vendredis 1 et 8 décembre
ainsi que les mercredis 13 et
20 décembre
NOCTURNES jusqu'à 21.30h.
lundi matin 18 décembre ouvert dès 8.00h.

MIGROS

28-35852



FREY MOD. PLU
**FREY LIQUIDE
PANTALONS
CHICS:
20% à 70%
DE REMISE.**

Liquidation totale: 20% de rabais au min. sur l'ensemble de l'assortiment.
Jusqu'à 70% sur les articles de fin collection. Du 9.10 au 31.12.95 à La Chaux-de-Fonds,
Av. Léopold-Robert 49

Sauvetage: vingt-trois brevets délivrés au Locle

Ces gestes qui sauvent des vies

Situation: «Une personne s'approche en titubant du gardien de la piscine. Très anxieuse, elle se plaint de douleurs intenses et perçantes au niveau de la poitrine et ressent des difficultés à respirer». Que faire sans céder à la panique? C'est notamment ce qu'ont appris les vingt-trois sauveteurs qui viennent de recevoir leur brevet, juste récompense résultant de solides mais utiles efforts. Durant cet été à la piscine du Communal, tous ont en effet suivi avec assiduité des cours animés par des moniteurs du club Le Locle-Natation (LLN).

Fonction de leur niveau d'acquisition, les participants ont été répartis au sein de trois groupes bien distincts: un cours ABC jeunesse (une nouveauté), un cours jeunes sauveteurs et un cours brevet I. A raison de deux soirs par semaine pendant plus d'un mois, les sept jeunes filles et jeunes gens du cours de jeunes sauveteurs (onze ans), venant du Locle et de France, ont été initiés aux gestes pour sauver des vies. Dès l'ouverture de la piscine en mai dernier, ils se sont entraînés à l'apprentissage des prises de sauvetage, à la nage



Photo de famille

Une petite cérémonie a réuni tous les participants pour la remise des diplômes. (Favre)

d'endurance, à la recherche d'objets sous l'eau et aux plongées.

SUITE SYMPATHIQUE

En parallèle, ils ont suivi des cours de théorie sur la réanimation et ont été sensibilisés aux premiers secours. Pour ceux

d'entre eux qui le souhaiteraient, la prochaine étape sera le brevet I. Il ne pourra cependant être effectué qu'à partir de quinze ans. Afin de combler ce vide de quatre années et pour ne pas perdre les acquis minimaux, le LLN leur propose de s'inscrire dans le groupe jeunesse,

avec à la clé plein d'activités intéressantes et l'opportunité de rester dans le bain, de participer à des concours à l'extérieur et d'aller, durant l'hiver, en piscine couverte.

Pour leur donner un bref aperçu de ce que sera le cours - nouvelle formule - pour l'obten-

tion du brevet I, les dix candidats de cette année ont appris à connaître les dangers au bord, dans et sur l'eau, en piscine comme en eau libre, tout en sachant s'y comporter, ainsi que les moyens auxiliaires de sauvetage.

Etre bon nageur, savoir plonger et s'orienter dans l'eau avec et sans palmes, être capable d'avoir les réflexes nécessaires pour se dégager en cas d'agression par une personne en difficulté, d'amener une victime en surface, de la transporter au bord et de la réanimer, d'évaluer une situation d'accident et avoir de bonnes connaissances théoriques en anatomie et en MIPS (Mesures immédiates pour sauver des vies), telles ont été les autres exigences. Pas une toute mince affaire... Mais en matière de sauvetage, il faut ce qu'il faut!

LES BREVETÉS

Jeunes sauveteurs: Caroline Breguet, Emilie Dünand, Jennifer Huguenin, Aurore Marguet, Benoit Cosandier, Grégory Dubois et Grégory Perrelet. Cours ABC jeunesse: Rebecca Banderet, Laure Cassis, Cindy Jean-dupeux, Sarah Sammali et Sylvain Droxler. Brevet I: Céline Breguet, Candice Cornioley, Marie Finger, Maryse Perret-Gentil, Jessica Querry, Olivier Aebischer, Johann Bula, Florian Mahon, Bruant Perrinjaquet et Philippe Zbinden. Brevet II: Denis Perrinjaquet. (paf)

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRAVO À

Trois nouveaux ambulanciers...

... incorporés au sein du corps de la police locale du Locle qui se verront décerner le 8 décembre, à Pully, le certificat de formation de base d'ambulancier décerné par le Centre Fernand Martignoni (CFM). Il s'agit de Bruno Cattaneo, Patrick Christen et Philippe Messerli. Le premier a réussi son examen final le 28 septembre, alors que ses deux collègues avaient passé ce cap le 31 mars dernier. L'obtention d'un tel diplôme reconnaissant la formation d'ambulancier nécessite d'abord de bonnes bases et la pratique professionnelle de cette activité. Le certificat décerné par le CFM nécessite plusieurs semaines de formations théoriques, pratiques ainsi que des stages en milieux hospitaliers, avec à chaque fois des examens intermédiaires. Outre les trois lauréats parvenus au terme de ce parcours, les agents loclois Richard et Feller sont à mi-course, ayant passé avec succès les examens théoriques le 9 novembre dernier. Ils devront maintenant maîtriser les épreuves pratiques. (Imp)

AGENDA

Armée du Salut Marmites de Noël

Noël approche. A l'approche de cette fête l'Armée du Salut organise sa traditionnelle action des «marmites de Noël» destinées à récolter des fonds au profit des déshérités. Celle-ci aura lieu ce prochain vendredi, toute la journée et samedi matin. Les marmites seront dressées devant la poste ainsi que devant les commerces du complexe centre-Locle. (Imp)

Le Cerneux-Péquignot Messe de St-Hubert

Cette année le Rallye Trompes Neuchâtelois célèbre le 25e anniversaire de sa fondation. A cette occasion, dimanche 3 décembre, à 11 h, il organise un concert sous la forme d'une messe de St-Hubert en l'Eglise du Cerneux-Péquignot. Cette célébration sera marquée par l'interprétation de musiques extraites des «Messes de St-Hubert», Tyndare, Obry, Cantin en arrangement pour trompes de chasse et flûte de Pan. Ce programme particulier a été monté avec la collaboration de Serge Fleuty. (Imp)

Conseil loclois pour le 3e âge

Vingt-cinquième anniversaire

Créé en 1970, le Conseil loclois pour le 3e âge célèbre donc cette année son 25e anniversaire. La commémoration de cet événement aura lieu ce jeudi 30 novembre, à 14 h 30 au Casino. Le programme propose une conférence suivie d'une partie récréative en musique.

Depuis 25 ans, le Conseil loclois pour le 3e âge se propose de coordonner les activités de toutes les organisations locloises venant en aide, dans un vaste éventail de services, aux personnes âgées, isolées ou malades. Toutes ces associations conservent leur organisation propre et leur autonomie. Lors des réunions dudit conseil (en général deux fois l'an), elles présentent le bilan de leurs actions et peuvent ainsi se concerter pour l'éventuelle mise en commun de certaines d'entre elles.

Ce conseil loclois fut créé à l'initiative de Henri Jaquet qui en assumait la présidence durant six ans. André Gagnebin reprit le flambeau qu'il passa ensuite, en 1982, à André Tinguely. Depuis 10 ans, cette tâche est assumée par Louise Jambé.

Lors de la célébration de ce quart de siècle, les participants pourront d'abord entendre une conférence de J.-D. Pochon, directeur de l'Hôpital de la Côte à Gilly, qui aura pour thème «Vivre pleinement sa vieillesse».

En seconde partie, l'accordéoniste Armand Sumi, des Hauts-Geneveys, divertira l'assistance avec des partitions populaires et entraînantes. Cette séance est ouverte à toutes les personnes intéressées aux problèmes de la vieillesse, et pas seulement aux membres du Club des loisirs, indique le président de celui-ci, Eric Veuve. (jcp)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 29 NOVEMBRE
AU 5 DÉCEMBRE

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE. Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînements tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: tél. 26.65.48 (heures des repas). Attention: à partir du 4 novembre, entraînements sur le nouveau terrain de la Société des Amis des chiens, Col-des-Roches 85, vis-à-vis du garage Opel derrière les entrepôts fédéraux.
- AMIS DE LA NATURE SECTION LE LOCLE - LES BRENETS. Chalet des Saneys, 2-3 décembre, gardien commission de chalet.
- CAS GROUPE DES AÎNÉS. Stamm le lundi à 18 h aux Trois-Rois.
- CAS SECTION SOMMARTEL. Tous les mardis, gymnastique dès 18 h à la halle du Communal. Tous les vendredis, stamm dès 18 h au restaurant de la Jaluse. Gardiennage au Fiotet: 2

et 3 décembre, Noël jeunesse CAS.

- CHEUR D'HOMMES «ÉCHO DE L'UNION» LE LOCLE. Lundi 4 décembre, répétition à 20 h à la Maison de paroisse.
- CLUB DES LOISIRS. Jeudi 30 novembre à 14 h 30 au Casino, 25e anniversaire du Conseil loclois.
- CONTEMPORAINES 1918. Mercredi 6 décembre à 11 h 30 au Cercle de l'Union, repas de Noël. Les personnes non inscrites sont priées de le faire au plus vite au No 31.83.73. N'oubliez pas le lot «surprise».
- CONTEMPORAINES 1923. Vendredi 1er décembre, repas de Noël à la Croisette. Rendez-vous après 12 h 15.
- CONTEMPORAINES 1950-1951. Souper de Noël au restaurant de la Croisette, le 1er décembre à 20 h. Soyez précises, svp.
- SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE. Renseignements: tél. 31.81.34 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

Portes ouvertes au home de La Gentilhommière

Les centenaires apprécient l'établissement

Samedi dernier, le home médicalisé de La Gentilhommière, France 18 au Locle, ouvrait ses portes au public et profitait de cette occasion pour permettre aux visiteurs de découvrir une nouvelle salle à manger résultant du récent agrandissement du bâtiment.

Joliment aménagée, cette salle a maintenant permis de libérer les locaux, où étaient servis les repas, pour les transformer en un agréable salon. «Auparavant nous pouvions parfaitement fonctionner» explique le directeur de l'établissement, Richard Mischler, «mais disposer de davantage d'espace n'est vraiment

pas désagréable pour nos vingt-cinq pensionnaires».

BONNE SITUATION

Créé en 1989, ce home, qui fait partie de l'Association neuchâteloise des institutions privées pour personnes âgées (ANIP-PA), est fort bien situé au centre de la ville du Locle, non loin des jardins du Casino et de l'Hôtel de Ville où les pensionnaires, encore valides, aiment bien se rendre durant la belle saison.

CARACTÈRE FAMILIAL

Avec son caractère familial, bordée d'un jardin d'agrément, La Gentilhommière offre 21 chambres individuelles ainsi que deux

chambres doubles. Chaque semaine le bus de la maison emmène en excursion les aînés dans différentes régions de Suisse, voire en France voisine. Les buts, plus ou moins éloignés, sont choisis en fonction de la saison.

CENTENAIRES

Par mauvais temps, des animations sont organisées à l'intérieur de l'établissement. A noter que celui-ci a déjà abrité plusieurs centenaires et même la doyenne du canton, feu Jeanne Montandon. C'est là que réside actuellement Mme Hélène Marguet qui vient d'entrer dans sa centième année. (jcp)



La nouvelle salle à manger

Simple, fonctionnelle et d'un cachet chaleureux.

(Impar-Perrin)

Notre proximité rassure les gens.



Examinez maintenant notre offre. Nous vous proposons une couverture d'assurance taillée sur mesure pour tous les cas - petits et grands. Pour un avenir en sécurité.

CONCORDIA
Assurance suisse de maladie et accident

25-44705/ROC

AUTOS - MOTOS - VELOS

Distributeur OPEL OFFICIAL DEALER, Le Locle



Les occasions «du Rallye» préparées pour vous avec grand soin
Voyez notre très beau parc - Garantie OK

Opel Corsa Joy 1.6i, 3 p.	1991	9500.-
Opel Corsa World Cup 1.6i 16V, clim.	1994	26 000 km
Opel Astra GLS 1.8i 16V, 4 p.	1995	13 000 km
Opel Astra GT 1.6i 5 p., Servo	1993	40 000 km
Opel Astra CD 1.8i, 16V, 4 p., clim.	1994	17 900.-
Opel Astra CD 1.6i, aut., 4 p., TO	1994	30 000 km
Opel Astra Safe tec 1.7 Turbodiesel	1994	18 800.-
Opel Astra Cvan GLS 1.4i	1993	23 000 km
Opel Astra Cvan Célébr. 1.6i 16V	1995	10 000 km
Opel Ascona Jubilé, 4 p.	1987	5900.-
Opel Vectra GLS 2.0i, 4 p.	1991	12 900.-
Opel Vectra GT 2.0i, 4 p.	1990	12 500.-
Opel Vectra GT 2.0i, 5p.	1989	11 500.-
Opel Vectra Frisco 2.0i, 4 p.	1992	13 900.-
Opel Vectra Expression 2.0i, 5 p.	1994	19 500.-
Opel Calibra 2.0i 4x4	1991	15 500.-
Opel Calibra 2.0i 16V, clim.	1994	23 000 km
Opel Omega GLS 2.4i	1989	10 900.-
Opel Omega ABS 2.4i	1990	12 900.-
Opel Omega GL 2.0i 16V, diff. auto-bloq.	1994	22 000 km
Opel Omega Cvan Montana 2.4i	1990	15 000.-
Opel Omega Cvan Montana, clim.	1993	20 900.-
Opel Frontera 3.4i, 5 p.	1994	42 000 km
Alfa Romeo 33 1.7i	1990	9500.-
Audi 80 1.8S Sport	1990	11 500.-
Audi 80 2.3F	1993	34 000 km
Fiat Tipo DGT, 5 p.	1990	8900.-
Fiat Crona Prestige 2E	1988	4900.-
Nissan Sunny GTI 2.0i 16V	1993	31 000 km
Renault 21 TXi	1990	11 500.-
Subaru Legacy 2.2i 4WD	1991	59 000 km
Seat Ibiza GLX 1.5i	1991	9500.-
VW Passat Variant GL 2000	1992	19 500.-

Possibilité de garantie 1 an EUROTAX
Sur demande: Essai - Crédit - Echange

Service de ventes:
P.A. Dumont - R. Gygax,
tél. 039/31 33 33

157-717229

A VENDRE AU LOCLE
dans quartier tranquille
près des écoles et du tennis

PETITE MAISON FAMILIALE

Prix de vente: Fr. 295 000.-

GERANCE PERUCCIO
Location-vente
Transactions
immobilières
Rue de France 22
2400 Le Locle
☎ 039/31 16 16
157-717901

LE LOCLE

Quartier résidentiel sud

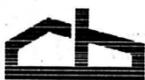
Magnifique villa

individuelle, idéalement située,
6 pièces habitables, agencements
modernes, terrasse, jardin arborisé,
places de parc et garage.

Documentation sur demande.

Pierre Grandjean
Immobilier

Jardinière 15/Parc 14
☎ 039/24 16 40. Fax 039/24 16 45
132-778105



A VENDRE LE LOCLE

dans ancien immeuble
entièrement rénové en 1989

APPARTEMENTS de 3½, 4, 5 pièces et 5 pièces en duplex

Surface habitable entre 113 et 209 m².
Cuisine très bien agencée, salle de
bains/WC et WC séparés. Dépendances.
Deuxième salle d'eau avec douche pour
les 4 et 5 pièces.

Pour tous renseignements et notice,
sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 78 33. Fax 039/23 77 42
132-778204

IMMOBILIER

A louer,
au Locle
Rue
Le Corbusier

Appartement de 3 pièces

avec balcon
Loyer:
Fr. 522.-
ch. comprises.
Libre tout de
suite.



GERANCE PERUCCIO
Location-vente
Transactions
immobilières
Rue de France 22
2400 Le Locle
☎ 039/31 16 16
157-717905

A louer,
au Locle
Rue du
Crêt-Vaillant

Appartement de 2 pièces

Situation
tranquille
Loyer:
Fr. 350.-
ch. comprises.
Libre tout de
suite.



GERANCE PERUCCIO
Location-vente
Transactions
immobilières
Rue de France 22
2400 Le Locle
☎ 039/31 16 16
157-717907

AU LOCLE

Appartements entièrement rénovés

2 pièces: mensualité dès Fr. 440.- + ch.
3 pièces: mensualité dès Fr. 589.- + ch.
4 pièces: mensualité dès Fr. 738.- + ch.
☎ 038/24 57 31 28-35552

A LOUER

au Locle, rue des Envers 48-50
dans ancien immeuble entièrement
rénové avec ascenseur, appartements
neufs de

3½ PIÈCES (78 m²)

Fr. 1000.- + charges

4 PIÈCES (92 m²)

Fr. 1100.- + charges

4½ PIÈCES (106 m²)

Fr. 1190.- + charges

Centre ville, cuisine agencée avec
lave-vaisselle. Libre tout de suite ou à
convenir. 28-33093

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

L'annonce, reflet vivant du marché

DIVERS

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Boucherie Centrale

Pont 4, Le Locle, ☎ 039/31 40 04
DEMAIN JEUDI dès 10 h

COMPOTE AUX RAVES CUITE GARNIE

Se recommande: Ph. Ammann
157-717913

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

OFFRES D'EMPLOI



Jean-Daniel Schindelholz

Concessionnaire eau
et gaz des villes de
La Chaux-de-Fonds
et du Locle

Maîtrise
fédérale

Jeanneret 9-11, 2400 Le Locle

cherche
ferblantier-
installateur sanitaire qualifié

Tout de suite ou date à convenir

Téléphoner au 039/31 65 00

157-717892

Sols
parquets
tapis

La base
du confort



REVÊTEMENTS DE SOLS Moquette, lino, plastique

Rue du Bois-Noir 41
☎ 039/26 03 26. Privé: 039/26 93 78
Natel 077/377 349
2300 La Chaux-de-Fonds
132-762308

SOL & LIT

R. Estenso Rue du Parc 94
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 63 23

REVÊTEMENTS DE SOLS
TAPIS, PLASTIQUES
PARQUETS, RIDEAUX
LITERIE, DÉCORATION
MEUBLES, TAPIS D'ORIENT
STORES
132-766477

Feu:
118

SPECTACLES - LOISIRS

Vendredi 1er déc. de 18 h à 22 h
Samedi 2 déc. de 10 h à 17 h

Bazar

de **LA COUDRAIE**

Objets originaux
de qualité pour
vos achats de Noël

28-35214



ECOLE RUDOLF STEINER
LES GENEVEYS S/COIFFRANE

DIVERS

FUST

ELECTROMENAGER
CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD

BOSCH TEFAL brother justa NOVAMATIC BRAUN Miele

Toutes les grandes marques

Machines à café, fers à repasser, grils, rasoirs, sèche-cheveux, grilles-pain, robots ménagers, mixers, friteuses, fours à micro-ondes, humidificateurs, radiateurs électriques, aspirateurs, nettoyeurs à vapeur, machines à coudre...

Four à micro-ondes Novamatic MW 4200
Cap. 14 l. 800 W. 5 positions. Timer 35 min. **298.-**

Machine à coudre Novamatic NM 653
10 points couture et fantaisie. Cout. en avant et en arrière. Possibilité de coudre les jeans. 1 année de garantie FUST. **249.-**

Rasoir électrique Braun 1008
Rasoir à accu avantageux avec bloc alimentation. Commutation 115/230 V, 50/60 Hz. **89.-**

Bosch Compacta 7250
Filtre papier avec système de fermeture hygiénique. Accessoire intégré. Tuyau télescopique. **378.-**

- Réparation de toutes les marques
- Toutes les grandes marques en stock
- Modèles d'occasion et d'exposition
- Garantie du prix le plus bas!

Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust
bd des Eplatures 44 039 26 11 50
La Chaux-de-Fonds, Jumbo
Bienne, Hyper-Fust 039 26 68 65
Vendredi ouverture nocturne
jusqu'à 21 h, rte Soleure 122 032 52 16 00
Bienne, rue Centrale 36 032 22 85 25
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Neuchâtel, Torre, rue des Terreaux 7 038 25 51 51
Réparation rapide toutes marques 1559111
Service de commande par téléphone 1555666

et dans toutes les succursales
Jelmeli
INNOVATION • AUX ARMOURINS

Solution du mot mystère
ÉPILOGUE

L'action-fraîcheur

du 29.11 au 2.12

Le bouquet de l'Avent

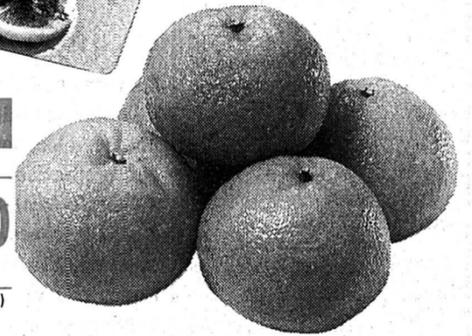
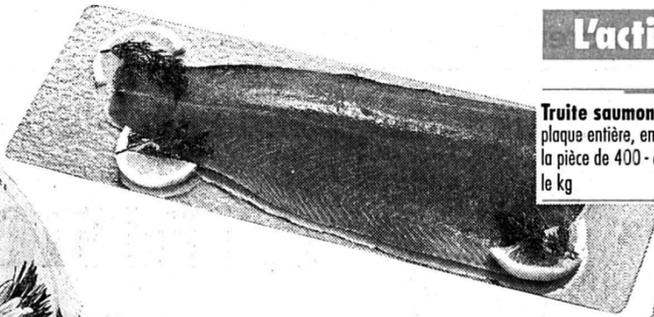
9.50



L'action-fraîcheur

du 29.11 au 5.12

Truite saumonée fumée
plaquée entière, emballée sous vide
la pièce de 400-600 g
le kg **29.-**



L'action-fraîcheur

du 29.11 au 9.12

Clémentines
d'Espagne

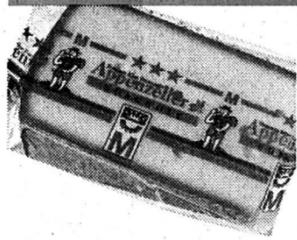


3.60

le filet de 2 kg

(1 kg 1.80)

LA QUALITÉ EN ACTION



L'action-fraîcheur

du 29.11 au 5.12

Appenzeller «surchoix»

16.-

le kg



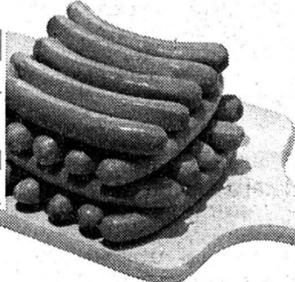
L'action-fraîcheur

JUSQU'À ÉPUÏSEMENT DU STOCK!

Saucisses de Vienne
5 x 2 paires de 200 g

9.-

1 kg



Action

du 29.11 au 5.12

M-Drink UHT

1.60

1 l



Action

du 29.11 au 5.12

Croquettes de pommes de terre et
Croquettes de rösti, surgelées

500/600 g -80 de moins

Exemple: Croquettes de
pommes de terre

500 g

En vente dans les MM et MMM

2.30

3.10

(100 g -46)



Action

jusqu'au 5.12

Toutes les couches-culottes Milette, y
compris les lavables

5.- de moins

Exemple:

Jumbo-pack Maxi Girl

72 pièces

22.50

27.50

Actions

JUSQU'À ÉPUÏSEMENT DU STOCK!

Noisettes moulues

le sachet de 340 g

2.- au lieu de 2.80
(100 g -59)

Œufs suisses, classe A

la boîte de 15

5.50

du 29.11 au 12.12

Margarine Sanissa

500 g

2.- au lieu de 2.70
(100 g -40)

Le Beurre

250 g

2.60 au lieu de 3.10
(100 g 1.04)

500 g

5.20 au lieu de 6.20
(100 g 1.04)

MULTIPACK du 29.11 au 12.12

Chocolat de ménage

200 g

1.20 au lieu de 1.50
(100 g -60)

A partir de 2 tablettes

Farine fleur

1 kg

1.50 au lieu de 1.95

A partir de 2 paquets

Raisins sultanines

le sachet de 300 g

-90 au lieu de 1.20
(100 g -30)

Noix de coco râpée

le sachet de 200 g

-60 au lieu de -90
(100 g -30)

A partir de 2 sachets au choix

Amandes moulues

le sachet de 200 g

1.50 au lieu de 2.-
(100 g -75)

Action

du 29.11 au 12.12

Toutes les lessives en poudre

en sachet de recharge

2 kg

2.50 de moins

3 kg/5 kg

3.- de moins

Exemple:

Total

en sachet de recharge

5 kg

10.80

13.80

(1 kg 2.16)



144-735714/4x4

Actions

du 29.11 au 2.12

Pommes de terre «nicola»

du pays

le cabas de 2,5 kg

2.50
(1 kg 1.-)

Carottes

du pays

de production Migros-Sano

le kg

-90

du 29.11 au 5.12

Leckerli en pain d'épice moelleux

400 g

3.70 au lieu de 4.70
(100 g -93)

Petits biberli fourrés

220 g

2.60 au lieu de 3.50
(100 g 118)

jusqu'au 5.12

Handymatic en granulés

1 kg en flacon aplatisable **3.30** au lieu de 3.80

Classe de toxicité 5 (observer la mise en garde sur l'emballage).

Handymatic en granulés

3 x 1 kg en sachet de recharge **7.50** au lieu de 9.50

Classe de toxicité 5 (observer la mise en garde sur l'emballage). (1 kg 2.50)

Handymatic Tabs

30 pastilles, 600 g **4.80** au lieu de 5.80
(100 g -80)

du 29.11 au 9.12

Noix

de Californie

le sachet de 500 g

2.- au lieu de 2.60
(100 g -40)

du 29.11 au 6.1

Les spécialités fumées traditionnelles

Jambon roulé de la cuisson **13.-** au lieu de 22.-

le kg

Palette avec os

le kg

9.50 au lieu de 16.50

Spécialités Favorit

(à réchauffer dans leur sachet sous-vide)

Jambon roulé de la cuisson **15.-** au lieu de 25.-

le kg

Palette

le kg

15.- au lieu de 22.-

Cou de porc

le kg

15.- au lieu de 22.50

Langue de boeuf

le kg

17.- au lieu de 24.50

*Poitrine de dinde

le kg

19.- au lieu de 24.50

*En vente dans les MM et MMM

MIGROS

Mary Higgins Clark

**Recherche
jeune femme
aimant danser**

Roman

(Droits réservés: Sciaky Presse et Albin Michel)

«Tu as tort, Matt, pensa-t-elle. J'aimais cette maison parce que nous l'avions achetée ensemble, que vous avions préparé des homards pour y fêter notre première nuit et que tous les ans nous faisons quelque chose pour l'embellir. Désormais, je veux

commencer quelque chose d'entièrement nouveau. Sans souvenir.»

Elle se mit à feuilleter le nouveau paquet de lettres. Elle en avait envoyé plus d'une centaine à des gens qui avaient récemment fait passer des annonces les priant de raconter leurs expériences. Elle avait également convaincu le présentateur de la chaîne, Gary Finch, d'inviter les spectateurs à écrire au sujet des petites annonces qu'ils avaient placées ou auxquelles ils avaient répondu, et la raison pour laquelle ils avaient cessé de le faire.

Le résultat de l'appel à l'antenne dépassait leurs espérances. Un nombre restreint de gens écrivirent avec ravissement avoir rencontré «l'être le plus merveilleux au monde, et aujourd'hui nous sommes fiancés»... «nous vivons ensemble»... «nous sommes mariés».

Beaucoup d'autres exprimaient leur déception. «Il disait être chef d'entreprise. Ça voulait dire qu'il était fauché. A essayé de m'emprunter de l'argent dès notre premier rendez-vous.» Venant d'un timide célibataire: «Elle a passé son temps à me critiquer pendant tout le dîner, me reprochant d'avoir écrit que j'étais séduisant. Seigneur, elle m'a fichu le bourdon.» «J'ai commencé à recevoir des appels téléphoniques obscènes au milieu de la nuit.» «Quand je suis rentrée chez moi, après mon travail, je l'ai trouvé assis sur le seuil de ma porte, en train de sniffer de la coke.»

Plusieurs lettres n'étaient pas signées. «Je ne veux pas vous communiquer mon nom, mais je suis certaine que l'un des types que j'ai rencontrés par petite annonce a ensuite cambriolé ma maison.» «J'ai amené

chez moi un riche et séduisant quadragénaire que j'ai retrouvé en train d'essayer d'embrasser ma fille de dix-sept ans.»

Nona sentit son cœur se serrer en parcourant la dernière lettre sur la pile. Elle provenait d'une femme qui vivait à Lancaster, en Pennsylvanie. «Ma fille de vingt-deux ans, actrice, a disparu il y a presque deux ans. Voyant qu'elle ne répondait pas à nos appels téléphoniques, nous sommes venus dans son appartement à New York. Il était évident qu'elle n'y habitait plus depuis plusieurs jours. Elle répondait à des petites annonces. Nous sommes fous d'angoisse. Nous n'avons jamais eu aucune nouvelle d'elle.»

«Oh, mon Dieu! pria Nona. Oh, mon Dieu! Je vous en supplie, faites qu'il ne soit rien arrivé à Erin.»

(A suivre)

«Cité de l'énergie», le chef-lieu dote ses bâtiments d'ampoules économiques

Idée lumineuse à Neuchâtel

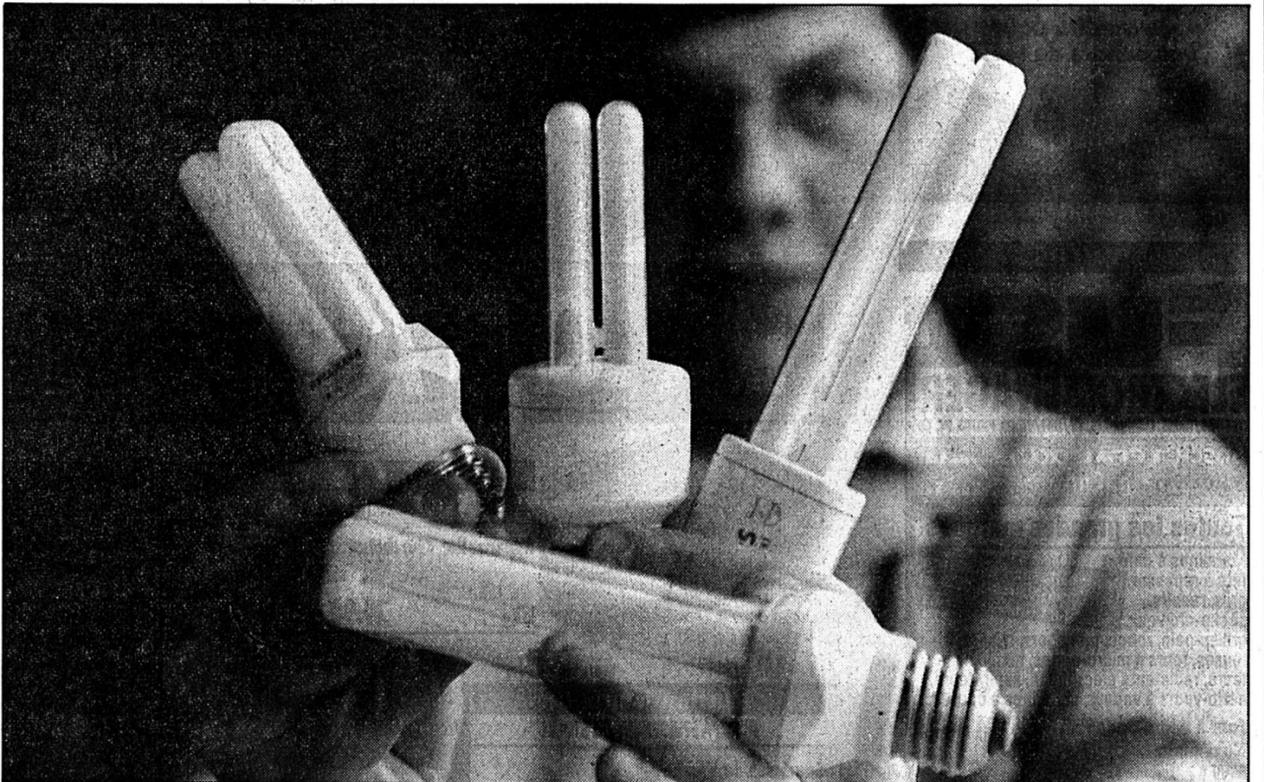
La ville de Neuchâtel a décidé de doter ses bâtiments d'ampoules électriques à basse consommation. Economies d'énergie réalisées à terme: 224.000 francs. L'idée est lumineuse. Par ricochet médiatique, elle vise à relancer la campagne de promotion lancée par le canton.

Neuchâtel n'a pas de pétrole mais des idées, notamment dans le domaine des économies d'énergie. C'est d'ailleurs son créneau: Neuchâtel vient d'être la première ville de Suisse romande à obtenir le label «Cité de l'énergie». Ce label, défini dans le cadre du programme fédéral Energie 2000, l'oblige à entreprendre des actions qui conduisent toutes à une réduction de la consommation d'énergie ou à l'utilisation d'énergies renouvelables. Elle s'est notamment fixé pour objectif de réduire la consommation en énergie électrique de son parc immobilier de 7% d'ici à l'an 2000.

Dernière action en date: les ampoules électriques dites à basse consommation d'énergie. La ville en a commandé 1750 qu'elle placera dans les 249 bâtiments qu'elle possède. Sachant qu'une de ces ampoules consomme cinq fois moins d'énergie qu'une ampoule normale et qu'elle dure dix fois plus longtemps (10.000 heures en moyenne), l'économie d'énergie réalisée au bout du compte a été chiffrée à 224.000 francs.

REVERS DE LA MÉDAILLE

Le revers de la médaille, c'est le coût de ces ampoules. En temps normal, elles coûtent 30 francs pièce. Mais Neuchâtel profite de l'action publique lancée par le



Economie d'énergie

La ville de Neuchâtel a décidé de doter ses bâtiments de 1750 ampoules à basse consommation d'énergie. (Impar-Galley)

canton au mois d'octobre: jusqu'au 31 décembre, il subventionne chaque ampoule à raison de 10 francs. Au total, l'investissement de la ville n'est que de 35.000 francs. Il sera amorti en moins de deux ans.

L'opération vise deux buts: satisfaire la volonté politique de grappiller ici et là les kWh conformément au-label Cité de l'énergie; et «relancer l'action lancée par le canton auprès du public», comme le relevait hier, en confé-

rence de presse, Blaise Dupont, directeur de l'urbanisme à Neuchâtel.

A ce propos, la campagne cantonale de promotion des ampoules économiques «marche bien», dit-on au Service cantonal de l'environnement. Il est encore trop tôt pour en tirer un vrai bilan, mais, à mi-course, la population semble y avoir répondu avec un enthousiasme certain. Le rabais de 10 francs a incité à l'achat. Impossible, ici,

d'interroger les responsables des 8 magasins ENSA et des 41 entreprises d'électricité du canton qui vendent ces ampoules. Cependant, un rapide sondage révèle qu'ils ont bien vendu et accueilli plus de clients que d'habitude.

Enfin, reste à souligner que si, par son opération «coup de poing» la ville de Neuchâtel fait parler d'elle, cela ne signifie pas que les autres cités du canton se tournent les pouces et dorment

sur leurs vieilles ampoules gourmandes. Elles n'ont, c'est vrai, pas entrepris d'action à grande échelle. Le Service de l'énergie de La Chaux-de-Fonds signale cependant que, tant dans l'éclairage public que dans les bâtiments, le remplacement d'ampoules traditionnelles par des modèles économiques se fait au fur et à mesure, au coup par coup mais systématiquement tout en respectant les impératifs techniques. S. E.

Rédaction
NEUCHÂTEL
Tél: 038/24 34 76
Fax: 038/24 34 67

AGENDA

Neuchâtel Négociations bilatérales

La section neuchâteloise du Mouvement européen en Suisse, présidée par François Borel, a invité José Bessard, porte-parole du Bureau de l'intégration du Département fédéral des Affaires étrangères, à donner une conférence publique dont le thème sera: «Faut-il conclure les négociations bilatérales avec l'Union européenne?». Jeudi 30 novembre, à 18h15, à l'Hôtel Beaulac. (comm-at)

Neuchâtel

Français parlé en Afrique noire
Invité par l'Institut de linguistique et le Séminaire de philologie romande et de linguistique française, Patrick Renaud, maître de conférence à l'Université Paris III, donnera une conférence sur le thème: «Dynamiques du français parlé en Afrique noire». Aujourd'hui de 16 h 15 à 18 h, salle D65 (1er-Mars). (comm)

Vaumarcus

Conseil général
Aujourd'hui, le Conseil général de Vaumarcus sera appelé à voter l'adoption des plans et règlement d'aménagement communal et du plan relatif à la délimitation des zones de protection du puits communal, ainsi qu'un arrêté concernant la cession gratuite de 133 m² de terrain pour le domaine public communal, de la maison Samar SA. (at)

Neuchâtel

Culte de Mithra
Mithra, ancien dieu iranien de la lumière, rencontra un succès tout particulier auprès des légionnaires romains, puis d'une grande partie de la population. Un culte lui était rendu dans des sanctuaires souterrains, où on voit le dieu représenté dans l'attitude du sacrificeur de taureau. De nombreuses analogies avec le christianisme rendent les mystères mithriaques particulièrement captivants. La récente découverte, à Martigny, d'un tel sanctuaire confère une réelle actualité au thème qui sera présenté par un conférencier invité par le Cercle neuchâtelois d'archéologie «Archéone»: Robert Turcan, professeur émérite de la Sorbonne, parlera du «Culte de Mithra en Gaule», aujourd'hui à 20h15, auditoire C47 de l'Université (1er-Mars). (comm-at)

A Neuchâtel

Spectacle coup de cœur

Au début de l'année, la compagnie neuchâteloise Les Tréteaux du cœur remettait aux Cartons du cœur un chèque de 10.000 francs, fruit des représentations de deux vaudevilles présentés à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds. Enhardie par ce succès, la compagnie de comédiens amateurs a décidé de remonter sur les planches en présentant cette fois-ci une pièce de plus grande envergure: Le Malade imaginaire, de Molière.

La pièce sera jouée au Théâtre de Neuchâtel les 1 et 2 décembre à 20 h. Les bénéfices du spectacle seront à nouveau exclusivement versés à l'opération caritative des Cartons du cœur.

Le 8 décembre, le spectacle sera donné à Couvet (grande

salle) et, après un détour du côté de Vevey et Sion, il sera au Locle puis à La Chaux-de-Fonds les 16 et 17 février 1996.

ÉTUDIANTS EN LETTRES

A l'origine, tous les comédiens amateurs des Tréteaux du cœur, fondé en 1994 par Laurent Robert-Tissot, étaient étudiants à la Faculté des lettres de Neuchâtel.

Pour monter la comédie-ballet de Molière, la compagnie a fait appel à des comédiens de Scaramouche; d'autres ont été recrutés dans des cours d'art dramatique de Romandie. (se)

● Au Théâtre de Neuchâtel, les 1 et 2 décembre, 20 h.

Centre culturel neuchâtelois

Une année en chiffres

Créé il y a 25 ans, le Centre culturel neuchâtelois (CCN) n'a pas chômé en 1994. L'année dernière aura en effet vu la tenue de pas moins de 146 spectacles et concerts, de 257 séances de cinéma, de 18 séances de «La lanterne magique», de 11 expositions, de 9 conférences-entretiens et de 3 festivals.

C'est ce qui ressort du rapport de la Fondation du CCN récemment remis aux députés neuchâtelois. Au chapitre théâtral à relever, outre les 44 spectacles diffusés: accueillis, 3 créations: «Du côté de Gomorrhe» d'Ingeborg Bachmann par le Théâtre des Gens, «Achterloo» de Friedrich Dürrenmatt par le Théâtre

de la Poudrière et «Sacées Sorcières» d'après Roald Dahl par le Théâtre Rumeur.

En matière financière enfin, malgré un budget déficitaire, le CCN a réussi à équilibrer ses comptes 1994 qui se soldent par un bénéfice de 2700 francs après attribution de 20.000 francs aux réserves. Ce résultat a pu être obtenu en raison des économies opérées en matière de salaires et charges sociales (29.000 francs) et de frais de fonctionnement (10.000 francs).

Sans oublier une augmentation de 16.000 francs des ressources ainsi qu'une perte sur les activités culturelles moindres de 6000 francs de ce qui avait été budgétisé. (cp-comm)

Neuchâtel: politique de la famille et de l'égalité

Initiative lancée

Au lendemain de l'annonce de la fermeture de l'actuel Bureau de l'égalité et de la famille (BEF), les organisations féminines neuchâteloises, soutenues par la gauche et les milieux syndicaux, avaient annoncé leur intention de ne pas en rester là. Chose promise, chose due. L'initiative cantonale lancée hier demande la création d'un nouveau BEF et l'établissement d'un programme de mesures concrètes.

La fermeture du BEF, ratifiée par le Grand Conseil en septembre dernier après 5 ans d'existence, n'en finit pas de provoquer des remous. Par rapport aux tâches déjà entreprises, à celles à mener en matière d'égalité comme de famille ainsi qu'à l'attente de la population, le maintien d'un simple poste de déléguée est jugé comme totalement insuffisant par le Comité d'initiative. Ce d'autant plus qu'au 1er janvier prochain, l'introduction de

la loi fédérale sur l'égalité entre hommes et femmes nécessitera une structure d'application, estime Marie-Antoinette Crelier, membre du comité.

Plutôt qu'une déléguée «alibi» au vu du peu de moyens qui lui seront laissés, le comité d'initiative revendique donc la mise sur pied d'un véritable politique en faveur des familles et de l'égalité entre femmes et hommes.

Concrètement, l'initiative demande la création d'un nouveau BEF doté d'une autonomie administrative et d'un cahier des charges ainsi que de personnel et d'un budget annuel suffisants, au moins équivalents à ceux alloués jusqu'à présent. Elle revendique de plus la mise sur pied d'un programme de mesures concrètes lors de chaque législature.

Outre le développement des possibilités d'accueil pour les enfants et la promotion d'une éducation sans préjugés, l'ini-

tiative vise aussi à faire reconnaître la Déclaration des droits de l'enfant et demande de favoriser une politique de l'emploi tenant compte des impératifs de l'égalité et de la famille dans les secteurs publics comme privés. Quitte à établir un «label social» des entreprises respectant l'égalité salariale, avance Eric Thévenaz, président de l'Union syndicale cantonale neuchâteloise.

Le comité a jusqu'à fin mai 96 pour rassembler les 6000 signatures nécessaires. Une fois l'initiative déposée, le Conseil d'Etat aura 2 ans pour revenir devant le Grand Conseil avec un rapport. «Face à l'ampleur du mécontentement suscité par sa décision ainsi qu'aux besoins réels, nous avons espoir que l'autorité se rende compte bien avant de la nécessité de remettre sur pied une structure adéquate», estiment Marianne Ebel et Janine Constantin, membres du comité. (cp)

Tribunal de police de Neuchâtel

Diplôme «de secours» à 200 francs

Selon les agents de police, le jeune C. G. «criait et chantait à tue-tête». «C'était des braillées, comme on dit», a résumé le juge, hier en audience à Neuchâtel. Exact: de bonnes braillées qui n'ont pas manqué d'étonner les gens dans la rue.

Début juillet, peu après midi, C. G. s'était vu remettre son diplôme tout beau, tout neuf. Il

était content, mais ivre, cuit comme une olive. Deux policiers passaient par-là. Et ce qui devait arriver arriva: volée de noms d'oiseaux à la face des symboles de l'autorité. Résultat: plainte pénale pour injures, et scandale sur la voie publique.

Gentil garçon, C. G., tout frais émoulu de son école, n'imaginait pas un tel scénario.

Pour se faire pardonner, il a si-tôt fait don du montant de l'amende requise par le procureur, 200 francs, au Secours suisse d'hiver.

Hier, compte tenu de cette bonne volonté, les agents ont retiré leur plainte et le juge n'a infligé qu'une peine de principe pour le scandale: 20 francs d'amende. (se)

Ecoles: trois conventions signées à Cernier

L'avenir de la terre

Un jour nouveau se lève sur les métiers de la terre et de la nature en pays neuchâtelois, avec la conclusion de la convention entre l'Etat de Neuchâtel et le Centre professionnel du Littoral neuchâtelois. C'est en effet le CPLN qui a été chargé de la gestion de l'institution succédant à l'Ecole d'agriculture de Cernier. Ainsi s'achève un long processus imposé par l'évolution de l'économie agricole.

En préambule à la signature d'hier, le conseiller d'Etat Jean Guinand, héritier du dossier en tant que chef de l'Instruction publique et des affaires culturelles, a fait un bref rappel historique de cette mutation. Le gouvernement a proposé au Parlement d'élargir l'éventail des formations agricoles. C'est ainsi que le dossier est passé de l'économie publique à l'éducation. La nouvelle école a été fondée formellement le 1er juillet 1995 et s'est ouverte en août dernier. Certains locaux ont dû être aménagés et des travaux extérieurs sont en cours pour les futures serres ainsi que pour le parc paysager, destiné à être largement ouvert au public.

MÊME TOIT

Originalité de la démarche, le Conseil d'Etat a signé hier une convention avec le Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN), auquel il remet la gestion scolaire, administrative et financière de l'école rassemblant désormais sous un même toit métiers de la terre et de la nature. Ce sont ainsi quelque 275 apprentis ou étudiants qui fréquentent l'école de Cernier. Si les communes de domicile des apprentis paient les frais courants, le canton s'acquitte de la charge dite «résiduelle», une fois déduites les subventions fédérales. Cette convention entrera en vigueur le 1er janvier 1996 et sera valable pour une période initiale quinquennale.

«COUP DOUBLE»

Dans la même foulée, le gouvernement, représenté par MM. Dubois et Guinand, a signé deux autres conventions, l'une avec l'Ecole technique du soir et



Un fameux coup de pelle

Les «ministres» Pierre Dubois et Jean Guinand ont planté le tilleul, symbolisant la création de la nouvelle école.

l'autre avec l'Ecole supérieure neuchâteloise d'informatique de gestion (ESNIG), en en confiant la gestion au CPLN pour la première, au Cifom et au CPLN, pour la seconde. MM. Gindraux (CPLN) et Delémont (Cifom), directeurs respectifs, ont présenté les filières proposées par ces établissements.

L'Ecole technique du soir compte quelque 150 étudiants qui suivent une douzaine de périodes hebdomadaires durant quatre ans, alors que l'ESNIG forme 140 élèves répartis en quatre filières, accomplies soit à

plein temps, soit en cours d'emploi. Pour la signature, les conseillers communaux André Bühler (Neuchâtel) et Jean-Martin Monsch (La Chaux-de-Fonds) représentaient les deux villes.

FÉMINISATION

Quant à M. Jean-Claude Gostelli, directeur de l'Ecole cantonale des métiers de la terre et de la nature, il s'est réjoui de la revitalisation de la vénérable maison, comptant un effectif de 275 étudiants, dont, fait nouveau, 30% de jeunes filles. On citera les nouvelles sections des horticul-

teurs, fleuristes, bûcherons-forestiers et employées de maison (économie rurale) venues renforcer les rangs des agriculteurs. On signalera aussi les périodes mieux concentrées des cours d'hiver.

En outre, une formation de technicien agricole vient d'être reconnue cet automne par la Confédération. Par ailleurs, la formation de chef d'exploitation agricole est dispensée depuis cette année conjointement avec le Centre de formation et de vulgarisation agricole de Lovresse, dans le Jura bernois.

Bl.N.

Renaissance

«Le roi est mort, vive le roi», s'est exclamé le pourtant très républicain président du gouvernement Pierre Dubois, au moment de passer le témoin à son collègue Jean Guinand. C'est en effet, un soulagement considérable pour le responsable de l'économie publique de voir ce dossier clos, après une période qui fut pénible pour nombre de collaborateurs de l'ancienne Ecole d'agriculture.

«Nous saluons le courage et l'abnégation du personnel qui a vécu une douloureuse période d'incertitude en 1994. Celle-ci s'est achevée favorablement, certains employés s'étant recyclés au Château, d'autres ayant pris leur retraite, mais une grande partie d'entre eux se retrouvant ici. Le plus important, c'est que cette maison abrite le même nombre d'emplois qu'auparavant, même si les personnes et les fonctions ont varié.»

Aujourd'hui, l'école fonctionne bien et a suscité nombre d'échos positifs, même hors canton. Face à des choix délicats de restructuration, on s'est efforcé de trouver des solutions originales et novatrices. Non seulement, on a réuni des filières voisines, mais on a su rationaliser en limitant les effets négatifs sur l'emploi.

Désormais, l'avenir du site est assuré, avec son extension et sa diversification. C'est un grand service que l'on rend aux métiers de la terre et de la nature. Car si l'agriculture traverse à l'heure actuelle l'une des plus graves crises de son histoire, on perçoit de plus en plus combien elle est vitale à la société et à l'aménagement du territoire.

Des valeurs qui ne sont pas chiffrables, et que l'on a par conséquent trop tendance à vilipender. (nm)

Le Val-de-Travers et le Val-de-Ruz passent de l'analogique au numérique

Le téléphone du futur en vingt et une minutes

Vous avez essayé de téléphoner cette nuit, vers minuit? Et cela sans succès? N'appellez pas les dérangements ce matin pour passer votre colère! Les Télécom du canton de Neuchâtel procédaient à des changements dans le central téléphonique nodal de Cernier - qui dessert le Val-de-Travers et le Val-de-Ruz. Une étape de plus dans la modernisation des infrastructures de télécommunication.

Les abonnés concernés par l'interruption des raccordements ont tous été avertis par une lettre personnelle. C'était il y a trois semaines. Mais point de communiqué dans les médias pour rappeler la chose. Normal, pendant une bonne vingtaine de minutes - la durée des travaux -, bon nombre de commerces et d'entreprises étaient vulnérables, leurs systèmes de sécurité fonctionnant via une ligne téléphonique...

«Cette nuit, le Val-de-Travers - sauf une partie de Fleurier - et le Val-de-Ruz ont passé de l'analogique au numérique», ex-

plique, avec une pointe de fierté légitime, Laurent Nebel, membre de l'état-major des Télécom de Neuchâtel. Physiquement, les travaux - préparés de longue date - se sont déroulés au central téléphonique nodal de Cernier cette nuit entre 23 h 59 et 0 h 20, lequel pilote plusieurs autres centraux (Les Geneveys-sur-Coffrane, Rochefort, Fleurier, Couvet, Noiraigue, La Côte-aux-Fées et Les Verrières).

Il aura suffi de vingt et une minutes aux techniciens - «le temps de changer des cartes de processeurs», ajoute M. Nebel - pour nous brancher sur le téléphone du futur. Le numérique offre aux abonnés une multitude de services supplémentaires. Nous n'entrerons pas dans les détails, d'autant que plusieurs services ne seront effectifs que dans le courant de l'année prochaine.

LE 032 ARRIVE

Avec les travaux de modernisation de la nuit dernière, l'ensemble du 038 est désormais assaini à la sauce numérique. A

l'exception de Fleurier dont le central sera adapté en février prochain. Un central inauguré en 1985. A cette date, il était à la pointe des infrastructures analogiques... Dix années de progrès techniques l'ont rendu obsolète!

Ensuite, ce sera au tour du 039 de passer au numérique. «Tout devra fonctionner sur ce mode avant novembre 1996», souligne notre interlocuteur. En effet, le 9 novembre prochain, le 038 et le 039 disparaîtront pour être remplacés par le 032, alors que la numérotation passera de six à sept chiffres. Le canton de Neuchâtel, lui qui se traîne en queue de peloton en matière routière, sera pour une fois parmi les premiers cantons numériques.

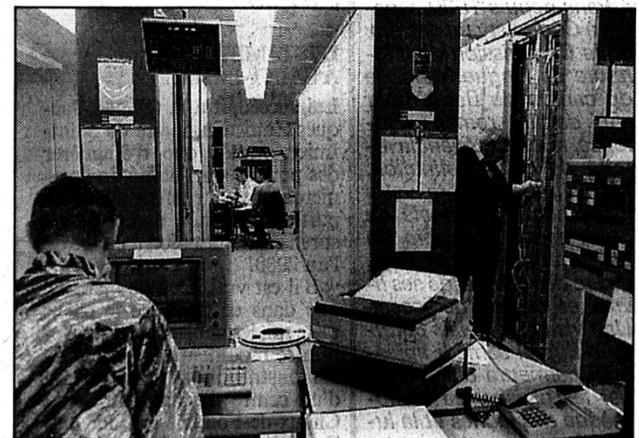
NATEL: UN TROU

Quant à la téléphonie mobile, nateL C ou D, le Val-de-Travers souffre toujours du fameux trou entre La Clusette et Travers. Pour améliorer les choses, la pose d'une antenne supplémentaire est indispensable. Or, celle-ci devrait être installée en bor-

de de la réserve du Creux-du-Van. A ce jour, les Télécom et les associations de protection de la nature croisent toujours le fer. Et Laurent Nebel de préciser: «L'affaire est pendante devant le Tribunal administratif cantonal.»

Très prochainement, une antenne sera posée à La Brévine. Ainsi, à l'exception de quelques zones particulières où la topographie du terrain est en cause, le canton sera entièrement couvert.

MDC



Central nodal de Cernier

Il pilote de nombreux centraux des deux vallées du canton. (Impar-Galley)

Chézard-Saint-Martin

Visite d'une fanfare du Valais

Le centre communal de La Rebatte connaîtra samedi soir l'ambiance des grandes soirées en recevant le brass band de La Persévérante de Conthey. Cette formation valaisanne de très haut niveau viendra, à l'invitation de la fanfare L'Ouvrière, donner un concert de gala en guise d'apothéose à un centenaire qui fera date au village.

La fanfare L'Ouvrière de Chézard-Saint-Martin poursuit sur la lancée de son centenaire, célébré avec faste cette année. Le concert qu'elle met sur pied samedi à 20 h 15 au centre communal de La Rebatte s'annonce en effet d'une toute grande cuvée. L'invité, La Persévérante de Conthey (VS), fait partie des meilleures formations musicales de village du pays, et son chef Géo-Pierre Moren est l'une des baguettes les plus prestigieuses de Suisse.

Ce brass band de 40 musiciens valaisans, dont les trois quarts sont domiciliés à Conthey, collectionne les meilleurs prix. Une bonne douzaine de membres ont déjà obtenu des récompenses dans les concours nationaux de solistes. La valeur de ces lauriers est accrue par le fait que la moyenne d'âge des membres de La Persévérante de Conthey est basse (27 ans). Le plus jeune des musiciens a onze ans, et le plus âgé 55.

La formation est championne du Valais de première division, ayant même déclassé ses rivaux lors de la dernière fête cantonale de Viège, tant en interprétation de concert qu'en marche. Son école de musique est une pépinière de jeunes talents. Son chef, Géo-Pierre Moren, est titulaire de la baguette depuis dix ans. Il dirige en outre la fanfare de Vétroz et le brass band Treize étoiles, ainsi qu'une école de musique.

Le concert de La Rebatte est donc un excellent stimulant pour les musiciens du Val-de-Ruz. Le public pourra samedi soir, avec la pluie d'étoiles déversées par les Valaisans, fraterniser avec l'invité de L'Ouvrière aux sons du VDR Hairy Stompers, l'orchestre de jazz qu'il est inutile de présenter au Val-de-Ruz. (comm-phc)

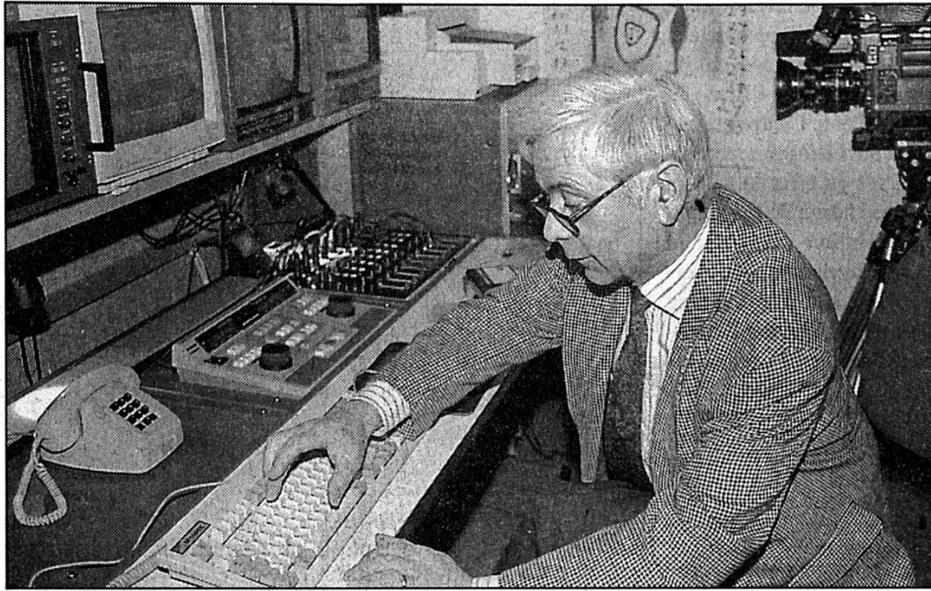
● Centre communal de La Rebatte, samedi à 20 h 15; entrée libre, collecte.

Un Imérien filme le métier d'électricien de réseau

Profession: funambule des lignes

La règle veut que la passion se mette généralement au service des connaissances professionnelles. Le cas de l'Imérien Michel Dessonnaz s'inscrit en contre-exemple. Directeur de la Goule S.A. à Saint-Imier, il a employé son bagage d'ingénieur pour alimenter son envie de réaliser des films. Dix ans déjà qu'il a adopté cette démarche. Son dernier film «Funambules des lignes» atteste de la justesse de ce choix.

Les responsabilités professionnelles de Michel Dessonnaz lui valent de siéger à la commission «Jeunesse et école» d'Electricité romande. Son expérience cinématographique lui permet d'apporter une contribution originale.



L'antre du réalisateur

L'appareillage sophistiqué de son studio permet à Michel Dessonnaz de réaliser des films de qualité.

Il fait une même appréciation positive.

C'est au début de l'année prochaine que «Funambules des lignes» affrontera l'épreuve de la critique, puisque c'est à ce moment-là qu'il sera à la disposition des écoles. Parce qu'il y a consacré l'essentiel de ses loisirs, parce que son épouse l'a secondé efficacement, le réalisateur

mandaté par Electricité romande, sait qu'il a tiré le maximum du budget de production limité qui était à sa disposition.

SUSCITER LE DÉCLIC

Le résultat se laisse apprécier à travers un film d'une quinzaine de minutes dont la particularité est d'être un documentaire romancé. Documentaire, parce

ils sélectionnent leurs options professionnelles. Le déclin suscité, la vocation pourra être confirmée par un stage possible auprès de toutes les compagnies d'électricité.

Une quinzaine d'heures de prises de vues effectuées aux quatre coins de la Suisse romande auront permis d'alimenter en images, toujours variées, parfois saisissantes, un travail reflétant bien le dynamisme d'une profession aux débouchés certains. Sa projection dans les écoles romandes marquera le terme du mandat confié à Michel Dessonnaz.

PROJETS ET ESPOIR

N'allez pas croire que l'Imérien reposera la caméra pour autant. Il fourmille de projets. Rares sont les manifestations régionales qu'il n'immortalise pas sur pellicule, même si pour l'instant il ne sait pas quelle sera la finalité des cassettes précieusement conservées.

Plus précise, par contre, est son intention de soumettre une de ses réalisations au jury chargé de sélectionner les travaux dignes du festival international du film sur l'énergie, manifestation qui se déroule tous les deux ans à Lausanne. En 1992, Michel Dessonnaz avait été flatté de voir son documentaire «Centrale solaire Mt-Soleil» être comparé à des produits réalisés par des professionnels. (nic)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Dominique EGGLEER
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Nicolas CHIESA
Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVES

Dans «Macolin»

Toto sur glace

Comment se déroule l'entraînement des enfants en hockey sur glace? On le verra en compagnie de Toto, un petit personnage perché sur l'épaule de l'entraîneur et dont les questions font découvrir tout un monde... «Macolin», revue de l'Ecole fédérale de sport, présente encore, dans son numéro 11 qui vient de sortir de presse, des articles traitant des émotions liées au ski de fond, de la créativité en patinage artistique, des mouvements clés de la technique du ski, de la manière d'entraîner muscles, tendons et articulations, ainsi que le programme 95/96 des cours de perfectionnement pour maîtres de sport. Macolin n'étant pas vendu en kiosque, on peut l'obtenir en s'adressant directement à la rédaction, EFSM, 2532 Macolin, tél. 032 276 299. (sp)

Hôpital de Bienne
Crédit dépassé

L'Hôpital régional de Bienne doit faire pression sur le canton pour qu'il prenne en charge une partie du dépassement de crédit de dix millions découlant de la construction d'une aile de traitement. Les délégués du syndicat hospitalier ont donné mardi leur feu vert à l'élaboration d'un livre blanc.

AGENDA

Relais culturel d'Erguël
Les dédicaces de l'écrivain

Samedi, Bernard Comment, écrivain suisse établi à Paris depuis 1990, recevra à Courtelary un des prix de la Commission de littérature de langue française du canton de Berne pour son dernier roman «Florence, retours». Avant la remise de cette distinction, l'écrivain sera l'hôte de la bibliothèque régionale de Saint-Imier. Il se fera un plaisir, entre 14 h et 16 h, de lire des extraits de ses livres et de les dédicacer. Une visite au Relais culturel d'Erguël samedi après-midi permettra d'ajouter les plaisirs. La bibliothèque des jeunes et la ludothèque seront ouvertes et l'exposition de peinture d'Alain Bonnefoit continuera de séduire. (comm)

Le cœur de Saint-Imier palpite à Global Bois

Quand le consommateur peut satisfaire tous ses désirs

Jusqu'à dimanche, Saint-Imier s'offre l'illusion d'être une cité où le consommateur peut satisfaire ses désirs nuit et jour. A l'offre traditionnelle vient s'ajouter celle proposée par quelque 80 commerçants. Depuis longtemps inoccupé, l'immeuble de Global Bois apprécie depuis trois ans, le plaisir d'être la vitrine d'un commerce dynamique.

La multiplication des expositions de commerçants n'empêche pas que, partout, elles sont attendues. Les Erguéliens auront dû être un peu plus patients que les autres, puisque Sainti-Expo figure cette année en fin d'agenda. La proximité de Noël et la situation particulière du lieu d'exposition se sont avérés déterminants dans le choix d'un comité conduit par Gérard Vuilleumier.

Lors de la cérémonie officielle, le président résumait son discours à un souhait: «Puisse de fructueuses affaires récompenser le dynamisme, vérifiable dans la conception des stands, affichée par les commerçants présents.»

D'ISTAMBUL À SAINT-IMIER

Lui succédait à la tribune, Jacques Zumstein, maire de Saint-Imier. Plutôt que d'énumérer des poncifs sur l'utilité du commerce local, il préféra livrer, au parterre d'invités, une réflexion sur la consommation à l'aube de l'an 2000.

S'il est vrai, plus que jamais, que dans ce domaine le client reste roi, les habitudes du souverain se modifient. Appuyant sa démonstration sur l'ouverture d'un centre d'achat géant à la Chau-de-Fonds, Jacques Zumstein poursuivit son chemin jusqu'au grand bazar d'Istanbul pour suggérer que le consommateur moderne voulait

pouvoir déambuler, comparer, questionner dans un espace limité où la notion d'achat rejoint celle de jeu et où l'acte de dépense peut rimer avec plaisir.

VIZIR UN TEMPS

Vizir le temps d'une comparaison, il redevint maire de Saint-Imier pour affirmer: «En observant l'évolution actuelle de l'urbanisme local, on peut fort bien réaliser ce concept de deux ou

trois grandes surfaces situées au centre de la localité, accessible sans problème à pied ou en voiture, avec aux environs de nombreuses boutiques spécialisées ayant fait le pas de s'adapter aux besoins nouveaux des consommateurs.»

Les visiteurs de Sainti-Expo ont toute la fin de la semaine pour apprécier la volonté commerçante d'offrir un service de qualité adapté aux attentes de l'époque. (nic)



Gérard Vuilleumier

Lors de l'inauguration officielle de Sainti-Expo, son président a souhaité que de fructueuses affaires récompensent l'investissement des commerçants. (Impar-Gerber)

Contemporains de Tramelan

Le Tessin à 75 ans

Leurs 75 ans, les contemporains tramelots de 1920 les ont fêtés tout récemment par un inoubliable voyage au Tessin, qui marquait également leurs 35 années de confraternité profonde et joyeuse.

Emmenés par un président organisateur investi d'une véritable vocation de guide touristique, les voyageurs ont profité de commentaires circonstanciés, qui ont gravé une bonne fois pour toutes dans leur mémoire le tunnel de Seelisberg, le Luk-

manier, le Gothard ou encore l'Axenstrasse, entre autres.

Le charme inégalable du Tessin, le confort de l'hôtel, les joies de la gastronomie méridionale et l'amitié générale: tout concordait à rendre le séjour plus qu'agréable!

Et le retour, animé par de nombreux champions de la bonne humeur et de l'humour, laissaient augurer de prochaines rencontres toujours aussi chaleureuses, pour des «20» qui ne tarderont pas à nourrir de nouveaux projets d'escapades. (sp)

Handicapés du Jura bernois

Journée internationale

A l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, qui se déroulera le 3 décembre, l'Association en faveur des personnes handicapées du Jura bernois organise une soirée informative et conviviale, à Sonceboz.

A cette occasion, les deux institutions les plus connues de la région, qui prennent en charge l'une les enfants (Centre de pédagogie curative, CPCJB), l'autre les adultes handicapés (Pimpinière), se présenteront à travers un excellent montage audiovisuel, réalisé au début de cette année. Par ailleurs, les visiteurs pour-

ront faire connaissance avec l'Association de parents, qui se tiendra à leur disposition dans un stand monté pour la circonstance.

Cette rencontre se tiendra dans une ambiance chaleureuse. Une cantine bien achalandée et des bénévoles accueillants seront les garants d'une atmosphère détendue et conviviale.

Les parents d'enfants handicapés, les personnes handicapées et tous les intéressés sont très cordialement invités. (sp)

● Vendredi 1er décembre, halle de gymnastique de Sonceboz, 20 h.

Eglise réformée Berne-Jura

Un nouveau président

Le Conseil synodal, l'exécutif de l'Eglise réformée Berne-Jura a un nouveau président. Les 200 membres du Synode ecclésiastique, le législatif, ont élu mardi Samuel Lutz.

DE JUSTESSE

Agé de 51 ans, le pasteur et théologien originaire de Leissigen (BE) succède à Heinz Flügel, décédé en septembre passé.

M. Lutz a déjà été membre du Conseil synodal de 1988 à 1993. Il a été élu président de cette instance par 97 voix sur 186.

Il n'a ainsi atteint la majorité absolue (94 voix) que de justesse.

M. Lutz a été préféré à Paul Michael Dähler, qui avait déjà brigué la présidence en 1987 mais avait été défait par Heinz Flügel. (ats)

Tavannes: Aide Sida à la recherche des fonds

La solidarité chante et joue

A l'occasion de la journée mondiale du sida, le groupe Aide Sida Jura bernois organise une grande fête de solidarité en musique, au Royal de Tavannes. L'occasion de récolter des fonds en proposant une palette exceptionnelle de genres, du classique au rock, en passant par le jazz et la chanson française, tous les interprètes offriront leurs cachets à la jeune association.

Actif depuis 1992, mais constitué en association cet automne seulement, Aide Sida Jura bernois (ASJB) a bien évidemment besoin de fonds, pour mener à bien son action de prévention d'une part, de soutien aux personnes malades d'autre part.

Or ses premiers fonds, c'est grâce à de nombreux artistes de la région qu'elle les réunira, puisque tous les interprètes de ce vendredi particulier lui offriront leurs cachets.

VIOLON, CHANSONS, JAZZ

La fête commencera sur des airs classiques, qu'interpréteront Madeleine Grimm, pianiste, et Elisabeth Grimm Becker, violoniste solo des orchestres de Berne et de Berlin.

Place ensuite à la chanson française, avec tout d'abord Géraldine et Stéphanie, deux jeunes filles de Sonceboz, qui



Tavannes, soirée pour Aide Sida Jura bernois

Géraldine et Stéphanie, deux jeunes et talentueuses chanteuses de Sonceboz. (l'dd)

commencent à se faire connaître dans la région. Ce duo mérite bien sa notoriété, Géraldine Giauque et Stéphanie Bourquin présentant une riche palette de chansons d'auteurs connus, complétés par des compositions «maison».

Un autre duo fera vendredi sa toute première prestation scénique, attendue par un public

averti: David Schültheiss (chant) et François Günter (piano), deux enseignants tannois qui emmèneront le public au gré des classiques de la chanson française, signés Nougare, William Scheller ou encore Fugain.

La soirée se poursuivra avec «Les 4», qui présenteront une partie de leur vaste répertoire, lequel va de Piaf à Bruegel, en pas-

sant par Johnny et Patricia Kaas. Amis de longue date, ils ont notamment joué dans des orchestres tels que les «Los Renaldos», «Acalantis» ou encore «Music & Light». Plus concert que bal, ils préfèrent les petits endroits sympathiques aux grandes salles.

La partie chansons de la fête sera suivie par des airs de jazz,

avec Vincent Bouduban, pianiste bien connu dans toute la région.

ROCK PAR TROIS FOIS

Changement radical de couleur et de rythme dès 23 h, avec trois formations rock, à commencer par «In Extremis». Né dans la vallée de Delémont voici quelques années, ce groupe distille un pop-rock teinté de blues et d'un soupçon de jazz. Sylvie Gregory (chant, en français), Pamelan Bulani (claviers), Beat Lichsteiner (percussion et saxo) et Joël Genet (guitare) interpréteront des inédits de leur composition.

«Douleur d'Avion», formation rock métissée aux couleurs ska, reggae, funk et blues, réunit six musiciens biennois qui viennent de sortir un CD: Frank Bassi (chant et guitare), Ariel Gonzalès (guitare), Sacha Stegmann (clavier), Fabian Pérolle (batterie) et Steve Richard (basse).

Pour clore la soirée en beauté, «Numb», groupe imérien déjà bien connu, offrira du pop anglais de la plus pure tradition. Ses membres: Swann Thommen et Muriel Gomez au chant, Nicolas Schenk et Jérôme Kernen à la guitare, Laurent Béguelin à la basse et Thibault Fasolis à la batterie. (sp)

● **Vendredi 1er décembre, Tavannes, Royal, dès 19 h. Restauration (spécialité orientale) sur place durant toute la manifestation.**

Rédaction
du JURA BERNOIS
Dominique EGGLEL
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Nicolas CHIESA
Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVES

Saint-Imier Permanence pour les chômeurs

L'Association pour la défense des chômeurs (ADC) Erguël tient, aujourd'hui 29 novembre comme chaque mercredi, une permanence installée à la rue Francillon 29 (même étage qu'Esplanade noir). De 14 à 19 h, en ce lieu, toutes les chômeuses et tous les chômeurs de la région peuvent venir chercher renseignements, conseils et appui. (sp)

Saïcourt Elections tacites

Le corps électoral de Saïcourt est dispensé de se rendre aux urnes, le premier week-end de décembre, puisqu'il y a eu élection tacite du maire, Ulrich Roethlisberger, et des nouveaux conseillers communaux Sylvain Paroz (Le Fuet) et Fritz Lweuenberger (Saïcourt). Ont également été reconduits tacitement, dans leurs fonctions à l'exécutif local, Henri Grossniklaus (Saïcourt), Rodolphe Bühler (Bellelay) et Jean-Paul Roethlisberger (Le Fuet). (kr)

Sorvilier Deux démissions au Conseil municipal

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal de Sorvilier, petite bourgade de la vallée de Tavannes, a pris connaissance des démissions présentées par deux de ses membres, à savoir Laurence Weber et Gottlieb Zurbuchen. Les élections, pour désigner leurs successeurs, ont été fixées au 14 janvier 1996, les listes de candidats devant être déposées d'ici au 15 décembre. (kr)

Pontenet La mairie en ballottage

Aucun candidat n'ayant été proposé au délai légal, le corps électoral de Pontenet (vallée de Tavannes) s'est rendu aux urnes dimanche dernier pour une élection libre concernant le poste de maire (suite à la démission de Roland Hostettler) et un siège au Conseil municipal. Jeanne Schütz-Wisard (1939) a été élue à l'exécutif, avec 45 voix, tandis que Corinne Chatelain-Hirschi en récoltait 18. Pour la mairie par contre, un deuxième tour est fixé au 10 décembre, aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue de 41 voix; Philippe Horisberger a récolté 32 voix, André Petit 11 et Yvan Jeanbourquin 5. La participation a atteint 57%. (kr)

Politique bernoise de la vieillesse

Renforcer l'autonomie

Berne désire qu'à l'horizon 2005 les personnes âgées puissent être plus autonomes. L'application de cette nouvelle politique reposera sur les communes qui reçoivent ces jours l'orientation nécessaire.

Les principes directeurs de la politique du 3e âge 2005, que le Grand Conseil a adoptés en mars 1993, ont permis de poser les premiers jalons d'une politique cantonale de la vieillesse. Cette politique prévoit l'adoption de mesures visant à renforcer l'autonomie des personnes âgées.

Pour ce faire, il est essentiel de tenir compte du savoir, des expériences et des capacités de ces personnes dans la future politique d'aide à la vieillesse. Aussi est-il prévu de créer, dans les années à venir, diverses formes d'habitat et d'aide pour des personnes âgées (logements adaptés à leurs besoins, appartements assortis de services collectifs

«sur demande», places d'accueil pour les vacances, appartements médicalisés). Les structures résidentielles et ambulatoires seront reliées au niveau local et on renforcera les relations sociales à petite échelle. D'une manière générale, il s'agira de promouvoir l'aide et l'entraide.

La politique du 3e âge 2005 ne sera pas dictée par le canton: elle exigera bien plus la recherche de solutions décentralisées et proches de la population. Pour être efficace, la politique de la vieillesse doit être élaborée «à partir de la base».

Étant donné que les questions liées à la vieillesse relèvent et continueront de relever essentiellement de la compétence des communes, celles-ci sont appelées à élaborer une planification qui réponde à leurs propres besoins.

ÉVALUER LES BESOINS

La politique du 3e âge 2005, prévoit à cet effet, des politiques

communales de la vieillesse. En encourageant la participation des personnes âgées, les communes pourront ainsi déceler plus facilement les points faibles du réseau de soins aux personnes âgées et adopter une politique de la vieillesse plus ciblée.

Les éléments de planification sont destinés à faciliter la tâche des communes. Ils ont été élaborés avec le concours d'un groupe représentatif de communes de différentes tailles ainsi que des organisations et associations travaillant dans le domaine du 3e âge.

Les recommandations contenues dans ces éléments de planification sont autant d'instruments de travail permettant de renforcer l'autonomie des personnes âgées dans l'ensemble du canton de Berne. Dans le même temps, il convient de s'assurer que l'aide et les soins sont accessibles à tous les citoyens et citoyennes du canton. (oid)

Brochure sur la majorité et ses incidences

Dix-huit ans en 1996: quels seront vos droits?

Une personne de dix-huit ans pourra-t-elle acheter une voiture sans l'assentiment de ses parents, à partir du 1er janvier prochain? Une brochure, éditée par le canton de Berne, répond à cette question et à nombre d'autres interrogations liées à l'abaissement de la majorité à 18 ans.

Cette brochure, éditée par l'Office des mineurs et la Commission de la jeunesse, est subdivisée en une quarantaine de chapitres, de «A» comme actes juridiques à «S» comme service

militaire. Les adolescents concernés y apprennent qu'à compter du 1er janvier prochain, ils pourront quitter le domicile familial sans l'assentiment de leurs parents.

Les élèves âgés de plus de dix-huit ans pourront signer eux-mêmes leurs bulletins et leurs mots d'excuse.

INFORMATIONS

Mais tout ne se modifie pas pour autant: les apprentis ou travailleurs continueront à bénéficier de cinq semaines de va-

cances, jusqu'à l'âge de vingt ans révolus.

Agrémentée de dessins humoristiques, cette brochure contient des informations susceptibles d'intéresser aussi bien les jeunes que les parents et toutes les personnes qui sont en contact avec des adolescents, par le biais de leur travail.

● La brochure est disponible auprès de la Commission cantonale de la jeunesse, Gerechtigkeitsstrasse 81, 3011 Berne. Un exemplaire coûte 2,50 francs.

Saint-Imier: le Quintet de l'Art Un classique du rire

Forcément sérieuse, la musique classique? Allons donc, le Quintet de l'Art est là pour démontrer brillamment le contraire!

Rassemblés autour du piano, ils ont l'air de quatre musiciens sages, guidés dans leurs queues de pie. L'habit ferait presque formation classique, si le quintet ne nous embarquait dans une histoire loufoque, burlesque et désopilante.

La trame: la quête des archives perdues de l'abbaye cistercienne de la Grande Motte... Bien évidemment, ce n'est pas en suivant ces cinq hurluberlus qu'on aura la moindre chance de retrouver des documents à l'existence historique aussi douteuse que celle de l'abbaye en question.

En revanche, pas de doute, ce sont bien Haendel, Mozart, Rossini, Beethoven, Chopin, Schubert et Strauss, que le quintet parodie avec audace et virtuosité!

Dans la tradition de Francis Blanche, des Frères Jacques et des Marx Brothers, pionniers du détournement des grandes œu-

vres classiques, les chanteurs lyriques du Quintet de l'Art ajoutent à l'humour une richesse musicale inégalée dans ce genre de spectacle.

LA TRUITE DU COMMANDEUR

Et l'on découvre le commandeur du Don Giovanni de Mozart dans la Truite de Schubert, le rapport entre la recette du cassoulet toulousain et un negro-spiritual, l'indicatif de l'Eurovision que Louis XIV commanda naguère à Charpentier pour illustrer un feuilleton de Thoinot Arbeau...

Les quatre voix masculines du Quintet de l'Art sont celles de Christian Buono, Christian Chauvet (ténors), Gilles Schneider (baryton) et Pascal Gardeil (basse), tandis que François-Yves Pissaloux prête ses mains au piano. (sp)

● **Samedi 2 décembre, 20 h 30, Salle de spectacles. Réservations au CCL (Marché 6) et aux sièges régionaux de la Banque Cantonale Bernoise (Saint-Imier, Tramelan, Tavannes, Malleray et Moutier).**



Saint-Imier

Le Quintet de l'Art, pour un concert-spectacle à ne manquer sous aucun prétexte! (l'dd)

Fondation de la réunification

Semi-léthargie faute de moyens

Créée en juillet 1988, la Fondation de la réunification (FDR) est entrée en semi-léthargie. Année après année, les communes ne versent plus la contribution d'un franc par habitant initialement admise et réduite désormais à 50 centimes par habitant et par an.

Cette idée, lancée par l'ancien maire de Delémont, Jacques Stadelmann, s'était rapidement concrétisée par la création d'une Fondation, dont le Conseil fut présidé par l'ancien ministre Roger Jardin. Une vingtaine de communes à peine ont versé leur écot la première année, avant qu'une motion parlementaire de Roland Béguelin aboutisse à l'octroi d'une subvention uni-

que de 300.000 francs par l'Etat, en 1990.

SOUTIENS CONCRETS CONTESTÉS

Ce soutien étatique entraîna le versement de la cotisation d'un plus grand nombre de communes, mais la contribution annuelle ne dépassa jamais 50.000 francs.

Après avoir consacré des montants importants à la diffusion du «Jura libre» dans tous les ménages du Jura bernois, quand bien même cette forme de propagande ne suscitait de loin pas l'unanimité, ni au sein de la Commission de la réunification ni au sein de la FDR, celle-ci a vu la manne se tarir.

L'évolution de la Question jurassienne n'y est pas étrangère. La FDR a aussi dû renoncer à des projets ambitieux, comme le

financement d'une étude socio-économique de la réunification, qui aurait coûté plus de 150.000 francs.

LES COMMUNES RENACLÉNT

A la suite du décès de Roger Jardin, la FDR a complété son Conseil, qui préside le vice-président Charles Raccordon, d'Alle.

Marcel Bréchet, de Delémont, a remplacé Roger Jardin, alors que Vincent Wermeille n'a pas renouvelé son mandat. Les maires d'Ajoie sont représentés par Janine Leschet, ceux des Franches-Montagnes par Pierre Paupe, le représentant delémontain, remplaçant de Claude Hêche, étant à désigner. Les autres membres sont Laurent Helg, Gérard Périat, Jean-Louis Wernli, Delémont; Bernard Varrin, Alle, Reynold Ram-

seyer, La Neuveville et Roland Léchet, Neuchâtel.

La FDR a encaissé moins de 15.000 francs de cotisations communales en 1994 et 1995. La commune de Delémont, bien qu'à l'origine de la FDR, n'a jamais rien versé à la FDR, constituant son propre fonds interne! Porrentruy n'a rien versé ni en 1994, ni en 1995.

Bien que son capital se monte à quelque 100.000 francs, la FDR exerce peu d'activités. Elle a par exemple alloué une subvention lors de la parution du livre de Jean-Claude Rennwald présentant un canton du Jura de six districts. Afin d'alimenter la flamme, la FRD a proposé aux communes de réduire la cotisation de moitié.

RÉUNIFICATION RECALÉE

Selon Charles Raccordon, cette situation est transitoire et évo-

luera peut-être selon les développements politiques futurs. Le relatif désintérêt actuel peut fort bien être mis en parallèle avec les conclusions d'un récent sondage selon lequel la réunification du Jura est considérée comme une solution possible de la Question jurassienne par moins de 22% de la population du Jura historique.

Ce taux peut cependant augmenter à l'avenir, quand le canton de Neuchâtel aura clairement montré qu'il n'entend pas se fondre dans un prétendu «supercanton» auquel le sondage accorde 28% de préférence.

D'autre part, le but défini par les statuts de la FDR est «la sauvegarde et l'illustration de l'identité jurassienne». Il pourrait être atteint également par la création de deux demi-cantons. V. G.

Rédaction

JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85
Michel GOGNIAT

BRÈVES

Aérodrome de Bressaucourt
Les opposants s'organisent

A la suite du vote populaire favorable, à une très faible majorité, au projet de construction d'un aérodrome à Bressaucourt, les opposants ne désarment pas. Ils constitueront jeudi soir un «Groupe» contre l'aérodrome, car ils jugent insuffisantes les garanties données par les promoteurs concernant les risques de nuisances notamment. (vg)

Fichier industriel
Bientôt sur Internet

Unique en son genre, le Fichier industriel romand et tessinois (FIRTI) qui recense le potentiel industriel latin et constitue une banque de données indispensable, déjà disponible sur disquette, sera bientôt accessible sur le réseau mondial Internet, indique la Chambre de commerce et d'industrie du Jura, dans son dernier Bulletin d'information. (vg)

«Ghete»
Numéro d'automne

Le numéro d'automne de Ghete (organe du Groupe d'échanges et d'études du Clos-du-Doubs) est sorti de presse. La découverte de quelques aspects de Soubey et de Saint-Hippolyte, Courtefontaine autrefois, une analyse des cours colongères de Saint-Ursanne avec l'institution des plaids forment l'ossature de ce numéro. Les Thiébaud de Trévillers, fabricants d'étaux réputés et de tuyaux pour les cheminées, complètent ce numéro. (mgo)

AGENDA

Contacts nord-sud
Législatifs réunis

A l'initiative du Conseil de ville (législatif) de Porrentruy, ceux de Bassecourt, Delémont, Moutier, La Neuveville, Tramelan et Saint-Imier se retrouveront samedi 2 décembre à Porrentruy. Cette première rencontre depuis la création du canton du Jura sera consacrée au thème de la commune, le rôle, le fonctionnement, les institutions, l'autonomie et l'avenir de celle-ci. Suivront une visite du Musée de Porrentruy et l'apéritif offert par la Municipalité. Signe que cette ouverture demeure frileuse, les débats se dérouleront à huis clos. (vg)

Dans un atelier des Prailats

Voiture de prestige restaurée:
la Praga vivra

Dans leur atelier du cuir des Prailats, Erna Sutter et Stephan Berger mettent la dernière main à un petit bijou, une Praga datant de 1929 dont on ne connaît qu'un seul exemplaire dans notre pays. C'est un Soleurois qui a eu le coup de foudre pour cet engin qui vient de Tchéquie.

Outre sa superbe «gueule», cette voiture présente plusieurs particularités. La pédale des gaz est... centrale. Une lampe sur la droite de l'engin permettait d'éclairer les enseignes des gens à visiter. L'engin ne dispose que d'une flèche, à gauche.

HUIT ANS
D'ACHARNEMENT

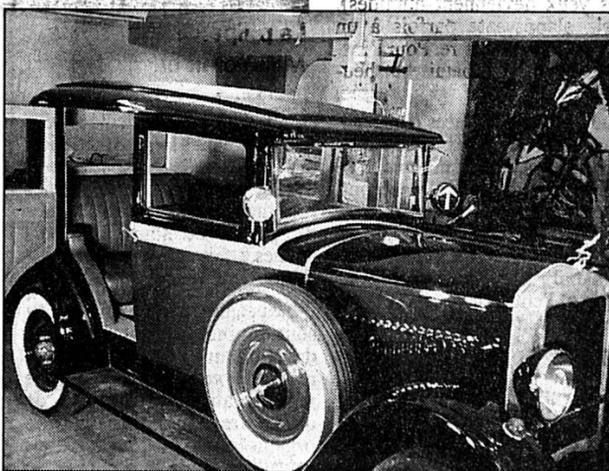
Il a fallu huit ans à ce passionné pour restaurer cette vénérable voiture. Quant aux artisans des Prailats, ils ont passé 400 heures dessus. «Un travail difficile mais qui laisse beaucoup de satisfaction» raconte Stephan Berger. Le mandat consistait à refaire complètement l'intérieur et le toit en cuir.

Il a fallu réparer les cadres des sièges et des dossiers avant de rembourrer le tout et les recouvrir avec un cuir noble, un cuir

naturel teinté. Un tissu en laine a servi au capitonnage.

La boiserie (bord de fenêtre, plancher) est en chêne. Le toit en cuir a été un véritable casse-tête pour l'artisan des Prailats. Il a finalement mis au point une carcasse en bois pour y tendre son cuir. C'est dans le détail que se reconnaît le génie de l'artiste.

A l'arrière trône une malle en osier bardée de lanières. A l'intérieur, chacun des mariés (la voiture est prévue pour ce genre de célébrations) dispose d'une enveloppe en cuir pour glisser ses documents. Il y a même un accessoire en cuir destiné à accueillir un bouquet de fleurs. Bref, du bel ouvrage. Mgo



La fameuse Praga de 1929

Un seul exemplaire en Suisse.

(Impar-Gogniat)

La fête à Flück samedi au Noirmont

Grande rencontre folklorique

Comme chaque année, le premier week-end de décembre est marqué d'une grande rencontre folklorique au Noirmont. La halle des fêtes résonnera en soirée aux accords de onze formations venues de toute la Suisse. A noter que le «Kiosque à musique» de Jean-Claude Gigon, un enfant de la montagne, sera de la partie.

Cette année, Antoine Flück et ses amis seront entourés de dix formations. Coup d'envoi avec «L'Amicale du Léman» qui vient de Saint-Maurice suivie de «L'Echo du Creux-du-Van» de La Chaux-de-Fonds. Les Fri-bourgeois prennent ensuite le relais avec le «Quartet Biolley» de Courtepin et «Krebs-Niederhauser» de Pensier.

Avant qu'Antoine Flück n'empoigne sa schwitzoise. En seconde partie, «La Chanson des Franches-Montagnes» précèdera «Rufener Buebes» de Mont-Soleil et l'orchestre Jean-

Luc Mury des Diablerets. La soirée se poursuivra avec Sunier-Froidevoix de Vucherens (VD), les Frères Marti de Ber-

thoud (BE) et le Ländlertrio Rothorn de Ertz (Be). On le voit, un programme très varié où le folklore est roi. Mgo



L'orchestre d'Antoine Flück

Reparti pour un tour samedi prochain. (Impar-Gogniat)

Ecoles franco-suisse

L'image du pays voisin

Fruit de la collaboration entre l'Université populaire jurassienne (UP) et l'Institut de développement, d'éducation et d'échanges (IDEE) de Belfort, un débat consacré à l'image du pays voisin dans les écoles françaises et suisses s'est tenu lundi soir à Boncourt, en présence d'un public clairsemé.

Ont lancé le débat: Patrick Dion, inspecteur d'académie, Belfort et Jacques-André Tschoumy, directeur de l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogique à Neuchâtel. Plusieurs enseignants ont aussi fait état des résultats de questions posées à leurs élèves sur ce sujet.

Au-delà des risques de généralisation, les réponses ont mis en évidence une large méconnaissance de l'autre vu sous un grand nombre de stéréotypes réducteurs, souvent dépréciatifs. Cette méconnaissance concerne les lieux et les gens voisins. Qu'elle soit apparue plus grande en France que dans le Jura mériterait d'être vérifié.

PLACE AUX ESPACES

J.-A. Tschoumy a bien mis en évidence les notions de territoire et d'espaces tournées vers l'avenir. Ces derniers postulent le pluralisme, les identités articulées, l'interculturalisme, la diversité.

Dans un monde égoïste, replié sur soi, ces valeurs ne vont

pas s'imposer seules. L'école a donc un rôle important d'éveil à favoriser. Elle doit faire tomber les archétypes, les clichés éculés.

Une jeune étudiante a bien montré le sens de l'ouverture, en affirmant que «ce qui se passe à Mururoa me concerne, car la planète est mon espace». Les échanges entre lycéens bruntrutains et belfortains, entre écoles professionnelles delloise et jurassienne ont aussi été évoqués, leurs limites mises en évidence.

CONSTAT D'ÉCHEC

Maire de Delle, Raymond Forni a tenu à faire un cruel constat d'échec à porter en compte des politiciens et des administrations. Il a montré l'absurdité de la situation actuelle, rendue plus absurde encore par la coupure du lien ferroviaire. Tout en relevant que des ébauches de collaboration, autres que purement techniques, se font jour entre Delle et Boncourt, il a souligné que la quasi complète ignorance actuelle ne sera supprimée qu'au prix de longs efforts soutenus.

Un brin idéaliste, J.-A. Tschoumy a conclu que l'avenir sera «la revanche des Finistères», soit la mise en commun des potentialités de régions proches, de pays différents, mettant à profit leurs atouts et leur complémentarité. Selon lui, les territoires belfortain et jurassien peuvent devenir une euro-région promise à un réel développement. V. G.

Carrière de Glovelier

Les travaux reprennent

Après une visite des lieux, le président de la Chambre administrative du Tribunal cantonal est parvenu à un accord entre l'exploitant de la carrière de la Petite Morée et le recourant.

Moyennant une diminution du nombre de passages de camions de 100 à 80 par jour entre la carrière et le village de Glovelier et l'obligation pour les camions, le mercredi après-midi, de regagner la carrière à vide en passant par la Corniche, les recours ont été retirés. L'exploitation de la carrière qui avait été interrompue peut donc reprendre sans délai.

Concernant l'assemblée communale extraordinaire

dont la convocation était demandée, elle a été fixée en mars prochain. Jusqu'à la mi-février, le Service de l'aménagement du territoire tiendra séance avec tous les intéressés en vue d'examiner la réalisation éventuelle d'un autre chemin d'accès à travers la forêt, afin que les camions chargés de pierres évitent le village. Enfin, le juge statuera sur la répartition des frais de procédure et sur l'indemnité due au recourant, pour ses dépenses.

Quand la piste de chantier de la route d'évitement de Glovelier sera construite, dans environ deux ans et demi, les camions ne devront plus traverser la localité.

V. G.

La chanteuse change de registre mais cherche toujours l'âme sœur

Kim Wilde:

«Les hommes ont peur de moi»



Elle a beau avouer 35 ans, Kim Wilde est toujours aussi pulpeuse. L'Anglaise, même si elle traversa une petite crise d'embonpoint à la fin des années 80, n'a pas changé. Contrairement à sa musique. Après 15 ans de pop, cette célibataire à la recherche de l'âme sœur s'adonne à la soul sur son nouvel opus «Now and forever». Agréable surprise.

Par
Steve AXENTIOS

avec l'âge et je chante davantage avec le cœur.

– Vos textes tournent inlassablement autour de l'amour. N'avez-vous pas envie de vous engager?

– Chris Isaak a déclaré une fois que les seules chansons qui valaient la peine d'être écrites étaient des chansons d'amour. J'adhère à cette conception. Beaucoup se forcent à écrire des textes engagés parce que c'est dans le vent ou parce qu'ils se sentent obligés. J'essaie d'écrire à partir de sujets qui m'inspirent.

– Et l'amour, ça vous inspire drôlement!

– Oui. L'amour est une source inépuisable d'inspiration: il change constamment, on l'approche différemment à chaque fois. En l'an 2000, il y aura toujours des grandes chansons d'amour, car l'amour est une expérience à la fois unique et universelle. Il est fascinant, mystérieux et irrésistible, mais en même temps si difficile. Sincèrement, écrire une belle chanson d'amour est ce qu'il y a de plus difficile.

– Puisqu'on évoque l'amour, comment va votre cœur?

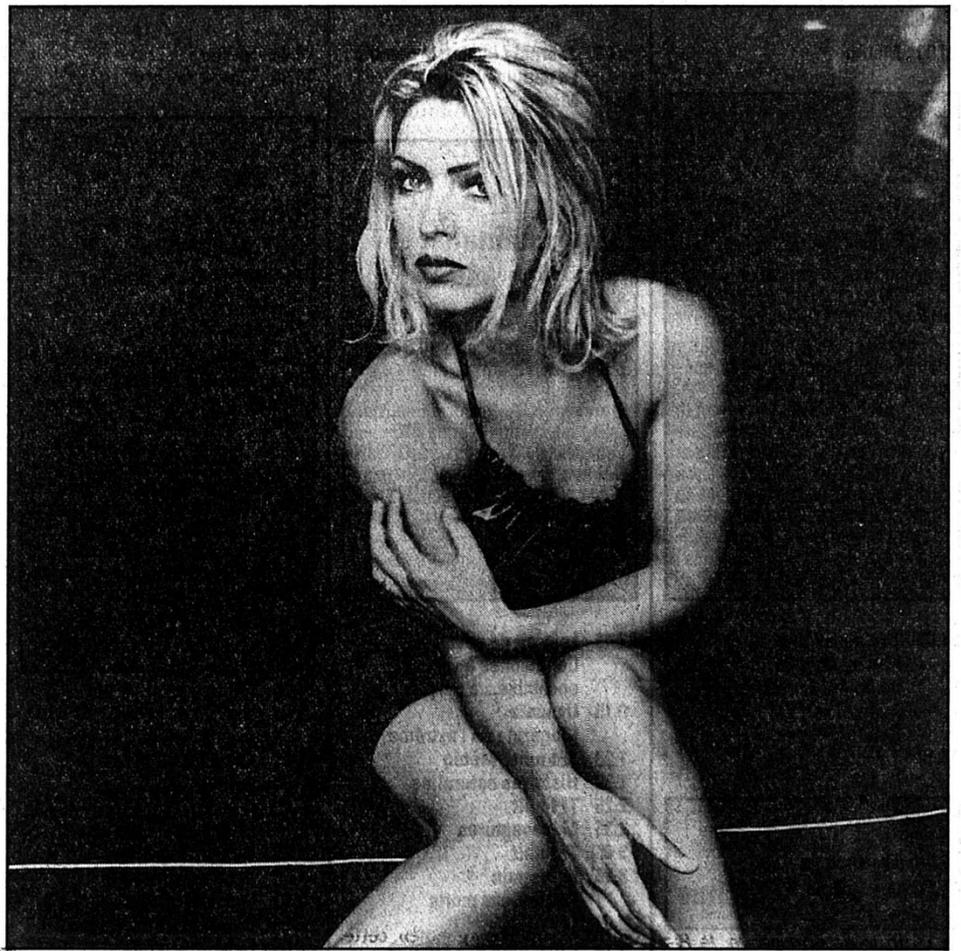
– Well, comme de nombreux autres cœurs! Je cherche quelqu'un avec qui partager ma vie et fonder une famille. (trés: ses yeux deviennent humides). Cela s'apparente parfois à un long voyage solitaire. Pour l'instant, je suis célibataire et heureuse. Et je ne suis pas pressée.

– Malgré vos 35 ans?

– Je ne vais pas forcer la décision juste à cause de mon âge. Je préférerais ne pas avoir d'enfants que d'en avoir dans une mauvaise situation. Comme je suis très indépendante et que j'ai besoin de ma liberté, je n'ai pas rencontré d'homme qui puisse y faire face: ils ont tous peur de moi.

– Peur de vous?

– On dirait, oui, car je suis un es-



La pulpeuse Kim Wilde

Mais comment les hommes peuvent-ils avoir peur d'elle?

– prit libre. Les hommes de ma vie ont tous eu tendance à me posséder, à me mettre dans un cage. En fait, le seul mâle avec qui j'ai pu vivre, c'était mon chat!

– Cela fait maintenant 15 années que vous êtes dans le métier, mais vous paraissez toujours aussi jeune...

– Merci. Je les sens, ces 15 années. J'ai même l'impression d'avoir passé 30 ans dans le show-biz. J'ai eu autant d'expériences en 15 ans que quelqu'un

d'autre en 40 ans. J'ai connu de nombreux hauts, mais aussi de nombreux bas. Et j'ai dû apprendre à gérer les deux.

Je n'ai jamais été dans un cocon, à l'abri de la réalité quotidienne, comme certains artistes. Et j'en suis contente. Le show-biz a été une bonne école de la vie, il m'a donné une excellente éducation.

– Vous reste-t-il un rêve à accomplir dans votre métier?

– Recevoir un Ivor Novello

Award (ré: l'équivalent d'une Victoire de la Musique) pour une chanson que j'aurais composée tout spécialement pour une chanteuse.

Je me vois monter sur scène le chercher, puis la remercier d'avoir eu un tube. D'un point de vue personnel, mon rêve serait de fonder une famille et de vivre entourée d'animaux, principalement des chats. Gamine, je rêvais d'être une pop-star. Mon rêve s'est réalisé. Alors pourquoi pas ceux-ci?

CD's

B.O.

«Rai»

Rai n'a rien à voir avec les chemins de fer. Il s'agit de la b.o. du premier film dans lequel Tabatha Cash apparaît habillée. La musique au quotidien des fils d'émigrés, en banlieue: rap, raggamuffin, rai et ethno. Un vrai métissage venu de la rue. Note: 7/10 *Sony

BETTY LEGLER

«Blessing»

L'ex-citoyenne de St-Légier s'effeuille. Son corps sur la pochette, son âme dans les textes. Sexe, religion, drogue, enfance. La Glaronnaise a le courage de tout chanter. Cela donne un album qui vient des tripes. Entre rock et soul (merveilleux «Imminent blue», seule au piano). Outre-Sarine, l'album a été accueilli dans l'euphorie. Il n'y a pas de raison qu'il bute sur la fameuse barrière. Note: 7/10 *Phonag

QUINCY JONES

«Q's jook joint»

83 artistes. Si, vous avez bien lu. Q a été cherché ses potes – même si beaucoup d'entre eux ne font que de la figuration. Q continue à unir le bebop au hip-hop, mais contrairement à l'extraordinaire «Back on the block», il ne fait aucune innovation. Simple-ment un lifting d'anciens tubes. Le contenu est certes excellent, avec de bonnes surprises à la clé, mais pour un homme de la trempe de Quincy Jones, on reste quand même sur notre faim. Note: 8/10 *Musikvertrieb

FLEETWOOD MAC

«Time»

The Mac is back! Après quelques années de silence studio, le double mètre Mick Fleetwood revient avec un line-up sensiblement remanié, mais néanmoins béton. Qui n'a rien perdu de ce qui faisait sa popularité, dans les seventies («Hollywood», «Blow by blow»). Note: 7/10 *Musikvertrieb.

SIMPLY RED

«Life»

Après «Stars», vendu à 9 millions d'exemplaires, Mick Hucknall avait décidé de se retirer durant cinq ans. Il n'a manifestement pas pu patienter aussi longtemps. Personne ne s'en plaindra. Primo, parce qu'il sera en concert dans quelques jours à Zurich, secundo, parce que ses albums sont toujours «politiquement corrects» et bien léchés: ils plaisent autant aux ados qu'aux grand-mamans. Sans jamais verser dans la mièvrerie. Note: 7/10. *Musikvertrieb

Let it Beatles!



Les Fab Four

Un come-back très médiatisé

Il y a une vie après la mort! Pour les chanteurs, en tout cas! Après Freddie Mercury et Queen, c'est au tour de John Lennon et des Beatles de faire un pied-de-nez à la grande faucheuse. Dans un ta-

page médiatique jamais vu depuis longtemps, les Fab Four sortent leur anthologie.

Paul, George et Ringo réunis dans une même pièce, cela s'ap-

pelle un événement. Paul, George et Ringo poussant la chansonnette avec John, ça devient carrément une date historique dans l'histoire de l'humanité.

Y a-t-il vraiment de quoi s'emballer à un tel point? Permettez-nous d'en douter. «Free as a bird» est une belle chanson, certes, mais elle n'arrive pas à la cheville des standards de l'époque.

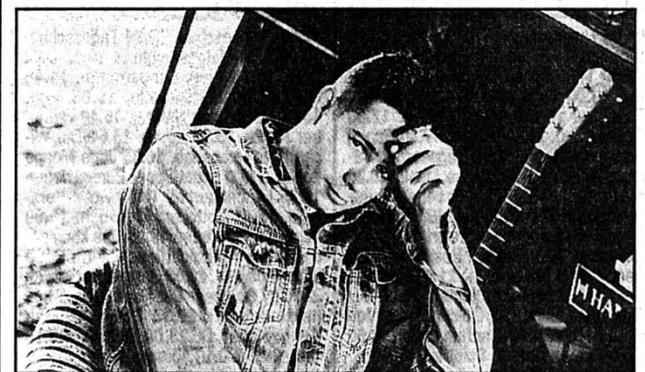
Ce premier volume d'une série de trois double-CD s'adresse surtout aux fans et aux collectionneurs. Et éventuellement aux nostalgiques souhaitant se déridier un bon coup.

Elle comporte en effet de nombreuses versions inédites, ainsi que quelques discours, récupérés dans les fonds de tiroir de Apple.

Pour les autres, c'est-à-dire tous les jeunes qui souhaitent parfaire leur culture musicale ou compléter leur collection de galeries indispensables, on recommandera d'autres compilations en CD («Past Masters», par exemple), voire les opus «Bleu» et «Rouge», sortis l'an dernier, qui permettent de faire le tour des chansons inoubliables des Fab Four.

Let it...Beatles!

Le pif de Cyrano



Cyrano

Le flair pour les belles chansons

Cyrano a du nez, du pif, du flair. Pour les belles chansons. Cet auteur-compositeur zurichois représente à notre avis l'espoir numéro un de la Suisse.

Comparaison n'est pas raison, certes. Mais Cyrano, qui décline sa poésie dans la langue de Molière et de Shakespeare, a les moyens de suivre les traces d'un certain Stefan Eicher, même s'il œuvre dans un registre différent: le folk-rock et la chanson-jazz. Son deuxième album «June» – plus particulièrement les titres

«Walk on roses» – est en effet sublime.

Un album qui a la particularité d'avoir été enregistré dans un château. En l'occurrence, le Château des Tourillons, dans le Jura français. «Pourquoi devrais-je enregistrer mes chansons qui ne parlent que de la vie et de l'amour dans un studio?», s'interroge Cyrano. «On ne vit pas, on n'aime pas dans un studio d'enregistrement.» Le bonhomme a vraiment l'âme d'un poète, d'un troubadour et d'un romantique.

Suisse romande

7.00 Euronews 8.45 Rosa (R) 9.05 Top models 9.25 Les Moomins 9.45 Les Animanics 10.05 Bravo la famille 10.30 Vive le cinéma (R) 10.45 A bon entendeur (R) 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Marc et Sophie. Métamorphose 12.15 Les nouvelles filles d'à côté 12.45 TJ-midi 13.05 Mademoiselle 13.35 Matlock. L'assassinat (1/2) 14.20 Ciné du mercredi: La princesse de l'espace. Film de Robert Marchand. 15.55 Fame 16.40 Les Babibouchettes et le Kangourou 16.50 Les animaux du bois de quat'sous 17.20 Sydney police 18.20 Top models 18.45 TJ-titres Météo régionale 18.50 TJ-régions 19.15 Mister Bean. Mr Bean fait ses courses! Banco Jass 19.30 TJ-soir.

20.00 Météo

20.10 Passe-moi les jumelles!

Papilles en fête
Emission proposée par Benoit Aymon, Claude Delieutraz et Pierre-Pascal Rossi
«Passe-moi les jumelles!» flirte déjà avec les gourmandes spécialités de Noël et de Nouvel-An. Nos deux aventuriers troquent la grosse chaussure pour le mocassin luisant, sur fond de smoking et de nappes blanches. La Champagne, le Périgord et la Bresse: trois régions françaises qui font le sommaire de cette édition spéciale.

21.05 Thelma et Louise
Film américain de Ridley Scott (1990) Avec Susan Sarandon, Geena Davis

23.10 TJ-titres

23.15 Mémoire vivante: Nikita Khrouchtchev

0.15 TJ-nuit
0.25 Cinébrief
0.45 Vive le cinéma!
1.00 Bulletin de télétexte

TF1 France 1

6.00 Côté cœur 6.30 TF1 info 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 A tout Spip 7.28 Météo 7.30 Disney Club mercredi 9.00 Spirou 9.30 Club Dorothée 12.20 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.35 Météo 13.38 Femmes 13.40 Les feux de l'amour 14.30 MacGyver 15.30 Club Dorothée 17.20 Les années fac 17.55 Les nouvelles filles d'à côté 18.25 Le miracle de l'amour 19.00 Alerte à Malibu.

20.00 Journal / Image de demain / La minute hippique
20.45 Météo

20.50 Si on chantait

Divertissement animé par Julien Courbet
Pour cette troisième édition de «Si on chantait», enregistrée en public, Julien Courbet nous donniciait à nouveau rendez-vous avec la musique. Au programme, des tubes interprétés par de grandes vedettes de la chanson: Gilbert Bécaud, Francis Cabrel, les Gipsy Kings, Véronique Sanson, Patrick Juvet, Nicolas Peyrac, Sister Queen, Antoine.

22.45 Le droit de savoir
Condamnés à vivre ensemble... à perpétuité

0.15 Ushuaïa

Magazine de l'extrême
1.20 TF1 nuit / Météo
1.30 Histoires naturelles
2.25 TF1 nuit
2.35 Mémoires
3.05 TF1 nuit
3.15 Le chemin des indiens morts
4.05 TF1 nuit
4.15 L'aventure des plantes
4.45 TF1 nuit
4.55 Musique
5.05 Les aventures du jeune Patrick Pacard (5/6)

France 2

6.05 Des jours et des vies. Feuilleton 6.25 Les films Lumière 6.30 Télématin 8.35 Histoires fantastiques. Série 9.25 Mercredi mat' 11.05 Flash info 11.10 Mots 11.45 Pyramide 12.15 Les Z'amours 12.50 Météo 12.59 Journal 13.35 Météo 13.45 Téléfilm. C'est quoi ce petit boulot? Attention château (4/fin) 15.20 Couleur Maureen 15.25 Mission casse cou. Série 16.10 Couleur Maureen 16.20 Seconde B. Série 16.50 Couleur Maureen 17.15 Quoi de neuf docteur? Série 17.45 Génération musique. Série 18.10 Le prince de Bel Air. Série 18.45 Que le meilleur gagne 19.15 Bonne nuit les petits 19.20 Studio Gabriel 19.55 Tirage du Loto 19.59 Journal.

20.40 Météo
20.45 Tirage du Loto

20.55 L'instit

Le Boulard
Téléfilm de Pierre Grimblat
Avec Gérard Klein, Emmanuel Bilodeau
Expatrié pour quelque temps à Montréal, Novak est loin de se douter qu'un de ses jeunes élèves canadiens est un SDF. Pourtant, il lui faudra bien se rendre à l'évidence et agir en conséquence pour venir en aide à l'enfant et à son père victimes de l'exclusion sociale. La tendre complicité entre le père et le fils, le craquant petit Yohan, contient une charge émotive que les difficultés rendent pathétique.

22.35 Bas les masques
Argent: cigale ou fourmi
23.45 Les films Lumière
23.50 Journal
0.00 Météo
0.05 Le cercle de minuit
1.20 Histoires courtes
1.55 Studio Gabriel (R)
2.25 Emissions religieuses (R)
3.25 Que le meilleur gagne (R)
3.55 24 heures d'info
4.05 Les Z'amours (R)
4.40 Le coq au vin
4.45 Outremers
5.45 Dessin animé

France 3

6.00 Euronews 7.20 Bonjour Babar 8.10 Minikeums 11.55 Le 12/13 13.05 Tout en musique 13.40 Brigade criminelle 14.10 Magnum 15.00 Questions au gouvernement 16.05 Woolf 16.35 Minikeums 17.50 Les deux font la loi 18.20 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

20.05 Fa Si La chanter
20.35 Tout le sport

20.50 Etats d'urgence

Criblés de dettes
Hors série de la Marche du Siècle
22.10 Météo
22.15 Soir 3
22.40 Un siècle d'écrivains Karen Blixen
23.30 Les quatre dromadaires
0.25 Dynastie
1.15 Musique graffiti

La Cinquième

11.45 Qui vive: Mémoires et aphasie. 12.00 Déclics. 12.30 Atout savoir. 13.00 Arcicque: Une nouvelle destination. 13.25 Le journal du temps. 13.30 L'esprit du sport. 14.30 A tous vents. 15.30 Qui vive: Les dons d'organes. 15.45 Allo la terre: Voyage à l'intérieur du corps. 16.00 Le théâtre. 16.30 Les yeux de la découverte 17.00 Cellulo. 17.30 Les enfants de John. 18.00 Affaires publiques: Les partis politiques. 18.15 L'œuf de Colomb. 18.30 Fous d'animaux: Le gypaète barbu. 18.55 Le journal du temps.

Arte

19.00 L'homme invisible. Série 19.30 Survival: Les dentellières de la mort. Documentaire.
20.20 Le dessous des cartes
20.30 Journal

20.40 Les mercredis de l'histoire: Au nom de l'empereur

Documentaire
21.40 Opéra: The Palace Opéra d'Aulis Sallinen
23.55 La vie d'Oharu, femme galante Film japonais

M6

7.00 M6 express et Matin express 9.05 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.45 M6 express/Météo 10.50 Les rues de San Francisco. Le fils de Jacob 11.45 M6 express/Météo 11.55 Ma sorcière bien-aimée. La hiérarchie 12.25 La petite maison dans la prairie. 13.25 M6 kid 13.30 Crypte show. Interdiction de s'amuser 14.00 Moi Renart. Petits petits petits 14.30 Gadget boy. Au pays des jouets 15.00 Draculito. 15.30 Creepy crawlers. 16.00 Mighty Max. La cité des singes 16.30 Hit machine 17.00 Fanzone 17.30 Les aventures de Tintin. On a marché sur la Lune (2) 18.00 Highlander. 19.00 Lois et Clark, les nouvelles aventures de Superman. 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Le grand zap
20.35 Ecolo 6 Magazine

20.45 Rayons X

Magazine proposé par Thierry Ardisson
Présenté par Maïtena Biraben, Olivier Théron, Nicolas Don, Stéphane Bouillaud
- Les bébés-top de l'Est
- Les Français de Miami
- Les enfants de Stains
- Les hommes-taupes de Coober Pedy
- Les homos du Marais

22.30 Une nuit avec un tueur
Téléfilm américain de Sandor Stern
Avec Alexandra Powers, Brina Wimmer
0.10 Secrets de femmes
0.40 Fanzine
1.05 Boulevard des clips
2.30 Culture rock
3.25 La tête de l'emploi
3.50 Starnews
4.15 La saga de la chanson française Jacques Brel
5.10 Culture pub
5.35 Boulevard des clips

Suisse 4

6.00 Euronews. 18.45 Genève Région. 19.30 TJ-soir. 20.00 Amélia Lopes O'Neill. Film suisse de Valeria Sarmiento (1991). Avec Laura Del Sol, Franco Nero. 21.30 TJ-soir/Météo régionale/Genève Région (R). 22.10 Best of Documentaires. La Suisse et les juifs. 23.00 Santé. 23.25 Euronews.

R.T.L.

13.00 Chez Boogie's. Série. 13.30 Seulement par amour: Clara (4/Schluss). 15.00 La vie de famille (R). 15.25 Les justiciers (R). 16.05 Paradise beach. 16.30 Arnold et Willy. 17.05 Un tandem de choc. 17.55 Doublié gagnant. 18.25 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Le monde de Dave. 19.20 Popeye. 19.30 Une maman formidable. 19.55 La vie de famille. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 La plateforme de l'enfer. Téléfilm américain de Steven Carver (1986). 22.20 Leader. 22.25 Ciné-Express. 22.30 Vous ne l'importez pas au paradis. Film français de François Dupont-Midy (1975). 0.05 Jamais trop tard. 0.35 Météo (R). 0.40 Télé-achat.

TV 5 Europe

13.05 Paris Lumières (R). 13.30 Cinéma: L'Indic (R). Film français de Serge Leroy. 15.00 Découverte. 15.30 La maison Deschènes (R). 16.00 Journal. 16.15 La cuisine des mousquetaires. 16.30 Bibi et ses amis (R). 17.15 Studio Gabriel. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.25 Les grands explorateurs. Jeu. 18.30 Journal/Météo internationale. 19.00 Paris Lumières. 19.25 Météo des cinq continents. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Faut pas rêver. 21.00 L'Hebdo. 21.55 Météo des cinq continents. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo internationale/Jeu. 22.40 Il était une fois les Nations Unies. 23.35 Pulsations. 0.30 Soir 3/Météo.

Suisse alémanique

12.35 TAFminigame. 13.00 Tagesschau. 13.10 taf-taf. Tiervormittlung. 13.25 Gute Zeiten, schlechte Zeiten. 13.55 Das letzte Einhorn. Amerik.-engl.-japan. Zeichentrickfilm (1982). 15.30 Marienhof. 16.20 rätselTAF. 16.45 Dead at 21 - Tödliche Träume (5/13). 17.10 SCHLIPS Sampler. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 Der Landarzt. 18.50 Telesguard. Emission d'informazion. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Dr. Stefan Frank. 20.55 Rundschau. 21.50 10 vor 10. 22.20 CinéClip. 22.40 Paul Merton. Sketch-Show. 23.05 Infothek. 23.50 Menschen mit Kopf und Herz. 0.05 Nachtbulletin/Météo.

Suisse italienne

13.50 Wandin Valley. 14.40 Amici miei. 14.50 'Allo 'Allo! Telefilm. 15.25 Luna piena d'amore. Telenovela. 15.55 Colpo di fortuna. Gioco. 16.10 C'era una volta... 16.25 Ricordi. 16.55 Albert, il quinto moschettiere. 17.20 Willy, principe di Bel-Air. Telefilm. 17.50 I Robinson. Telefilm. 18.25 Cosa bolle in pentola? 19.00 Telegiornale/Sport. 19.10 A conti fatti. 19.30 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Telecomando io. Scegliete il vostro film preferito. Tango + Cash. Film poliziesco. Storia di una capinera. Film drammatico. Cocktail. Film commedia. 22.20 Slide e prodezza. 23.15 Telegiornale/Météo. 23.30 Joseph Campbell (11). 0.20 Textvision.

RTP Portugal

13.00 Jornal da tarde. 13.45 Passerelle. 14.30 Danças vivas. 15.00 Sentinela do Atlântico. 15.30 A musica dos outros. 16.00 Portugal, passado e presente. 16.30 Sôzinhos em casa. 17.00 Os dias uteis. 18.00 RTPi junior. 19.00 Sinais RTPi. 19.30 Made in Portugal. 20.00 Telegiornal. 20.45 Vila Faia. 21.30 Conversas vadias. 22.00 Va para fora ca dentro. 22.10 Artes e letras. 23.10 Cronica do tempo. 0.15 Passerelle.

Allemagne 1

14.00 Tagesschau. 14.03 Schimpf. 14.30 Blossom. 14.55 Jürgen Fliege antwortet. 15.00 Tagesschau. 15.03 Die Leihmutter. 16.00 Tagesschau. 16.03 Fliege. Talkshow zu aktuellen Themen. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegamm. 17.55 Verbotene Liebe. 18.25 Marienhof. 18.49 Tagesschau-Telegamm. 18.54 Die Partner. 19.53 Wetter. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Ich, der Boss. 21.44 Tagesthemenn-Telegamm. 21.45 Zeichen der Zeit. 22.30 Tagesthemenn. 23.00 Der Dokumentarfilm: Die Goldhochzeit. Von Stefan Tolz. 0.30 Nachtmagazin. 0.50 Cutters way. Amerik. Spielfilm.

ZDF Allemagne 2

12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Dalli Dalli. 14.15 Pippi Langstrumpf. 14.40 Heidi. Zeichentrickserie. 15.05 logo. 15.15 Der grosse Sprung. 15.40 Ratgeber Rente. 15.45 heute. 15.50 Die Wichters von nebenan. 16.35 Jede Menge Leben. 17.00 heute/Sport/ Europawetter. 17.15 Länderjournal. 17.50 Hotel Paradises. 18.45 Lotto am Mittwoch. 19.00 heute. 19.20 Wetter. 19.25 Das kann doch unser Willi nicht erschüttern. Deutscher Spielfilm. 20.50 Samstagkrimis im ZDF. 21.00 Abenteuer Forschung. 21.45 heute-Journal. 22.15 Zum 600. Mal: Kennzeichen D. 23.00 Derrick. 23.55 heute nacht. 0.10 Apropos Tanz.

SWF Allemagne 3

14.00 Bibliothek der Sachgeschichten. 14.30 Die Stadt als Lebensraum 15.00 Hit-Clip 15.25 Extratreff - Veranstaltungsservice 15.30 Neue Serie: Mutter und Sohn 16.00 Die Montagmalier 16.30 Die Geschichte des Erdöls 17.00 Englisch 17.30 Sesamstrasse 17.58 Torch - Die Fackel die Zukunft 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Was die Grossmutter noch wusste 19.20 Regionalprogramm 20.00 Tagesschau 20.15 Ländere - Menschen - AbenteuerWeichsel 21.00 Nachrichten 21.15 Schlaglicht 21.45 Lokaltrenn 22.45 Et Zetera 23.30 Länder - Menschen - Abenteuer 0.15 Schlussnachrichten 0.30 Non-Stop-Fernsehen

RAI Italie 1

12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1 - Flash. 12.35 La signora in giallo. Telefilm. 13.30 Telegiornale. 14.00 Pronto? Sala giochi. 14.40 Prove e provini a Scometiamo che...? 15.45 Solletico. Contentiore. All'interno: 15.50 Il fantastico mondo di Richard Scarry. Cartoni. 16.10 Aladino. Cartoni animati. 16.40 Spiderman. Cartoni animati. 17.30 Zorro. Telefilm. Appuntamento al cinema. 17.30 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. 18.10 Italia sera. 18.50 Luna Park. 19.35 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Tg 1 - Sport. 20.40 Film. 22.20 Donne ai bivio. Dossier. 22.55 Tg 1. 23.00 ...Lasciate un messaggio dopo il BIP. 0.00 Tg 1 - Notte. 0.25 Agenda. Zodiaco. Chiachchiere.

tve Espagne

6.00 Euronews. 6.30 Gimnasia infantil. 6.45 Viaje al español. 7.00 Euronews. 7.30 Noticias. 9.10 Los desayunos de Radio 1. 10.00 Eurosiete. 10.15 La aventura del saber. 11.00 Eurosiete. 11.15 Arte y tradiciones populares. 11.30 Preguntas y respuestas. 12.00 La cocina de Carlos Arguñano. 12.30 Noticias. 13.00 Bricomania. 13.30 Lingo. 14.00 Euronews. 14.15 El desprecio. 15.00 Telediario. 15.45 Pasa la vida. 18.00 Eurosiete (R). 18.15 Noticias. 18.45 Viaje al español (R). 19.00 Serie. 19.30 Los archivos del tiempo. 20.00 Programa especial. 21.00 Telediario. 21.40 Alta tensión. 23.15 Esto es espectáculo. 0.35 Noticias. 1.05 Despedida y cierre.

CANAL ALPHA +

17.00 Spécial enfants. 19.00 Journal cantonal. 20.01 Cuisine express. 20.13 Crawl avec Stefan Volery. 20.30 Journal cantonal. 21.00 Aux hommes de mon temps. 21.30 Journal cantonal. 22.00 Aux hommes de mon temps. 22.30 Cuisine express. 22.42 Crawl. 23.00 Aux hommes de mon temps.

RADIOS

La Première

7.30 Journal. 7.40 Le microphage. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.57 Histoire d'en parler. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.25 Point de mire. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Expo. 8.43 Dans tous les sens. 8.51 L'eau à la bouche. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuner. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicodateurs. Jeu. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp'monde. Bons baisers de chez moi. 14.05 Le monde à vos pieds. 15.05 Marabout de ficelle. 17.05 Les enfants du troisième. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Baraka. 22.05 La ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 0.05-5.00 Programme de nuit.

Espace 2

6.10 Matinales. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Camet de notes. 13.00 Musiciens suisses. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.00 En quête de disques. 20.05 Symphonie. Prélude. 20.30 En différé de la Philharmonie de Berlin. Soliste: Maurizio Pollini, piano. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier: Bonus. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Notturno.

Suisse alémanique

7.20 Presseschau. 7.30 Météo. 7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Morgenjournal. 8.15 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.10 Schlagerbarometer. 11.10 Ratgeber: Gesundheit. 11.45 KinderClub. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Météo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta. 14.05 Familienrat. 15.05 Songs, Lieder, Chansons. 16.00 Welle 1. 16.30 Talisman. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Schweizer musizieren. 19.30 SiggSaggSugg. 20.00 Spasspartout. 21.00 Radio-Musik-Box. 22.30 Reprise. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

RTN

8.45 Le jeu du pied gauche. 9.00 Flash-Infos. 9.03 Arc-en-ciel. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 9.30 Les années 60. 10.00 Flash-Infos. 11.00 Flash-Infos. 11.03 Sur un Plateau. 11.10 L'invité. 11.45 Carré d'as (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.15 Le journal de midi. 12.55 Le Billet de Jacques Hainard. 13.00 Scènes de Vie. 13.15 La petite liaison dans la mairie. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash-Infos. 15.00 Flash-Infos. 16.00 Flash-Infos. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash-Infos. 17.03 Toutes les musiques. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Le journal du soir. 18.30 Magazine de l'accordéon. 19.00 Magazine des fanfares. 19.30 Sport et Musique. 22.30 Musiques non stop (jusqu'à 6.00).

Radio Jura bernois

6.00 RSR 6.30 RJB info 6.45 Jeu 6.55 RJBulle 7.00 RSR 7.30 RJB info 7.45 Téléphone du jour 8.00 RSR. 8.20 Reportage société. 8.30 Flash info. 8.45 RJBulle. Rediffusion. 9.15 RJBulle. Direct 9.30 Flash info. 9.45 RJBulle. Chronique TV 10.00 Jeu cinéma. 10.20 Reportage société 10.30 Magazine. 11.45 Qui dit quoi? 12.00 Titres, météo 12.07 AV. 12.15 RJB info 12.30 RSR. 12.55 AV 13.00 A l'occasion. 13.40 Naissances 13.50 RJBulle. Direct. 14.00 Reportage société - music non stop 16.00 Flash info 16.15 CD de la semaine 16.30 Jeux 16.45 Reportage société 17.10 AV 17.20 AV 17.30 RJB info 17.45 RJBulle. Rediffusion - Chronique TV 18.00 RSR 19.00 Jazz/Country.

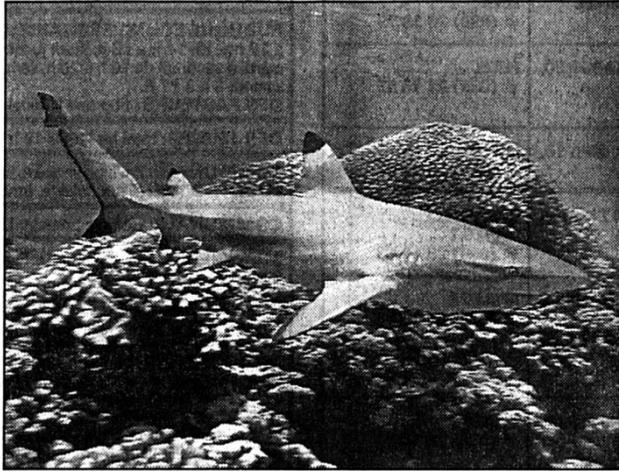
J'ÉCOUTE 1008 FREQUENCE JURA

8.00 Infos FJ. 8.30 Flash FJ. 9.00 Flash FJ. 9.05 Service compris. 9.30 Histoire de mon pays. 10.00 Flash FJ. 10.15 Odyssée du rire. 10.30 Infopuls rediffusion. 10.55 L'écoute buissonnière. 11.00 Flash FJ. 11.05 Eldorado. 11.30 Echos. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Juramidi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Flashwatt. 12.50 Le zappeur. 13.00 Troc en stock. 13.15 Va voir écouter là-bas si... 14.00 Flash FJ. 15.00 Flash FJ. 16.00 Flash FJ. 16.05 Radioactive. 17.00 Flash FJ. 17.05 Radioactive. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.22 Carnet de deuil. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Stars à l'affiche. 19.00 Radiovarielle. 19.30 Rappel des titres rediffusion. 19.31 Les soirées. 0.00 Trafic de nuit.

Biologistes au chevet du cauchemar des baigneurs

Agressivité accrue des requins

Surgissant des profondeurs, une mâchoire béante munie de dents triangulaires coupantes comme des lames de rasoir se referme puissamment sur la jambe d'un plongeur imprudent. L'attaque ne dure qu'un instant: le requin relâche son étreinte et s'éloigne, laissant sa victime tenter de regagner le rivage.



Un plongeur dans le grand bleu. Une rencontre que tous ne souhaitent pas... (sp)

Ce type d'attaque se multiplie cette année le long des côtes américaines, où un nombre croissant de surfeurs, véliplanchistes et plongeurs s'adonnent à leur activité favorite. Selon George Burgess, de l'Université de Floride, pratiquement toutes les attaques dénombrées cette année se sont produites sur la côte est. La Floride est la plus touchée avec 28 incidents depuis octobre, contre 22 pour l'ensemble de l'année dernière. Les coupables seraient dans la plupart des cas des petits requins d'environ un mètre de long.

La côte ouest a enregistré trois attaques, toutes en Californie, qui seraient le fait de grands requins blancs, l'espèce rendue célèbre par la série des films «Les dents de la mer». A Hawaï, où sévissent les requins tigrés, un baigneur a été tué l'an dernier, mais un seul incident a été rapporté en 1995.

Les raisons pour lesquelles les requins attaquent et battent en retraite presque aussitôt demeurent une énigme pour les biologistes marins.

Un des experts en la matière, Samuel Gruber, de l'Université de Miami, pense que l'augmentation enregistrée sur la côte est a été provoquée par les ouragans et les tempêtes tropicales qui ont créé des conditions météorologiques favorables à la pratique du surf et de la planche à voile. Ils ont en conséquence

attiré un nombre élevé de pratiquants près des bancs de sable, dont les eaux sont riches en poissons et en requins.

«L'eau est plus agitée et votre main ou votre pied blancs peuvent ressembler à un poisson», avance M. Gruber.

Lors des trois attaques en Californie, les victimes se trouvaient sur ou près de bateaux, de planches à voile ou de scooters des mers. Certains scientifiques pensent que les prédateurs confondraient les formes ovales

avec leur nourriture préférée: les phoques et les lions de mer.

Pour Peter Klimley, chercheur au Laboratoire de marine de Bodega, près de San Francisco, le fait de mordre d'emblée est une caractéristique du comportement des requins. Cela pourrait être provoqué par l'instinct territorial, la confusion sur l'identité de la proie ou une stratégie alimentaire consistant à mordre tout ce qui peut l'être.

Mais pourquoi les requins se contentent-ils de mordre une fois l'homme? Ils préfèrent tout simplement l'odeur et le goût des animaux marins, explique M. Gruber.

M. Klimley avance pour sa part une théorie surprenante: l'homme ne serait pas assez gras. «La graisse a une valeur énergétique double de celle du muscle. Les phoques et les lions de mer en possèdent une couche épaisse contrairement aux oiseaux, à l'homme et aux loutres de mer», dit-il. «On retrouve souvent des cadavres de loutres de mer présentant des traces de morsures, mais on n'en retrouve jamais dans l'estomac des requins».

En chassant de manière sélective les animaux à graisse, le requin optimiserait sa dépense d'énergie, surtout lorsqu'il se trouve dans des eaux froides.

(Richard Cole/ap)

Vous êtes agressif?

Il vous manque un gène!

L'absence d'un gène, qui provoque une hyperactivité sexuelle et une agressivité anormale chez les souris mâles, pourrait expliquer les comportements agressifs chez l'homme.

Des scientifiques de l'Université John Hopkins et de l'hôpital général du Massachusetts à Boston ont étudié des souris provenant d'une souche créée en laboratoire. Ces rongeurs présentaient la caractéristique d'être privés d'un gène nécessaire à la fabrication d'un messageur chimique, l'oxyde nitrique, dans le cerveau.

Selon une étude publiée dans un journal spécialisé, ils ont constaté que leurs animaux cobayes se battaient à mort. Contrairement aux souris normales, ils poursuivaient leurs attaques en ignorant les messages de soumission de leurs adversaires qui se mettaient sur le dos et présentaient leur cou en signe de défaite. Et lorsqu'elles se battaient entre elles, les souris agressives étaient beaucoup moins susceptibles d'abandonner le combat de cette manière. Outre leur agressivité envers les autres mâles, les souris manifestaient une activité sexuelle anormale. Les rongeurs semblaient dépourvus d'un frein jouant normalement un rôle modérateur dans les comportements sociaux, si bien qu'ils ne reconnaissaient pas les signaux de rejet des femelles ou ceux d'abandon des mâles, explique Randy Nelson, professeur de psychologie à l'université de John Hopkins.

Selon les chercheurs, l'étude de ces rongeurs laisserait supposer que l'oxyde nitrique joue un rôle modérateur sur le comportement. Neal Simon, qui a plus particulièrement étudié l'action chimique sur le cerveau, est d'avis que l'oxyde nitrique pourrait avoir une influence sur les comportements agressifs en agissant sur la sérotonine, un autre messageur du cerveau qui jouerait le rôle de frein. Il pourrait également agir sur la testostérone, comme le laisserait supposer le fait que seules les souris mâles sont concernées par ces troubles.

Mais personne ne sait encore si l'absence de ce messageur chimique est directement liée à l'agressivité chez l'homme, estime Solomon Snyder, directeur du département de neurologie de l'école médicale Hopkins. Si cela était établi, des médicaments augmentant la concentration d'oxyde nitrique dans le cerveau pourraient se révéler efficaces pour freiner l'agressivité. (ap)

COMÉDIE MUSICALE

Concours ouvert

Pop Suisse, le concours de comédie musicale ouvert à tous les jeunes de Suisse âgés de 12 à 20 ans, informera les candidats au moyen d'un workshop intitulé «Comment réaliser un musical», samedi 2 décembre, de 14 à 18 h, à la grande salle Cazard (Pré du Marché 15), à Lausanne. Le choix des thèmes, musiques, danses, chansons est libre, la durée totale du spectacle devant être de 50 à 70 minutes. Déjà réalisé en Suisse alémanique, ce concours avait intéressé 1600 élèves, qui avaient présenté 25 productions pour près de 40.000 spectateurs. Contacts: Véronique Muller, Rathausgasse 25, 3280 Morat (☎/fax 037/72 26 25). (sg)

TÉLÉVISION I

Des trains pour Paris

La SNCF, à cause des grèves, diminuait enfin de semaine dernière ses prestations. Il était bon d'indiquer les possibilités de se rendre en France ou d'en revenir. Au TJ-Nuit (samedi 25.11.95), on donne des indications à partir de Genève, de Lausanne et de Bâle. Rien pour la liaison Berne-Paris! Sous mes fenêtres, je venais d'entendre passer un Frasn-Berne! Dans l'arc jurassien centre et nord, on apprécie... (fyly)

TÉLÉVISION II

Manifs du samedi

Samedi 25 novembre 1995, manifestations diverses, à Berne pour signifier l'impatience devant la lenteur de la mise au point de l'assurance-maternité, pourtant votée par le peuple il y a cinquante ans, dans la Béroche contre les travaux ralentis sur la N5 qui sera inaugurée aux calendes greco-bernoises, à Genève où le GSsA revient sur les incidents en marge du défilé. Chacun peut établir sa propre hiérarchie de l'importance de ces manifestations pour le court, le moyen et le long termes. Pour la TSR, ce samedi 25 novembre, au «TJ-Nuit», cela donne un plan pour Berne, un plan pour la Béroche, une dizaine de plans pour Genève. Combien de manifestants en chaque lieu? Discrétion! Qu'ont dit les orateurs à Genève? On revit des images déjà montrées plusieurs fois - en particulier dans «Le fond de la corbeille» quelques heures auparavant. La «promotion» pour les coups de matraque et autres est aussi bien faite que la publicité pour les cassettes du «Roi lion» et la sortie de «Pocahontas». C'était une remarque sur la hiérarchie de l'importance de certains problèmes actuellement, non pas à la TSR, mais dans un «TJ-Nuit». (fyly)

Langage

Carrolé?

«J'ai cherché *carrolé* dans le dictionnaire et je n'ai pas trouvé», me signale une lectrice... Un *tisu carrolé*, une *veste carrolée*... ces expressions s'entendent souvent dans notre région. Vous ne les trouvez pas, en effet, dans les dictionnaires du français standard; et pas toujours dans les dictionnaires de mots «suisse». Que peut-on dire de ce mot?

On le trouve avec l'indication «neuchâteloisisme» dans le *Dictionnaire du parler neuchâtelois et suisse romand* de W. Pierrehumbert, défini par «quadrillé, divisé en petits carrés». Intuitivement, on rattache *carrolé* à *carreau*, d'autant plus que l'expression à *carreaux* est synonyme de *carrolé*. Ces deux mots sont en effet liés par les anciens *quarrel* (1080), puis *quarel* (1160), mots qui ont préexisté à *carreau*, et qui ont comme origine *quadrellus* (forme non attestée du latin tardif, recons-

truite d'après les règles de l'étymologie), diminutif de *quadrus* (carré). Le vieux mot français *quarrel* nous donne le diminutif régional *carrelet* et sa variante *carrolet* (variante genevoise selon Pierrehumbert), «morceau carré ou cubique, généralement petit» (une recette culinaire du journal *Coopération* du 21 mai 1910 fournit l'attestation suivante: «Ajoutez de petits carrelets de pommes de terre bouillies»). Notons que *carrelet*, nom qui désigne le poisson aussi appelé *plie*, est tout à fait standard, vous le trouvez dans tous les dictionnaires.

Carrolé est donc lié à la variante *carrolet*, ainsi qu'au nom *carrolage* «quadrillage» («Cette nappe à thé a un beau carrolage»), terme moins usité que l'adjectif *carrolé*, me semble-t-il. Ce dernier est souvent connu des jeunes enfants, ce qui témoigne de sa bonne vitalité!

Marinette MATTHEY

Lecture

Ail, ça pique!

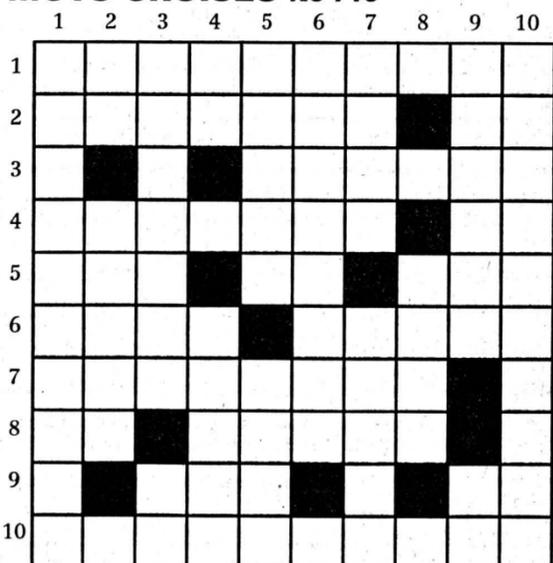
Ariane Ferrier, c'est la jeune dame qui écrit ces chroniques gentiment persifleuses dans la *Julie* et *24 Heures*. Sur le thème «Côté cour et côté gratin», elle vous parle familièrement des démêlés entre Charles et Lédidi, de la prise de poids de Demi Moore, de l'âme de Michael Jackson, et toute cette sorte de choses. Sur le même ton, elle a sorti un tout petit bouquin - mais c'est pas la quantité qui fait la valeur, comme dirait Kate Moss - baptisé «L'ail, fléau social». Aïe! Le titre, déjà, est une provocation. Voyons voir le contenu. «L'ail est le secret d'une bonne santé. Mais c'est un secret qui est difficile à garder». Ça commence bien. «L'ail a beau chasser les humeurs, les vampires et le cholestérol, l'ail chasse également vos voisins et la femme de votre vie, car enfin, soyons forts et regardons la vérité en face: l'ail, ça sent mauvais». L'auteur peut en témoigner personnellement, ayant regardé en entier «Danse avec les loups», plus de trois

heures de projection, «assise à côté d'une femme qui sentait simultanément l'ail (mais très fort, hein? genre bouillabaisse la veille) ET... détail horrible, «Opium» d'Yves Saint-Laurent».

Au fil des pages, Ariane Ferrier démontre que l'ail est un puissant contraceptif, que les cuisiniers ont souvent la main lourde (surtout pour les cuisses de grenouille), qu'il y a des professions où l'ingestion d'ail peut être considérée comme une faute professionnelle (comédien, médecin, dentiste (argh!), chauffeur de taxi), et que si l'ail éloigne les incubes et succubes, c'est bien la preuve de sa nocivité. Là, il paraît qu'avant même sa sortie de presse, ce texte a provoqué des polémiques. Ce qui ne nous étonne pas, nous qui estimons qu'une cuisine sans ail, c'est comme la Corse sans Tino Rossi. (cid)

● «L'ail, fléau social», Ariane Ferrier, Editions Suzanne Hurter/Genève, 1995.

MOTS-CROISÉS No 716



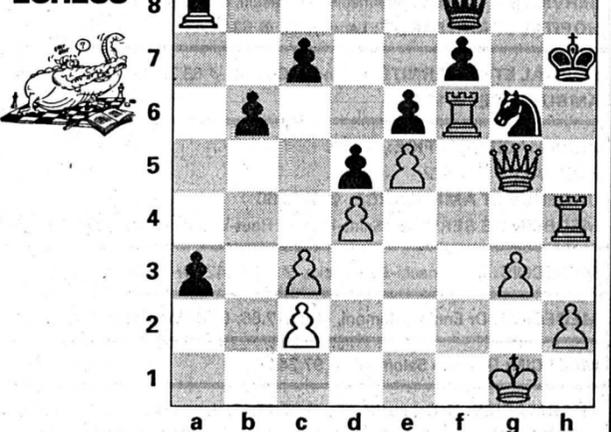
Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 715:

Horizontalement: 1. Philatélie. 2. Aucunement. 3. Rien - Nos. 4. Cl - Usinera. 5. Oeillade. 6. Réa - Ag. 7. Eté - Narval. 8. TI - KGB - Are. 9. Ravi - Ossau. 10. Entraîneur. **Verticalement:** 1. Parcomètre. 2. Huile - Tian. 3. Ice - Ire - Vt. 4. Lunule - Kir. 5. An - Slang. 6. Ténia - Aboi. 7. Emonder - Sn. 8. Lésée - Vase. 9. In - Aarau. 10. Etrangleur.

ROC 511

ECHECS



Chronique No 406

Petit mat

Les Blancs au trait trouvent le «sésame ouvre-toi» de la position noire et matent sobrement en 3 coups. Une faille facile à déceler non? (Degerman - Psakhis, Vienne 1991).

Solution de la chronique No 405

1... Dc2+!! 2. Rxc2 Cb3+! 0-1. Si 3. axb3 Txd1 mat et si 3. Rb1 Txd1+ 4. Tc1 Txc1 mat.

CINÉMAS

DES SOURIS ET DES HOMMES (de G. Sinise avec J. Malkovich), 12 ans, tous les jours à 20 h 30. LES TEMPS MODERNES (de et avec C. Chaplin), pour tous, mercredi à 16 h.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
CASPER (de B. Silberling avec C. Ricci), pour tous, mercredi à 15 h. LA FLEUR DE MON SECRET (de P. Almodovar avec M. Paredes), 12 ans, tous les jours à 17 h 45 en V.O. ASSASSINS (de R. Donner avec S. Stallone), 16 ans, tous les jours à 20 h 15.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
UNDERGROUND (de E. Kusturica), 12 ans, tous les jours à 20 h 30, en V.O. str.-fr.-all.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
AMOUR ET MENSONGES (de L. Hallström avec J. Roberts), 12 ans, tous les jours à 20 h 30, mercredi aussi à 15 h 30. TUEURS NÉS (de O. Stone), tous les jours à 18 h 15 en V.O.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
APOLLO 13 (de Ron Howard avec Tom Hanks), 12 ans, tous les jours à 17 h 30, 20 h 15, mercredi aussi à 14 h 45.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
APOLLO 13 (de Ron Howard avec Tom Hanks), pour tous, tous les jours à 14 h 30, 17 h 30 en V.O. et 20 h 30.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
LES VENDANGES DE FEU (de A. Arau avec K. Reeves), pour tous, mercredi et jeudi à 20 h 45. UNDERGROUND (de E. Kusturica avec M. Manojlovic), 12 ans, mercredi et jeudi à 17 h 30 en V.O. MORTAL COMBAT (de P. Anderson avec C. Lambert), 12 ans, mercredi à 15 h.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
LES ANGES GARDIENS (de J.-M. Poiré), pour tous, tous les jours à 15 h, mercredi et jeudi aussi à 20 h 15. HÉROS MALGRÉ LUI (de S. Frears), tous les jours à 18 h en V.O.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
JOHNNY MNEMONIC (de R. Longo avec K. Reeves), 12 ans, mercredi à 20 h 30, jeudi à 15 h, 18 h et 20 h 30.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
LE GARÇU (de M. Pialat avec G. Depardieu), 16 ans, mercredi et jeudi à 15 h, 18 h et 20 h 30.	BIO ☎ (038) 28 10 55
CASPER (de B. Silberling avec C. Ricci), pour tous, mercredi et jeudi à 15 h. JADE (de W. Friedkin avec L. Fiorentino), 16 ans, mercredi et jeudi à 18 h et 20 h 30.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
ASSASSINS (de R. Donner avec S. Stallone), 12 ans, mercredi et jeudi à 14 h 45, et 20 h 15. LAND AND FREEDOM (de K. Loach avec I. Hart), 12 ans, tous les jours à 18 h en V.O.	REX ☎ (038) 28 10 77
AMOUR ET MENSONGES (de L. Hallström avec J. Roberts), 12 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 15. SUR LA ROUTE DE MADISON (de et avec C. Eastwood), 12 ans, tous les jours à 17 h 30.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
RELÂCHE.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
CASPER (de B. Silberling), pour tous, mercredi à 15 h et 20 h, vendredi à 20 h 30, samedi à 18 h, dimanche à 17 h. BYE-BYE (de K. Dridi), 16 ans, samedi à 21 h, dimanche à 20 h.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
L'ÂME DES GUERRIERS, mercredi et jeudi à 20 h.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-17 h; fermé mercredi matin. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: vendredi et samedi, 22 h-4 h. CONCERT: Roland Hug et ses musiciens, Ancien Manège, à 20 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h.	LE LOCLE
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Fontaine, L.-Robert 13b, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 200 400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Poste, Bournot 17, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Bugnon, rue des Epancheurs, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dzewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PÂTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longeouse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELEMONT
MUSÉES	
PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans le bois...» et «Sauvez les toits en tavlions et en bardeaux», jusqu'au 26.2.96. Mercredi, samedi, dimanche, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «La chauve-souris et l'homme», jusqu'au 18.2.96. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE: «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes. ☎ 039/31 89 89.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. P.-E. Bouvier, peinture, jusqu'au 7.1.96. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Égypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). «La différence», jusqu'au 7 janvier. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
CHÂTEAU. Tous les jours de 10 à 12 h et de 14 à 17 h sauf vendredi après-midi et lundi. Animation par les dentellières, (☎ 038/572 383).	VALANGIN
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h. DE L'AREUSE. Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péguignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
GALERIES	
J.-C. MEIER. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. Bogdan Achimescu, gravure, jusqu'au 13.1. DU MANOIR. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. VILLA TUROUE. Armand Avril, jusqu'au 30 novembre. Sur rendez-vous, ☎ 039/22 31 47. SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Éplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. CLUB 44. Maurice Frey, jusqu'au 22.12. Lundi-vendredi, 10 h-14 h et 17 h 30-23 h, samedi 10 h-21 h. UBS. Roger Jeanneret-Gris, aquarelles, jusqu'au 1.12. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. FOYER HANDICAP. François Hans, photographies, jusqu'au 7.1.96. ouv. tous les jours 10-18 h. GARE DE L'EST. «La main noire», gravure, jusqu'au 15.12. Mardi-samedi 14-19 h, dimanche 10-12 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
LA RÉSIDENCE. Russo, Marti, Patrizi, peinture-sculpture, jusqu'au 6.1. Tous les jours 10 h-12 h.	LE LOCLE
LE FOYER. Photographies «Sentinelles», jusqu'au 10.12. Tous les jours, 10-18 h.	LA SAGNE
DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. DU PEYROU. Roland Colliard, huiles-aquarelles, jusqu'au 22.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Elena Montesinos, Christian Robert-Tissot, jusqu'au 22.12. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Gérald Comtesse, peinture, jusqu'au 31.12. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. ARCANE 1. Gisèle Emery-Nussbaumer, peinture, jusqu'au 12.12. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. MDJ ART CONTEMPORAIN. Joël Ducorroy, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 15.12. HOME CLOS-BROCHET. Broderie d'art, poterie, crèches de Noël, jusqu'au 9.12, tous les jours 14 h-18 h.	NEUCHÂTEL
2016. Marguerite Saegesser, peinture-estampes, jusqu'au 23.12. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h.	HAUTERIVE
COÏ. Mardi-samedi 15 h 30-18 h 30. Hasegawa, peinture-gravure, jusqu'au 29.11.	PESEUX
LA RÉSIDENCE. Jean-Paul Borloz, peinture, jusqu'au 14.12.	CORTAILLOD
JONAS. Annie Lacour, sculpture, jusqu'au 17.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h.	PETIT-CORTAILLOD
NUMAGA. Raymond L'Épée, jusqu'au 24.12. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
L'ENCLUME. Yvette Fussinger, bijoux, jusqu'au 17.12. Mercredi-lundi 15-18 h 30.	BÔLE
CHÂTEAU. Beba, peinture, sculpture, jusqu'au 31.12. Mardi-dimanche 10-21 h.	MÔTIERS

CARNET DE DEUIL

Lajoux

L'église de Lajoux était beaucoup trop petite hier pour contenir l'énorme foule qui avait tenu à rendre un dernier hommage à Danielle Berberat-Willemin, emportée par une cruelle maladie à l'âge de 53 ans. La défunte était née à Sur-Angosse, près des Breuleux, dans la famille de huit enfants de feu Jean Willemin. Après sa scolarité, elle avait travaillé comme employée de bureau dans une entreprise horlogère des Breuleux. En 1967, elle avait épousé Jean-Louis Berberat qui fut secrétaire communal de Lajoux avant d'en devenir le maire. Le couple a élevé quatre enfants et Mme Berberat avait encore eu la joie d'accueillir une petite-fille.

Personne disponible, dévouée et aimable, la défunte a toujours été un soutien précieux pour son mari. Sans compter son temps, elle s'est beaucoup dépensée en faveur de la communauté que ce soit comme présidente de la société de gymnastique Fémina, comme membre de la commis-

sion scolaire ou encore de la FRC. La paroisse a également largement bénéficié de son engagement. Elle laissera un souvenir impérissable à tous ceux qui l'ont connue. (y)

ÉTAT CIVIL

Les Brenets

(octobre)

Mariages

Girardin Philippe Albert et Amacher Joëlle. - Hügli Georges Alain et Bürki, née Poyet Yolande Ruth. - Leuthold Marc André et Pecaud Anne Christine.

DÉCÈS

Auvergnier

M. André Elzingre, 1915

Neuchâtel

M. Roger Jobin, 1921

FAITS DIVERS

Le Locle

Inondation

Les premiers secours du Locle sont intervenus pour une inondation au troisième étage de l'immeuble Henri-Grandjean 1, hier soir à 19 heures. L'inondation est due à un robinet qui coulait dans un évier bouché. Les murs et plafonds de l'appartement en dessous sont endommagés.

TÉMOINS

Neuchâtel

Hier vers 17 h 20, une voiture, conduite par M. J.-L. G., de Neuchâtel, circulait sur la place du Port à Neuchâtel en direction de l'avenue du Premier-Mars. Au carrefour avec l'avenue du Premier-Mars, une collision se produisit avec une voiture, conduite par M. M. S., de Corcelles, qui circulait sur cette avenue en direction est. Dégâts. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police de la circulation à Neuchâtel au tél. 038/24 24 24.

LA SAGNE

Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son fils unique afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.
Jean 3, v. 16

Germaine et Willy Duvanel-Perrenoud, au Locle:

François et Claude Chantal Duvanel-Blanc,
Sylvie Duvanel,
Yves Duvanel;

Roger et Janine Perrenoud-Robert, à Brot-Plamboz:

Alain Perrenoud,
Roland et Rose-Marie Perrenoud-Jeanrenaud, Elodie et Maud,
Christine Perrenoud,
Josiane Perrenoud,
Daniel Perrenoud;

Madame Renate Boos-Vasicek, ses enfants et petits-enfants;

Les descendants de feu Charles Boos-Ducommun;

Les descendants de feu Charles Perrenoud-Vuille,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Louisa PERRENOUD
née BOOS

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 85e année, après une pénible maladie.

LA SAGNE, le 28 novembre 1995.

Le culte sera célébré le vendredi 1er décembre, à 10 heures, au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds suivi de l'incinération.

La défunte repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Crêt 52 - 2314 La Sagne.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser au Home Le Foyer, ccp 23-2386-4.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

LE LOCLE



Repose en paix

La famille et les amis de

Madame Suzanne KRAMER
née SCHAFTER

ont le chagrin d'annoncer son décès survenu à l'âge de 89 ans.

LE LOCLE, le 27 novembre 1995.

La cérémonie aura lieu le jeudi 30 novembre, à 11 heures, au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds suivie de l'incinération.

La défunte repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Concorde 11 - 2400 Le Locle.

Veuillez penser au Service d'aide familiale, ccp 23-3341-0.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

*Je suis la résurrection et la vie,
celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort.*

Jean 11 verset 25

Les familles Rossel, Colomb et Gonseth et Wittwer

ont le chagrin d'annoncer le décès de

Madame Mathilde ROSSEL
née ZUCCO

leur chère tante et grand-tante, que Dieu a reprise paisiblement à Lui, le 23 novembre 1995 à l'EMS des Quatre-Marronniers d'Yverdon, dans sa 100e année, au terme d'une longue vie de dévouement passée à Sonvilier et à Champvent.

Les amis et connaissances de la défunte qui désireraient honorer sa mémoire, penseront à l'EMS des Quatre-Marronniers d'Yverdon, ccp 10-754-8.

Adresse de la famille: Jean Rossel, Evole 120, 2003 Neuchâtel.

Une cérémonie d'adieu aura lieu ultérieurement au cimetière de Sonvilier.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

196-778572

La famille de

Repose en paix

Mademoiselle Germaine SOTTAZ

a la tristesse d'annoncer son décès survenu vendredi, dans sa 79e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 24 novembre 1995.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: M. et Mme Fernand Sottaz
Haldimand 40
1400 Yverdon

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LA DIRECTION
ET LE PERSONNEL DE LA CLINIQUE LANIXA S.A.**

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Alfred JAGGI

frère de Monsieur Jean-Claude Jaggi, Président du Conseil d'administration.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

*Ne pleurons pas sur elle
Elle fuit la souffrance
et ne connaîtra plus ni peine
ni douleurs.*

La famille et les amis de

Madame Eliane ROBERT

ont le grand chagrin de faire part de son décès survenu mardi, après une pénible maladie, supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 28 novembre 1995.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 30 novembre à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Confédération 25

Prière de ne pas faire de visite

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui nous ont été témoignées, lors du départ de notre cher

Jérôme

nous vous prions de trouver ici l'expression de notre vive reconnaissance pour avoir d'une manière si touchante honoré sa mémoire, par votre présence, votre message ou votre envoi de fleurs.

Nous avons été réconfortés de sentir notre peine si spontanément partagée et nous vous adressons nos sincères remerciements.

Jean-Pierre et Josiane ZAHND-PERRET
Christelle ZAHND et Dany STENGEL

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Robert SAUSER

prie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

LE BEC-À-L'OISEAU, novembre 1995.

28-36067

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus en ces jours de pénible séparation et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Werner HOURIET

vous remercie très sincèrement de votre présence, vos messages, vos envois de fleurs ou vos dons et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

NEUCHÂTEL, novembre 1995.

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur GAETANO BAGNATO

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, message, don ou envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Les animaux et leurs hommes (II*)

Par delà la peur

Ah l'âge d'or! Cette époque lointaine où la pureté et l'innocence invitaient hommes et animaux à vivre des bienfaits de la végétation, en communion. Puis la joie s'est évanouie. L'homme est devenu chasseur et l'animal son concurrent. A l'harmonie originelle s'est alors substituée une cohabitation précaire, en perpétuelle redéfinition. Oscillations entre dialogue et exclusion. Que d'hommes différents l'animal n'a-t-il rencontrés du Paradis à nos jours!

Par
Serge RUBI

PARDONNE-NOUS NOS...

En Sibérie, un ours abattu est invité à se restaurer. Puis on lui coupe le museau et les yeux pour qu'il ne puisse reconnaître ses meurtriers. On ne jette pas ses os aux chiens.

Les Esquimaux offrent de l'eau douce aux carcasses de phoques. Au Kamtchatka, les habitants s'excusaient auprès des phoques et des lions de mer qu'ils abattaient. Les os sont systématiquement restitués à la mer pour qu'ils s'y reproduisent. Souvent, les chasseurs invoquent le hasard malheureux. Ils organisent des fêtes de réconciliation entre eux et leurs proies.

Par ces rituels, répandus dans les régions arctiques et subarctiques, l'homme enjoint l'animal d'être raisonnable et de se laisser manger sans rancune. On ne peut donc tuer un animal sans lui demander pardon et lui témoigner du respect.

Par ces précautions symboliques, le chasseur espère rendre le gibier abondant et sa prise aisée. Sans elles, l'animal pourrait se venger (attaquer le chasseur) ou avertir ses congénères du mauvais traitement qu'il a reçu. Les animaux ne se laisseraient alors pas prendre. Il y a là un pacte («solennel») par lequel les hommes assurent la réincarnation des âmes des animaux et ceux-ci l'alimentation de la communauté.

Magie sympathique

Courant en Amérique et dans l'ensemble de l'hémisphère Nord, ce contrat semble ne pas avoir cours chez les Aborigènes d'Australie. Chez eux, la chasse repose sur une magie «pragmatique»: ainsi, perforer un propulseur pour symboliser le transpercement de l'animal. L'utilisation d'ocre rouge, de sang... sur la pointe d'une lance afin qu'elle ne puisse manquer son but. L'usage de poudres, de charmes divers, de formules ou de chants magiques afin de paralyser le gibier. A côté de cela, des cérémonies de multiplication, des tabous alimentaires... Mais sans aucun rapport, semble-t-il, avec le «respect» des peuples d'Amérique ou de l'Arctique pour leurs animaux nourriciers.

L'ethnologue J. G. Frazer commente: «Rien n'indique clairement qu'ils (les Aborigènes) essaient, comme les Indiens de l'Amérique du Nord, de se concilier les animaux qu'ils tuent et mangent. Les moyens adoptés par les Australiens pour se fournir du gibier paraissent reposer, en premier lieu, non sur la propitiation, mais sur la magie sympathique». Ainsi, plutôt que de bien disposer l'esprit de l'animal à leur égard, les Aborigènes tentent avant tout, à travers la magie, de mettre de leur côté les meilleures chances de succès à la chasse. S. R.

requin. En 1643, l'explorateur hollandais Abel Tasman rapporte avoir vu, au cours d'un voyage dans le Pacifique Sud, des hommes capables d'attraper des requins à la main à l'aide d'un lacet attaché à un flotteur. Cela se passait dans la partie nord de la Nouvelle Guinée, qui devint ensuite colonie allemande, anglaise puis australienne avant de faire partie intégrante de l'Etat indépendant de Papouasie-Nouvelle Guinée. L'appel du requin était pratiqué jadis dans toutes ces îles. Mais, après des siècles de civilisation et d'exploitation économique occidentales, associées au prosélytisme missionnaire, cette tradition se limite aujourd'hui à quelques villages reculés.

AU DÉBUT...

Moroa est le créateur d'abord des requins puis des hommes. Il a appris à ces derniers à attraper les requins grâce à la magie. Un jour, il a agité des écorces de noix de coco pour appeler le requin. Quand celui-ci est apparu à la surface de l'eau, Moroa l'a attrapé dans un nœud coulant fait d'une liane attachée au poignet et à un flotteur. Celui-ci empêcha le requin de l'entraîner au fond de l'eau. C'est ainsi qu'il a appris à l'homme à attraper le requin. Et par là même, il lui a donné le pouvoir d'appeler ses ancêtres. Cette tradition est le dernier lien solide de ces peuples avec leur passé.

RÉVEILLER LES ESPRITS

Dans un village qui pratique toujours l'appel du requin, seuls quelques hommes comprennent encore la magie de ce rituel. D'abord, il faut se présenter au requin en perçant le corail à l'aide d'une perche munie d'un appât. Le chasseur réveille ainsi les esprits endormis. Sans cela, le requin ne viendra pas. Puis il l'appelle: d'abord en tapant la surface de l'eau avec la pagaie. Ensuite, en secouant un hochet de noix de coco dans l'eau. Enfin en chantant des chants magi-

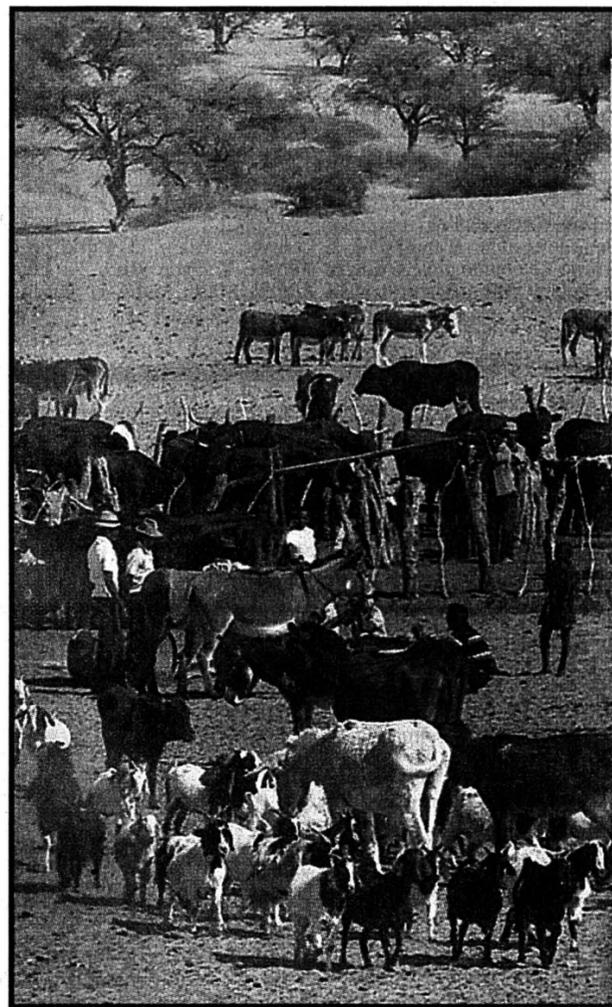
ques comme «le soleil se lève, mon requin va apparaître...» Mais un mauvais requin peut se présenter, qui attaquera la pirogue et mangera l'homme. Un bon requin ne s'approchera que si le chasseur capture son esprit par la magie. Alors, une relation d'amour s'installe entre le chasseur et sa proie.

LA PIERRE MAGIQUE

Pour ces chasseurs le requin est très intelligent. Il sait que chaque chasseur détient le pouvoir magique que Moroa a donné aux hommes pour attraper le requin. Alors, il va droit à l'homme qui l'a appelé et pas vers un autre. C'est là le pouvoir de la magie. L'«appeleur» laisse tomber des pierres magiques le long du récif où vivent les esprits des requins. Il sait que Moroa va leur dire de suivre les pierres et de s'offrir en sacrifice. Rapporté au village, le requin est dépecé. Il sera réparti. L'aileron a une valeur symbolique particulière: découpé, il est remis dans la pirogue du chasseur. Celui-ci le remettra dans la maison rituelle des hommes. Il est un signe du pouvoir qu'a le chasseur de communiquer avec les ancêtres. Pour ces hommes, la nature sauvage du requin représente les forces diaboliques tandis que le chasseur et son pouvoir magique représentent les forces divines.

VERS LA FIN

Les jeunes générations, elles, écoutent la radio en anglais, veulent manger, s'habiller, s'amuser à l'occidentale. Tout cela exige de l'argent. La religion chrétienne s'est installée: c'est elle qui dispense l'enseignement. Aujourd'hui encore, l'Eglise s'efforce à éradiquer les croyances populaires: les prêtres autochtones sermonnent et affirment qu'aucun de ceux qui respectent les traditions ancestrales n'ira au ciel. Pour les «vieux» indigènes, ne pas respecter ces rites empêche les esprits d'être près de Moroa. Ce-



Pasteurs avec leurs troupeaux
Ils chantent la vie dans le désert.

pendant, pour eux, rien n'empêche des coutumes diverses de coexister. Mais les jeunes ne veulent plus apprendre à appeler le requin. Les mères ne peuvent refuser à leurs enfants les sucettes, les T-shirts... Les adolescents ont découvert l'espoir dans l'alcool. Les parents sont soumis aux impôts, aux cotisations scolaires... Alors, le requin leur vient encore en aide dans «les temps modernes»: les hommes vendent les ailerons de la maison rituelle à des marchands qui les envoient à Hong Kong et Singapour pour satisfaire le palais de Chinois friands de soupes d'ailerons de requin. A quand la chasse sportive au requin qui amènera des devises sur ces îles? A quand un bon scénario horreur avec des acteurs indigènes...?

QUE LE BŒUF EST BEAU!

Dans les savanes du sud de l'Éthiopie, les Amar font paître leurs troupeaux de chèvres, de moutons et de zébus. Ils élèvent aussi des abeilles. Les vaches donnent du lait, les bœufs de la viande. On sait que la beauté des zébus a été chantée à travers l'Afrique depuis des temps immémoriaux. Les Amar eux voient en leurs bœufs des médiateurs magiques entre l'homme et la Création. Ainsi, quand les pasteurs dansent et chantent pour leurs bœufs favoris, la pluie tombe, l'herbe pousse et le pasteur et son troupeau restent en bonne santé. Tout le village participe à la danse des bœufs. Tous se peignent le corps et le visage de façon à imiter la peau de cet animal: du beurre, de la terre rouge brûlée réduite en poudre et de la résine pour la faire tenir sur la peau et les cheveux.

UN ÉLU

Chaque pasteur a, dans son troupeau, un bœuf favori, son bœuf de danse. Celui-ci est choisi à la naissance. Pour le reconnaître, l'éleveur lui entaille les

oreilles et les fanons. Puis, quand il aura grandi, l'éleveur lui modèlera les cornes. Il lui mettra également une cloche au cou comme ornement. Il tuera même des chèvres en son honneur. Il composera un chant spécialement pour lui, qui célébrera sa beauté, surtout la couleur de sa robe. Celle-ci «marque» l'éleveur qui devient, par exemple, le «père du bras moucheté» ou le «père du rouge»...

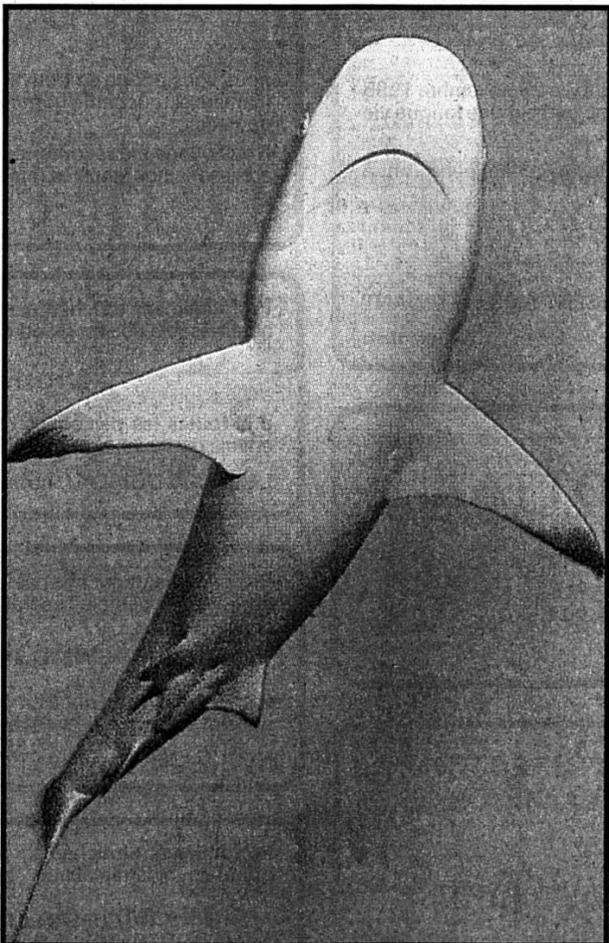
Chaque pasteur invente des cris personnels pour appeler son zébu favori: les éleveurs se retrouvent au «terrain de danse pour les bœufs» où chacun exerce son chant et sa danse. Les bœufs de danse peuvent vivre très vieux sans jouer de rôle économique. Ce n'est qu'à l'approche de leur mort naturelle qu'ils sont abattus et mangés... lors d'une cérémonie spéciale.

GLOIRE, FERTILITÉ ET SANTÉ

Le jour de la danse du bœuf, chaque pasteur-chanteur est accompagné par ses parents et alliés. Ceux-ci le soutiennent par leur nombre, leurs cris et leurs danses. Tentatives d'intimidation et marque de reconnaissance au sein du clan. Chanter les bœufs procure gloire et célébrité. A travers son zébu fétiche, un pasteur fait connaître son nom. Un peu à la manière des éleveurs de reines pour les combats dans les Alpes. On dit qu'en chantant pour son bœuf, un homme s'assure que ses femmes et ses enfants se porteront bien, que ses troupeaux trouveront de l'herbe et de l'eau et que lui et ses bêtes seront à l'abri des pillards et des animaux féroces. Source de survie pour la communauté, le bovin est donc aussi conçu comme une «chaleur», à l'instar de celui de Bethléem, et non comme un simple «support à cloches» intolérable la nuit... et attendu à table.

S. R.

* Voir L'Impartial du 21 novembre



Le requin
Moroa y a mis les esprits des ancêtres.